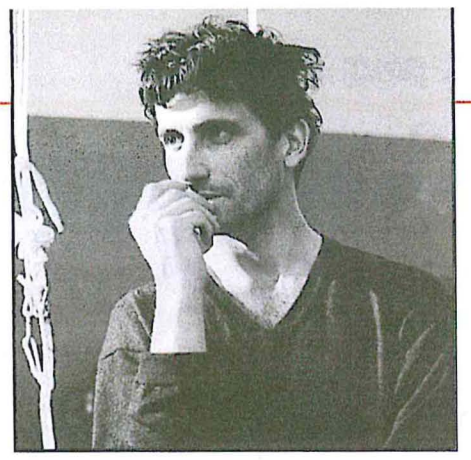

● THÉÂTRE DE LA COMMUNE

François Verret sur scène

Avec Fin et début *le chorégraphe des Laboratoires d'Aubervilliers nous propose une page très personnelle pour clore le cycle Masculin Féminin de la saison signée par Didier Bezace. A ne pas manquer.* *(Page 20)*

AUBERMENSUEL

Magazine municipal d'informations locales

AUBERVILLIERS

N° 84, mai 1999 ● 4 F

● OPHLM

Le logement social a besoin d'aide

Astrid Chevallier & Michel Herrmann

Une plate forme de revendications est en cours d'élaboration pour obtenir les moyens d'améliorer la vie dans les cités. Explications. *(Pages 12 & 13)*

● CYCLISME

Patrick Despierre

150 *coureurs pour une ronde de 102 km au cœur de la ville. Coup d'envoi à 20 heures avec Jacques Ballutin.* *(Page 17)*

● KOSOVO

Pour venir en aide aux réfugiés

Des Albertivillariens se mobilisent La mairie, la Croix-Rouge et le Secours populaire recueillent vos dons. *(Page 8)*

● INTERCOMMUNALITÉ

On entre dans le vif du sujet

Le conseil municipal engage le processus de création de la communauté de communes. *(Pages 14 & 15)*

Studio26

26, RUE DU MOUTIER
93300 AUBERVILLIERS

Pour Cocktails, Réceptions, Séminaires, Galas, etc..

- Capacité modulable de 30 à 300 pers. -
Face à la Mairie, à 5 minutes de la Porte d'Aubervilliers
✆ 01 48 34 42 42

ATTENTION !
à Partir du 14 Mars,

TOUS LES DIMANCHES
THÉ DANSANT
de 14h00 à 18h00

Danse,
Animation,
Ambiance,
Attraction,
Surprise !

P.A.F. 50Frs par personne (1boisson comprise)

Imédia publicité - 06 68 65 45 12

Fête des Mères :

les coffrets sont arrivés !

Nouveau aux 4 chemins

Ouverture d'une cabine de Bronzage et lancement d'un tarif jeune

(épilation demi jambes 20 F, maquillage 40 F... !)

Parfumeries AURELIA

Centre ville : 12 rue du Moutier
01 48 11 01 01

4 chemins : 134 av. de la République
01 48 33 10 88

BAL TANGO

présenté par **Claudia Triozzi**
avec **Francesca Fava**
organisé par l'association **Cespi**

Tous les derniers samedis du mois
de 18 h à 24 h

29 mai ● 26 juin 1999

Initiation au tango de 18 h à 19 h
Ouverture du bal à 19 h

Entrée 50 F
Consommation comprise

Les Laboratoires d'Aubervilliers
Direction François Verret
41, rue Lécuyer 93300 Aubervilliers
Métro ligne 7 Pantin - Aubervilliers Quatre-Chemins
Tél. : 01.53.56.15.90

Les marchés du Centre et du Montfort

Gagnez un Week-End de Milliardaire

Du 27mai au 6 juin

Marchés des 4 Chemins et du Vivier
Animation
les 29-30 mai et les 5-6 juin

Des milliers de francs en bon d'achats et des centaines de cadeaux.

Journées départementales « Place de l'enfant »
samedi 8 mai 1999
à partir de 14 heures

Espace Rencontres
10, rue Crèvecœur
Aubervilliers

Place de L'enfant

- Présentation des projets au public familial
- Spectacles réalisés et présentés par des enfants des 40 villes de la Seine-Saint-Denis

La Gaine
Maison Lo Duca

J. Pauporté, C. Marry, Gerbe, Empreinte, Weinberg, Lou, Rhapsodie, Christine Laure

Lingerie, Prêt-à-porter, Grandes Marques, Grandes Tailles.

Pour la FETE DES MERES présentation de la nouvelle COLLECTION PRINTEMPS/ETE 99

116, rue Hélène Cochennec
93300 Aubervilliers
✆ 01 48 33 18 30

AUBERVILLIERS CONSEIL FUNERAIRE

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE

CONVOIS FRANCE - ETRANGER
CREMATION
CONTRATS OBSEQUES
FLEURS
ARTICLES FUNERAIRES
ENTRETIEN SEPULTURE
Toutes démarches évitées aux Familles
DEVIS GRATUITS

Moins cher ailleurs ?
Consultez-nous et comparez !

19, Boulevard Anatole France
93300 AUBERVILLIERS
TEL : 01 48 34 87 73

COMMERÇANTS ARTISANS

D.P CONSEIL

Pour vos imprimés, prospectus dépliants

27, chemin du hameau
du cornillon
93210 LA PLAINE ST DENIS

Distribution d'imprimés publicitaires
Tél. : 01 49 46 01 98 - Fax : 01 49 46 03 40

● PORTE D'AUBERVILLIERS

2 000 emplois prévus

Le projet d'aménagement d'un nouveau quartier à dimensions urbaines, environnementales et commerciales à la porte d'Aubervilliers s'inscrit dans le développement économique de ce secteur de la Plaine Saint-Denis.

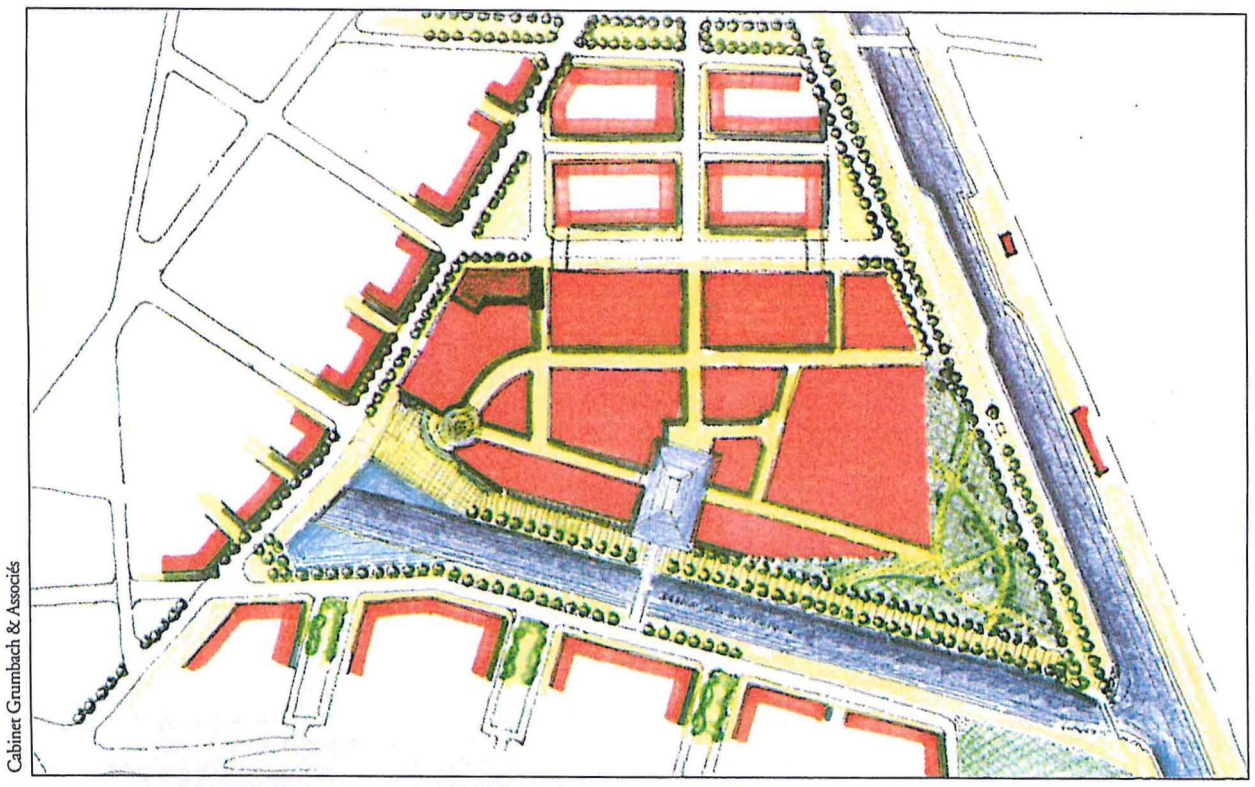

Cabinet Grumbach & Associés

Schéma d'aménagement du nouveau quartier. En rouge les secteurs réservés aux activités : commerces, entreprises...

En créant une zone d'aménagement concerté s'étendant du Pont de Stains à la Porte d'Aubervilliers qui accueillerait notamment un projet à dimension commerciale des Magasins généraux, le conseil municipal d'Aubervilliers souhaite tenir le pari d'offrir un grand pôle d'achat à la population et des emplois qui sont évalués à court terme à 2 000 en priorité pour Aubervilliers. Sans parler des emplois générés par un vaste programme d'activités (le parc du Millénaire) dont la réalisation, entre le bassin de la Villette et le périphérique, est en discussion avec la Ville de Paris.

Plus qu'un banal centre commercial, celui de la Porte d'Aubervilliers devrait présenter toutes les caractéristiques d'un vrai quartier. Avec des espaces verts, des logements, 55 000 m² de commerces, 125 000 m² de zones d'activités, ce nouvel espace devrait améliorer une entrée de ville qui a peu bénéficié d'amélioration depuis 30 ans.

Des emplois en perspective

Confiées à la société Segece, spécialisée dans ce type d'opérations, les perspectives de créations d'emplois que de telles superficies laissent supposer s'accroissent au fur et à mesure que le projet prend forme. De 1 500 emplois envisagés dans les premières estimations, la Segece est passée à 2 000. Soit quatre fois plus que ce qu'a représenté l'opération du Stade de France, moins par le chantier que par les activités qui vont s'y développer.

Dès sa présentation à la municipalité en février dernier, ce projet a été suivi par la mise en place d'un groupe de travail intitulé Comité technique de suivi du projet du quartier de la porte d'Aubervilliers. Il vient d'être complété par la création de deux sous-groupes techniques de travail, l'un sur le commerce, l'autre sur l'emploi.

Ce dernier doit faciliter l'embauche des jeunes s'appuyant sur des associations comme Objectif Emploi de Saint-Denis et le Plan local d'insertion par l'économie (PLIE) d'Aubervilliers, avec la collaboration du GIP qui a piloté ce même travail pour le Stade de France. En effet, afin que ces heureuses estimations bénéficient à la population d'Aubervilliers, et aux jeunes en particulier, la municipalité a souhaité prendre appui sur l'expérience du Stade de France.

Le sous-groupe emploi s'occupe aussi des possibilités de formation des jeunes dont ont besoin les projets.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité, le 3 mars dernier, les grandes lignes de ce projet original qui devra repasser devant ce même conseil au mois de juin avant d'être définitivement approuvé. **Maria Domingues**

Marc Gaubert

En l'espace de quelques années, le nombre d'emplois accueillis sur le site des Magasins généraux est passé de 700 à 4 200. Le projet actuellement à l'étude vise à en accueillir 2 000 supplémentaires qui devraient bénéficier largement à la population d'Aubervilliers.

Ce que j'en pense

« Une grande chance pour Aubervilliers »

● **Par Jack Ralite,** *sénateur-maire d'Aubervilliers*

Le 3 mars dernier, notre conseil municipal s'est unanimement prononcé en faveur du projet d'urbanisme à dimensions économiques, commerciales, environnementales, envisagé entre le Pont de Stains et Paris, plus précisément dans le triangle formé par l'avenue Victor Hugo, le canal et le périphérique. Le numéro d'avril d'*Aubermensuel*, comme celui-ci, rendent largement compte de ce projet. Il s'agit d'un site exceptionnel, celui de l'entrée de la ville et de notre département. Porte d'entrée également du territoire de la Plaine dont les équipements avaient jusqu'alors été « aspirés » par le Stade de France, au nord.

C'est tout un tissu urbain qui peut ainsi reprendre vie au moment même où, de son côté, la Ville de Paris vient d'engager dans le voisinage la rénovation de ses quartiers.

Un traitement paysager particulièrement soigné

Sa conception est celle d'un projet d'urbanisme et d'environnement de la Porte d'Aubervilliers, de l'avenue Victor Hugo et des berges du canal. L'espace public, ou ouvert au public, passerait des 10 % actuels à 37 % avec un traitement paysager particulièrement soigné.

De plus, il est évident que les ambitions portées par ce projet sont de nature à accélérer les processus de décision sur la Plaine, relatifs en particulier au tramway et au métro.

Sa réalisation permet d'envisager la création immédiate de 2 000 emplois. Un groupe de travail est chargé du suivi de ce dossier tellement important pour notre population et ses jeunes en particulier.

Voilà, en résumé, les éléments du contexte dans lequel le conseil municipal a été amené à décider le principe de la création, à la Porte d'Aubervilliers, d'une Zone d'aménagement concerté dont une partie concerne le commerce, partie sur laquelle je souhaite m'arrêter aujourd'hui. J'ai d'ailleurs, sur cette question, adressé un courrier à chaque commerçant de la commune, courrier dont je pense que les Albertivillariens doivent connaître l'essentiel du contenu.

En effet, pendant plusieurs années, nous n'avons pas, nous appuyant sur l'argumentation des commerçants, été favorables à l'accueil d'une grande surface sur Aubervilliers. Le commerce local stagnait, voire reculait dans certains secteurs, aussi nous paraissait-elle constituer un facteur de déstabilisation supplémentaire.

76 % des foyers font leurs achats en dehors de la ville

Mais il faut bien se rendre à l'évidence, pendant ce temps d'autres villes aménageaient des grandes surfaces qui attirent aujourd'hui des milliers et des milliers de nos concitoyens. Ainsi, dans une étude en cours sur le commerce à Aubervilliers, on constate que 76 % des foyers albertivillariens se fournissent dans les grandes et moyennes surfaces en dehors d'Aubervilliers, dont plus de la moitié à Drancy.

Cela nous a fait réfléchir. Et lorsque les Magasins généraux nous ont informé de leur souhait d'accueillir dans leur patrimoine une structure commerciale dans le cadre de la réalisation de ce nouveau quartier, nous n'avons pas répondu non a priori ; au contraire, il nous a semblé utile d'étudier le dossier à fond.

Un projet qui vient combler un déficit de pôle commercial dans le nord parisien

D'un point de vue purement commercial, ce projet vient combler un déficit dans le nord parisien. Autrement dit, il y aurait de toutes façons création d'un pôle commercial à proximité. La question : « Va-t-on en subir les éventuels inconvénients sans bénéficier de ses réels avantages ? » a été parmi les premières que nous nous sommes posés. Disons-le, au titre des avantages, les recettes de taxe professionnelle escomptées, pour non négligeables qu'elles soient, ne nous sont pas apparues comme un élément décisif. Il n'avait d'ailleurs jamais par le passé suffi à modifier notre position.

Plus fondamentalement, il nous est apparu que ce projet pouvait non seulement contribuer à rapatrier la clientèle échappée d'Aubervilliers *mais aussi, en drainant une clientèle nouvelle, jouer le rôle d'une locomotive pour le commerce local.*

Des mesures d'accompagnement pour le commerce local

Dans le même esprit, nous avons proposé des mesures d'accompagnement à mettre en œuvre pour le commerce local et nous avons été satisfaits de l'accueil réservé à cette démarche par les Magasins généraux. Un groupe de travail est chargé d'en étudier les modalités, notamment : mise en place d'un fonds d'aide au commerce local, moyens nouveaux pour la Maison du commerce, recherche d'enseignes de qualité en centre-ville, animations commerciales dynamiques dans les quartiers.

Toutes ces questions seront étudiées avec la Maison du commerce et les Chambres de commerce et de métiers, ainsi qu'avec nos partenaires de Saint-Denis. La population sera associée dans les comités consultatifs de quartier aussi bien qu'au travers des procédures légales d'enquêtes publiques liées à la création de la ZAC, la société d'économie mixte Plaine développement étant le maître d'œuvre et les Magasins généraux restant propriétaires et principal financeur de l'opération.

Parce qu'il s'agit à la fois d'une opération d'équipement commercial et de développement des activités économiques apportant de l'emploi, d'une opération d'urbanisme, d'amélioration de l'habitat et de l'environnement, notamment le long du canal et du bassin des EMGP, les élus ont été unanimes à considérer ce projet comme une « grande chance pour Aubervilliers », une ville qui bouge et s'embellit, une ville habitée par beaucoup d'espérance.

Centre d'Esthétique Fontaine

Epilation progressive définitive
Pose de faux ongles
(Nouvelle technique venue des usa)
Epilation cire
Amincissement
soin du visage

20, rue Gabrielle Josserand 93500 Pantin
Métro 4 "Chemins Pantin" - 01 48 40 50 60

AZUR MICRO WEB

- Création maintenance et hébergement de sites internet.
- Vente de matériel informatique neuf & occasion
(devis et livraison gratuits)

Tél. : 01.43.52.26.16 - Fax : 01.43.52.63.11
E-mail : amw@azurmicro.com
http://www.azurmicro.com
93300 AUBERVILLIERS

AGF

VOTRE ASSURANCE HABITATION
AU MOINDRE COUT

Nbre de pièces	Valeur du mobilier	Tarif annuels TTC (*) Sans Vol	Avec vol
1	20 000F	371	567
2	20 000F	416	621
3	30 000F	489	719
4	40 000F	533	809

* prélèvement automatique obligatoire.

AGF AUBERVILLIERS : 3 RUE ACHILLE DOMART
93300 AUBERVILLIERS (Mairie) 01.49.37.90.70

A vos côtés pour rendre
l'hommage que vous souhaitez.

POMPES FUNEBRES GÉNÉRALES
3, rue de la Commune-de-Paris
Tél. : 01 48 34 61 09
N° Vert 0 800 11 10 10
3615 code PFG 1,29 F la minute

PFG

PFG Ile de France - Société en commandite par actions. Monsieur René Hue. N° habilitation 97-93-101.

Prisma
Nous avons des atouts pour vous convaincre...

FOURNITURES EN GROS
REVETEMENTS DE SOLS & MURS
DECORATION
TAPIS
PAPIER PEINTS

Des atouts ?
- des prix de gros (réels...)
- une équipe de professionnels
- une connaissance du bâtiment (50 ans d'expérience)
- un stock exeptionnel (sur 1000 m2 à Aubervilliers et 3000 m2 à Paris)
- une gamme très étendue (du sac d'enduit à la moquette pure laine en passant par tous les types de peintures)
- une disponibilité permanente
- un service de livraison rapide et gratuit (en région parisienne, pour tout achat supérieur à 2000 F)
- la publication du Guide de la peinture et de la décoration (envoi sur simple demande)

26, bd Anatole-France - 93300 AUBERVILLIERS - Tél. : 01 49 37 11 41 - Fax. : 01 49 37 14 49
Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Depuis 15 ans,
DÉMÉTER,
professionnel de la D.A.
s'engage
à vous satisfaire

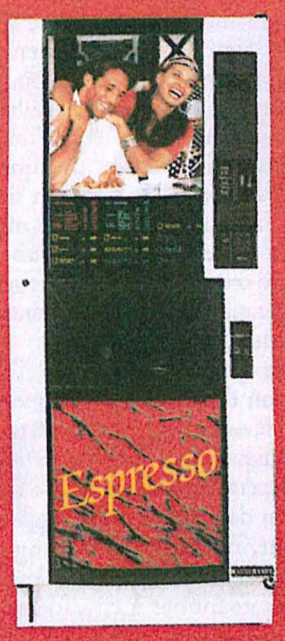

Qualité
Sur des produits reconnus

Services
Gérons - rechargeons - entretenons

Rapidité
Délai d'intervention dans la journée

Prix
Très bon rapport qualité/prix

Votre Partenaire Qualité
DÉMÉTER
01 45 80 70 00

Nous vous offrons une dégustation gratuite dans votre établissement

Sommaire

Aubervilliers au quotidien
Le projet de nouveau quartier à la Porte d'Aubervilliers et ses perspectives d'emplois
La démolition d'un important squat
Les journées départementales de l'enfant à l'espace Rencontres
Une visite à l'Assemblée nationale
Concertation autour du plan de déplacement urbain
La solidarité en faveur des réfugiés du Kosovo
De nouvelles dispositions contre les dépôts sauvages
Images de quelques chantiers
(p. 3 à 9)

L'édito de Jack Ralite
(p. 3)

Regard
Voix de femme,
un texte sur la Résistance
(p. 10)

Débat
La tranquillité des rencontres sportives
Le courrier des lecteurs
Albertivi
(p. 11)

Dossier
Pour la défense du logement social
(p. 12 et 13)

Vie municipale
Nouvelle étape dans le projet de communauté de communes
Le conseil communal de prévention de la délinquance au Landy
Quelques délibérations adoptées lors des derniers conseils municipaux
(p. 14 et 15)

Sport
Tous à la prochaine nocturne cycliste
La Coupe des samouraïs
Un golfeuse de talent
Le port du bonnet au centre nautique
Un voyage à Annaba
Les remises de récompenses aux sportifs du CMA
(p. 16 et 17)

Aubervilliers mode d'emploi
Les escapades de l'Office des retraités et préretraités
Le carnet
Les petites annonces
Infos et annonces diverses
(p. 18 et 19)

Culture
Un spectacle de François Verret au Théâtre de la Commune
A la rencontre de Francis Poulenc
(p. 20)

Aubervilliers au fil d'avril
Rétrospective de quelques événements du mois
(p. 22 et 23)

AUBERMENSUEL
N°84, mai 1999
Edité par l'association Carrefour pour l'information et la communication à Aubervilliers, 7, rue Achille Domart, 93308 Aubervilliers Cedex
Tél. : 01.48.39.51.93
Télécopie : 01.48.39.52.43
Président : Jack Ralite
Directeur de la publication : Guy Dumélie
Directeur de la rédaction : Alain Germain
Rédacteur en chef : Philippe Chéret
Rédaction : Maria Domingues, Laurence Tournecuillert, Frédéric Medeiros
Directeur artistique : Patrick Despierre
Photographes : Marc Gaubert, Willy Vainqueur
Secrétaire de rédaction : Marie-Christine Fleuriet
Maquettiste : Zina Terki
Numéro de commission paritaire : 73261
Dépôt légal : mai 1999
Impression et publicité : ABC Graphic, tél. : 01.49.72.90.00

HABITAT ● *Dans le quartier du Landy, la rue Albinet s'éclaire*

La Ville démolit un important squat insalubre

Après plusieurs années d'enlisement, deux premières opérations de démolition ont amorcé la fin du squat Barrès. Il abritait 28 familles qui ont été relogées.

Willy Vainquer

Un espace vert sera prochainement aménagé à la place de cet îlot insalubre qui depuis plusieurs années servait de refuge précaire à de nombreuses familles en difficulté.

Dès que la Ville a eu les moyens de pouvoir intervenir face à cette situation infernale, elle s'est employée à trouver une solution et à la mettre en œuvre.

Pourtant rien n'était gagné d'avance pour mettre un terme à des années de procédures et à une concentration de familles en grande difficulté.

La Ville s'était portée acquéreur des établissements Barrès, une ancienne menuiserie alors en liquidation judiciaire. Entre-temps, elle assiste, impuissante, malgré de multiples interventions auprès du propriétaire, de l'administration judiciaire... à l'installation progressive des squatters, avant de devenir propriétaire des lieux en 1996.

Des procédures d'expulsion sont mises en œuvre par les tribunaux mais ne permettent pas de trouver de solution durable. En 1998, devant le dilemme auquel la Ville est confrontée, faire durer une situation qui finirait par mettre toutes ces familles sous les ponts ou les reloger, la municipalité tranche : elle relogera.

En accord avec l'OPHLM, une proposition est adressée à chaque occupant qui doit accepter ou trouver une solution par ses propres moyens. L'évacuation des lieux a commencé début avril. Dans la foulée, le service de l'Architecture faisait procéder à la démolition. « Il fallait en effet que les deux opérations aient lieu dans la même journée. Sinon un squat aurait remplacé un autre squat, de manière infinie », explique Thierry Buzarello de l'OPHLM.

A la place du squat un espace vert

Au total ce seront donc le 32 de la rue Gaëtan Lamy, les 3, 7, 9, 13 et 15 de la rue Albinet qui doivent tomber par terre. Restera le 11 de cette rue, un petit immeuble de 5 logements, ancienne copropriété acquise récemment par la Ville et gérée par l'OPHLM. Etant donné le coût d'une réhabilitation et son emplacement au milieu de la parcelle, il semblerait bien que le bâtiment soit, lui aussi, destiné à disparaître.

Après la démolition, le nettoyage des gravats, l'entreprise Marto, mandatée par l'OPHLM, amènera de la terre végétale. Le service municipal des Espaces verts prendra en effet la relève pour y aménager un coin de verdure. C'est assurément un projet qui tient au cœur des habitants. Il permettra d'agrandir le jardin situé devant le centre de loisirs Roser. C'est un atout supplémentaire pour requalifier le quartier.

Claude Dupont

● PRÉCISIONS

« Une avancée pour le quartier »

Pascal Beaudet, maire-adjoint à la Vie des quartiers et président du comité consultatif du quartier Landy-Marcreux.

● Quelles sont les raisons qui ont poussé la municipalité à démolir ce squat en particulier ?

Dans ce genre de situation les raisons sont toujours multiples, la première étant que depuis plusieurs années une concertation avait été menée avec les habitants du quartier pour l'agrandissement du square Roser en essayant de le faire venir jusqu'à l'immeuble Rosa Luxemburg. Le squat Barrès étant en partie sur ces terrains, cette demolition permet d'envisager l'avenir dans ce sens même si tout n'est pas encore finalisé.

Deuxièment, le rachat par la Ville de la « barre Barrès » a été un dossier complexe et long sur le plan juridique. Finalement la Ville est devenue propriétaire et c'est bien qu'on ait pu régler humainement la situation de ses occupants. Enfin, quand on connaît l'état de l'habitat du Landy, la disparition de ce squat insalubre est une avancée très heureuse dans la requalification de ce quartier.

● Pourquoi la Ville est-elle seule à prendre en charge le relogement des familles ?

Lorsque la Ville en est devenue propriétaire, elle a été obligée de prendre les responsabilités que le propriétaire n'avait pas assurées.

Bien sûr, une aide de la préfecture aurait été justifiée. Mais la mise en œuvre du relogement par escalier et la démolition immédiate rendait quasi impossible le phasage avec un tiers, fût-ce la préfecture. Or, il fallait que ce phasage soit strict pour éviter d'autres squats.

Ceci dit, sur la quartier nous avons d'autres problèmes de logements insalubres avec les hôtels meublés, comme le 70, rue du Landy qui est d'ailleurs plutôt du type marchand de sommeil et sur lequel nous sommes déjà intervenus auprès de la préfecture.

Revue de presse

Audiovisuel. *Sonovision* salue dans son numéro d'avril l'initiative intercommunale des 5 maires du nord parisien en faveur d'un pôle audiovisuel, cinéma et multimédia. « A la recherche d'un label, encore au stade du tâtonnement, ce nouveau défi de la banlieue rouge s'est conclu par la signature d'une charte de coopération, la création d'un comité de pilotage ad hoc et la dotation d'un budget annuel d'environ 500 000 francs. »

Solidarité. *Le Monde* du 2 avril relaie l'appel lancé par le Parlement international des écrivains en faveur de l'élargissement des villes-refuges. Présidé par Wole Sojinka, domicilié à Aubervilliers, et fondé par Salman Rushdie, « le PIE soutient les écrivains persécutés qui sont accueillis en résidence dans ces fameuses villes-refuges ».

Education. *Le Parisien* du 8 avril revient sur la nouvelle carte scolaire du département. « Malgré une baisse des effectifs à la rentrée, la carte prévoit 121 ouvertures de classes dans les écoles et une nette amélioration des conditions d'enseignement dans les collèges. »

Multimédia. *Libération* du 9 avril s'interroge sur le système d'exploitation alternatif Linux : « Libre, gratuit, est-il accessible ? » En passe de devenir un modèle de référence, concurrent de plus en plus sérieux du Windows de Microsoft. « Par le réseau, le système s'est développé grâce aux milliers de programmateurs bénévoles. D'où l'existence de ces "install party" auxquelles le journal a assisté au Métafort d'Aubervilliers ». Une de ces réunions organisées régulièrement partout en France entre amateurs et passionnés.

Musique. *Le Monde* des 11-12 avril présente un courant musical, le Qawwali, une cérémonie de chants religieux, chargé de transmettre le message de la poésie soufie du Pakistan. Une représentation avait lieu au théâtre de Zingaro.

Algérie. « Les Algériens de France ne se bousculent pas aux urnes », soulignait *Libération* au second jour du scrutin des élections présidentielles, le 12 avril, relatant l'atmosphère des bureaux de vote de la région parisienne dont celui d'Aubervilliers. Même son de cloche du *Parisien* qui note : « On ne se bouscule pas à Paris pour voter... Au départ un climat de désintérêt relatif, pas de débordement et peu d'attente »... comparé aux élections de 95.

Sport. Le titre de champion de France benjamin de boxe remporté par Rudy Mendy, du club municipal d'Aubervilliers, est salué par *Le Parisien* le 15 avril.

RENCONTRES ● *Aubervilliers accueille les journées départementales de l'enfance*

L'enfant, un citoyen comme les autres

Tous les centres d'Aubervacances-Loisirs ont saisi l'occasion des journées départementales dédiées aux enfants pour les faire réfléchir, en s'amusant, à la citoyenneté. Six centres de loisirs exposent quatre projets et présentent cinq spectacles. A voir absolument le 8 mai à l'espace Rencontres.

Tous les enfants ont le droit d'avoir un papa et une maman qui les aime... Le plus important c'est le droit à la santé et puis celui à l'éducation... » Lucie, Avigaïl et Leïla connaissent bien les 10 articles de la Déclaration des droits de l'enfant. Depuis qu'elles ont décidé de fabriquer un jeu de domino sur ce thème, elles y ont consacré de nombreux mercredis et leurs vacances. Avec l'aide de Lydia Lopez, animatrice au centre de loisirs Paul Bert, ces petites filles ont appris à mieux comprendre leurs droits avant de les retranscrire, avec leurs propres mots, sur de grands dominos en bois qu'elles ont découpés, dessinés et peints.

Chez les plus âgés, Alexandre, Sabrina et Aurélie ont réalisé une bande dessinée retraçant les événements marquants de ce siècle. « C'est beaucoup de travail, explique Alexandre, 13 ans. Il a fallu aller à la Médiathèque de la Villette pour y trouver des documents, choisir les faits qui nous ont marqués, les dessiner et inventer des textes... C'est plus drôle d'apprendre notre histoire de cette manière... »

La place de l'enfant

Ce jeu de société et cette BD, pas comme les autres, ont été sélectionnés pour représenter Aubervilliers au côté d'une vingtaine de villes du 93 également présentes à ces journées départementales organisées par les Francas en collaboration avec trois ministères et le Conseil général, sur le thème « La place de l'enfant ». Deux autres projets ont aussi été retenus. L'un à la Maladrerie, où les enfants de la Maison Saint-Exupéry ont appris le langage des signes et confectionné des panneaux expliquant ce mode de communication capital pour les sourds et les mal entendants. L'autre est né au Landy où les jeunes du centre Pasteur Roser ont travaillé sur le thème de la solidarité avec le Maghreb et notamment l'Algérie. Thé à la menthe, ambiance orientale, bande dessinée et jeu de dominos attendent donc les visiteurs du stand d'Aubervilliers.

Willy Vainqueur

Avec leur animatrice, Lydia Lopez, les enfants du centre de loisirs Paul Bert ont travaillé autour de la Déclaration des droits de l'enfant.

Au total, 19 groupes d'enfants, issus de tous les centres de loisirs primaires, se sont penchés sur leurs droits et leurs devoirs. Et si seulement quatre projets seront présentés et expliqués dans le stand, cinq autres ont pris la forme de spectacles programmés sur la scène de l'espace Rencontres. Parmi ces derniers, citons un rap, écrit et chanté par 9 jeunes du centre Paul Bert, dont le refrain résume bien l'état d'esprit dans lequel des enfants et des jeunes peuvent évoluer quand on leur ouvre des espaces et des moments de réflexion. « Nous sommes tous différents... et heureusement. »

Maria Domingues

JOURNÉES DÉPARTEMENTALES
« LA PLACE DE L'ENFANT »
Du 5 au 8 mai
à l'espaces Rencontres
10, rue Crèvecœur

☛ **Le mercredi 5 mai**
Inauguration en présence des représentants des ministères de la Ville, de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et du Conseil général.

A 16 heures : débat « Temps libre et lien social » : doit-on apprendre à vivre ensemble ?

☛ **Le jeudi 6 mai**
Toute la journée, présentation des projets par les enfants aux écoles.

☛ **Le samedi 8 mai**
Présentation des projets au grand public, spectacles réalisés et présentés par des enfants de 20 villes du 93.

A partir de 14 heures : entrée libre.

CITOYENNETÉ ● *Une visite instructive*

Chez les députés

J'ai rencontré la députée Muguette Jacquaint, lors de l'anniversaire de la démarche quartier le 10 novembre, explique Khirdin, 11 ans, habitant du quartier Montfort-Péri. Ça m'a donné envie de visiter l'Assemblée nationale ».

Aussitôt dit, aussitôt fait, Gabrielle Grammont, la coordonnatrice du quartier, se lance dans l'organisation de la visite : « J'ai d'abord pris contact avec une professeur de français du collège Péri qui a été très intéressée par cette idée liant à la fois l'école et le quartier ».

Elle contacte aussi les responsables de l'aide aux devoirs et de l'Omja (Office municipal de la jeunesse) qui prennent part à la sortie. A la descente du car, ce mardi 13 avril, une trentaine de jeunes, entre 11 et 16 ans, découvrent la Chambre des députés. « Je voyais les retransmissions de l'Assemblée sur FR3 et je voulais voir ce qui se passe vraiment », déclare une élève de 6e. Tous sont impressionnés par la multitude de couloirs et de salons destinés aux 577 députés et par les fastes de ce palais, ancienne propriété de la princesse de Bourbon. La visite est ponctuée de commentaires historiques, de détails sur l'organisation de cet immense ruche. Certains reconnaissent des députés regagnant leur bureau.

Dans l'hémicycle, ils auront droit à une explication sur les acteurs du débat politique et le déroulement des séances. Mais c'est la bibliothèque qui les impressionnera le plus avec ses livres prestigieux de plus d'un mètre de haut, récits de l'expédition en Egypte de Napoléon.

Claude Dupont

Marc Gaubert

Une trentaine de jeunes, de 11 à 16 ans, ont découvert la Chambre des députés.

MÉDIATION FAMILIALE ● *Quand les parents se séparent*

En parler avec les enfants

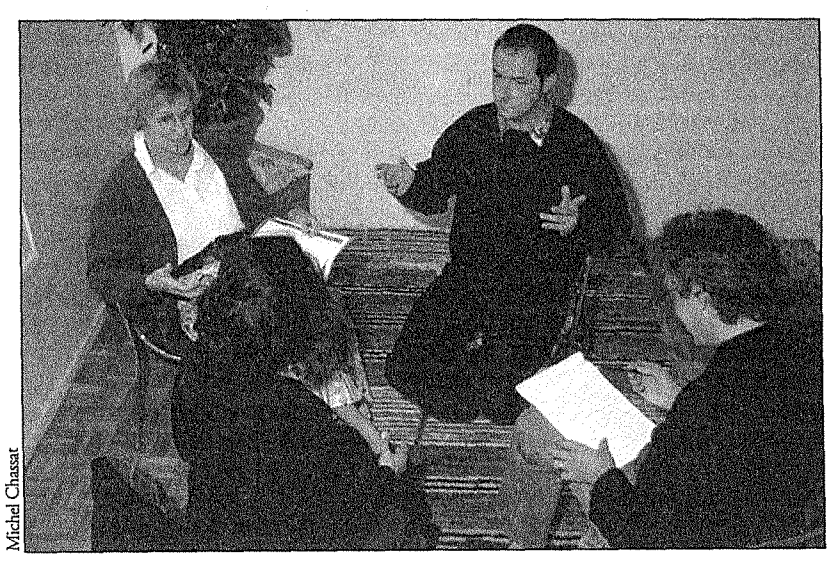

Michel Chassat

Pas facile pour un enfant de vivre la séparation ou le divorce de ses parents. Encore moins d'en parler. C'est pourquoi l'Association d'aide à l'enfance et à la famille (Adef) a ouvert un groupe de parole pour les 6-9 ans en octobre dernier. Les bambins y racontent leurs problèmes ou posent les questions qu'ils n'osent pas toujours poser à leur entourage : « Est-ce que ma maman va continuer à m'aimer si je vois mon papa ? Si mon père ne paie plus la pension alimentaire pourrais-je toujours le voir ? »... Autant d'interrogations qui perturbent le quotidien d'un enfant, en particulier sa scolarité... D'ailleurs ce sont les directeurs d'écoles, les psychologues scolaires ou les assistantes sociales qui invitent le plus souvent les parents à contacter l'Adef.

« On reçoit les enfants par groupe de six à raison d'une heure et demie par semaine pendant cinq séances, explique Pascal Anger, l'un des deux médiateurs familiaux qui travaillent sur Aubervilliers. On est là pour dédramatiser la situation et donc on avance à l'aide de jeux, de spectacles de marionnettes ou de dessins. Au dernier rendez-vous les enfants écrivent une lettre sur ce qu'ils ont ressenti au cours de ces séances ». Des rencontres sont également prévues avec les parents pour discuter de ces réactions. « Parfois ces six séances suffisent, parfois on conseille aux parents de continuer un travail psychologique dans une autre structure », conclut Pascal Anger. A noter : un groupe de parole similaire est en cours d'organisation à l'intention des 10-13 ans.

Frédérique Pelletier

AVEC AUBERVACANCES LOISIRS

Depuis deux ans, l'Adef organise, en partenariat avec Aubervacances Loisirs, des permanences de médiation enfants/parents.
Tous les mercredis, deux médiateurs familiaux reçoivent enfants, adolescents et parents pour parler des difficultés relationnelles qui peuvent se poser au sein de la famille.
L'Adef est la première structure en France à tenter de prévenir les dysfonctionnements de plus en plus grands dans les familles en soutenant aussi bien les enfants que les parents.
« On essaie d'apaiser les conflits et de revaloriser les liens familiaux en soutenant chacun », précise Françoise Vieville, la responsable de l'Adef, on reçoit individuellement les parents et ensuite l'enfant ». Le plus souvent ce sont les animateurs ou les directeurs de centres de loisirs qui signalent à l'association ces enfants ou adolescents en difficulté, mais un nombre croissant de parents prennent aussi rendez-vous de leur propre initiative. La violence ne vient pas en effet toujours des adultes. « Certains parents se font même battre par leurs enfants », constate, inquiète, Françoise Vieville.

● **ADEF**
1, allée Henri-Matisse.
Pour le groupe de parole d'enfants : renseignements au 01.48.30.21.21.
Permanences de médiation enfants-parents, le mercredi de 15 h à 19 h sur rendez-vous au même numéro.
Entretien gratuit et anonyme.

ENVIRONNEMENT ● *La concertation publique sur le Plan de déplacement urbain est lancée*

Et si on se rangeait des voitures !

Une enquête est en cours pour permettre aux services de la Région de dégager des actions efficaces pour diminuer la circulation automobile tout en permettant aux personnes de se déplacer vite et bien. Votre avis les intéresse.

Marc Gaubert

Les bouchons quotidiens paralysent les principaux axes routiers et détériorent la qualité de l'air.

La Région Ile-de-France vient de lancer une concertation auprès des Franciliens afin d'élaborer un Plan de déplacement urbain (PDU) dont les grands axes sont les suivants : réduire le trafic automobile, augmenter l'usage des transports collectifs, encourager la pratique du vélo et revoir le stationnement. En chiffres, cela devrait se traduire par une réduction de 2 % pour tous les déplacements de banlieue à banlieue, de 3 % pour les trajets dans Paris (soit 300 000 véhicules en moins par jour) et de 5 % pour ceux compris entre la capitale et la banlieue. L'objectif final fixe à 3 % la baisse globale du trafic d'ici l'année 2005. Le PDU comporte plusieurs mesures élaborées par des experts et sur lesquelles la population est invitée à se prononcer. Depuis le 12 avril et jusqu'au 12 mai, plus de trois millions de prospectus avec carte-réponse gratuite ont été distribués afin de recueillir son avis.

Outre l'obligation de se mettre en conformité avec la loi sur l'air du 31 décembre 1986, le PDU est devenu un besoin urgent et vital qui nécessitera de lourds investissements, notamment si l'on veut voir diminuer les voitures dans les déplacements vers et dans la banlieue qui souffre d'un manque chronique de transports en commun. A Aubervilliers, le prolongement de la ligne 12 jusqu'au centre-ville pourrait participer à résoudre le problème du « tout automobile », ainsi que la requalification de l'avenue Jean-Jaurès (N.1), actuellement réduite à une voie de passage pour des millions de voitures qui s'y engouffrent chaque jour, drainant avec elles toutes sortes de nuisances, bruits, gaz d'échappement, stationnement et circulation difficiles, traversées dangereuses pour les piétons...

Des avis partagés et contradictoires

« Il faut lutter plus efficacement contre la pollution. Je travaille loin, je suis obligé de prendre ma voiture tous les jours... Pour les courses c'est plus pratique... On étouffe avec tous ces gaz... » Si 70 % des Franciliens interrogés lors d'un sondage CSA souhaitent voir diminuer la place de l'automobile, 61 % d'entre eux se déclarent prêts à l'utiliser encore plus si nécessaire... Ce paradoxe reflète bien la difficulté des pouvoirs publics à mettre en place des mesures efficaces pour lutter contre la double asphyxie dont souffre la Région, ses départements et ses villes. En attendant, la qualité de l'air s'y est gravement détériorée et les bouchons quotidiens paralysent littéralement les principaux axes routiers.

Piétons, automobilistes, motards, cyclistes, tantôt l'un et l'autre... tout le monde est concerné par ce PDU qui peut améliorer la qualité de la vie. Pour y contribuer, il suffit de se procurer une carte-réponse, disponible à la mairie, de la remplir et de la renvoyer. C'est un geste gratuit qui peut rapporter beaucoup.

Maria Domingues

● **PRÉCISION**

Réorganiser la circulation

BERNARD VINCENT, maire-adjoint chargé de la circulation et du stationnement.

● Que faut-il attendre du PDU et implique-t-il la disparition des voitures ?

Le but du PDU n'est pas d'interdire la circulation mais de réorienter les modes de déplacement, et d'« apprivoiser » l'automobile. Nous constatons qu'il y a un divorce entre la vision des planificateurs et le besoin de mobilité des habitants, une opposition entre la raison qui organise et la vie qui se débrouille. Pour résoudre ces antagonismes, il est nécessaire que l'offre puisse être différenciée, que les transports publics et collectifs soient de même qualité que le transport individuel. Il faut des alternatives crédibles, comme le prolongement de la ligne 12 du métro. La seule vision des élus et des techniciens ne suffira pas à élaborer un bon Plan de déplacement urbain. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité que la population soit aussi consultée. Pour que chacun donne son avis sur un avenir qui nous concerne tous. La municipalité a déjà fait part de ses remarques mais il faut que celles des habitants, des entreprises, des associations... s'expriment également pour que personne ne soit oublié dans ce grand projet de réorganisation de la circulation et d'amélioration de l'environnement.

MONTFORT-PÉRI ● *Rencontres des assitantes maternelles*

Un lieu pour les petits et leurs « nounous »

Heureuses. Les assistantes maternelles du Pont-Blanc et de Montfort-Péri sont heureuses. Après plusieurs années de patience, elles bénéficient depuis janvier dernier d'un lieu pour se retrouver. C'est en effet dans les locaux, à l'angle des rues Alfred Jarry et Alexandre Dumas, qu'elles peuvent désormais se rencontrer chaque semaine.

Un lieu pour rompre l'isolement et partager les expériences

Agrées par une commission départementale, les assistantes maternelles sont des femmes qui ont décidé de faire de la garde d'enfant à domicile. « Un métier de patience, dans lequel il faut s'organiser, explique l'une d'entre elles. Pour nous, c'est important de rompre notre isolement et d'avoir un endroit pour partager notre expérience. On peut nouer des relations de confiance et se rendre service en période de vacances. C'est aussi un excellent moyen pour les enfants d'apprendre la vie du groupe, donc de préparer leur rentrée à l'école. »

Aussi, chaque semaine, se rendent-elles en compagnie de leur petite famille d'adoption à ce moment de convivialité. « Cela nous permet aussi de rencontrer les gens du quartier, précise l'une d'elle. Même les parents sont venus nous voir ici ».

Claude Dupont

Deux fois par semaine, des assistantes maternelles se retrouvent à l''écoute des tout petits.

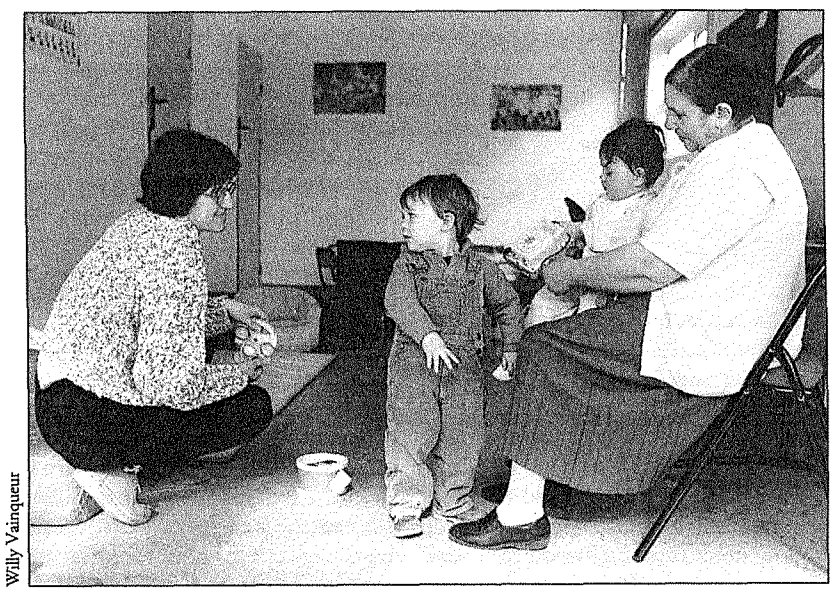

Willy Vainqueur

● **ALLÉE GABRIEL RABOT**

Une cité plus tranquille

Bien décidés à faire respecter « leur droit à vivre en toute tranquillité », les habitants de l'allée Gabriel Rabot, dans le quartier Emile Dubois, sont satisfaits. Ils viennent enfin de remporter une petite victoire dans le conflit les opposant depuis près de trois ans au groupe de jeunes adultes qui squattaient les halls d'entrée. « Ce fut le 30 puis le 31, le 29 de l'allée Gabriel Rabot constamment occupés par des jeunes qui arrivent tous les matins vers midi pour n'en repartir qu'au beau milieu de la nuit, explique Marcel Vigneron, un des locataires de cette cité pourtant tranquille. Ce ne sont pas des adolescents mais bien de jeunes adultes visiblement sans occupation dans la vie et qui ont pris de bien mauvaises habitudes ». Urines dans les cages d'escalier, mégots, ordures, crachats, présence de pitbulls, de musique, insultes, un cortège d'incivilités qui empoisonnent la vie quotidienne.

En mars, après une pétition de 100 locataires et plusieurs rencontres avec les élus de quartier, c'est la lettre du maire Jack Ralite adressée au commissaire de police qui déclenche enfin un changement significatif sur place. « Nous avons pu, grâce à l'intervention du maire, rencontrer par deux fois le commissaire », raconte une dame qui ne s'est jamais laissée impressionner par les jeunes malgré les incendies de boîtes aux lettres et les vengeances sur sa voiture. Il y a eu des interpellations et des contrôles d'identité. Il était temps de rappeler la loi. Depuis nous avons retrouvé un peu de tranquillité ».

Aujourd'hui les plus mobilisés d'entre eux se félicitent de leur action collective et projettent de se constituer en amicale des locataires active afin de rester vigilants et mobilisés. Peut-être aussi de se mettre en contact avec d'autres habitants du quartier qui font face aux mêmes difficultés : la boulangère du centre commercial s'est faite agresser pour la énième fois en mars, les chats de l'association de chats errants se sont fait attaquer dans leur enclos par des pitbulls. La secrétaire de l'association vient de porter plainte après avoir retrouvé l'un des pensionnaires complètement déchiqueté.

Claude Dupont

Vite dit

Prévention

● NOUVELLE ANTENNE DE POLICE

Dans l'attente de la construction d'un véritable commissariat de police, rue du Landy, la direction départementale de la sécurité publique a décidé d'ouvrir une antenne de police, 221, avenue du Président Wilson. Son périmètre d'intervention couvrira le territoire de la Plaine, depuis le canal, à l'est, jusqu'à la Seine, à l'ouest, sur les villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers. 23 personnes seront dans un premier temps affectées à cette antenne. Y seront traitées les plaintes du lundi au vendredi soir. La brigade anti-criminalité travaillera tous les jours dimanche compris. L'objectif prioritaire vise un travail de proximité, c'est-à-dire d'îlotage pour réduire entre autres les actes d'incivilités. Les gardes à vue et le judiciaire lourd relèveront des deux commissariats existant à Aubervilliers et à Saint-Denis. Des réunions d'information sont prévues avec les habitants concernés par cette ouverture attendue avant l'été.

Littérature

● DES ECRIVAINS À L'ÉCOLE

Du 20 mai au 17 juin, environ 400 élèves du CE2 au CM2 discuteront avec des romanciers. Ces rencontres orchestrées par les bibliothèques municipales, en collaboration avec les écoles primaires de la ville, permettent d'initier les enfants au plaisir de la lecture. Tous reçoivent le roman d'un des écrivains invités, le lisent, puis l'analysent. Les bibliothécaires proposent alors aux institutrices qui le souhaitent un travail d'écriture, par exemple d'un nouveau chapitre ou d'une fin différente. « On ne se contente pas d'un jeu de questions-réponses classiques entre la classe et l'écrivain, mais on travaille vraiment sur le contenu du texte », souligne Emmanuelle Foudhaili, bibliothécaire à la bibliothèque du Landy. Les enfants pourront échanger leurs idées avec Jeanne Benameur, Sarah Cohen-Scali, Stéphane Daniel, Jo Hoestland, Thierry Lenain, Jeannine Tesson, Yaël Hassan et Anne-Marie Desplat-Duc.

Elections

● ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ALGÉRIENNE

Aubervilliers a été l'un des 22 centres de vote pour les élections présidentielles algériennes en France. 72 616 personnes étaient inscrites sur les listes électorales. Pour l'occasion et pour éviter un engorgement comparable aux élections de 1995 au Consulat d'Algérie, l'espace Rencontres a été le lieu des 12 bureaux de vote ouverts pendant 5 jours. Durant la période du 10 au 15 avril, jour officiel du scrutin en Algérie, des mesures de sécurité avaient été prises autour de l'espace Rencontres, avec un périmètre de circulation réservée aux seuls habitants du quartier et des interdictions de stationnement. Sur ce centre de vote, l'unique candidat resté en liste, Abdelaziz Bouteflika, après le retrait des 6 autres candidats, a remporté 45,96 % des voix, contre 73,79 % de moyenne nationale. Le taux de participation a été de 29,46 % des voix contre plus de 60 % en Algérie.

Assemblée générale

● UNION NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

Le 24 mars s'est tenue à l'espace Renaudie l'assemblée générale de l'UNRPA. A l'issue de cette réunion, l'association a publié un communiqué : « Après un exposé très écouté de M. le Maire d'Aubervilliers sur la sécurité dans notre ville et sur les problèmes de dépendance concernant les personnes âgées, l'assemblée a adopté, à l'unanimité des 95 présents, le rapport moral et financier présenté par le président Bernard Lehmann. Le bureau de l'association composé de 11 personnes a été également renouvelé à l'unanimité et c'est sur un goûter dansant que s'est terminée l'assemblée. »

KOSOVO ● *Les Albertivillariens prennent part à l'élan de générosité*

A l'heure de la solidarité active

Plusieurs centaines de colis de denrées alimentaires, vestimentaires et de produits d'hygiène récoltés par les associations ont été expédiées à destination des réfugiés kosovars.

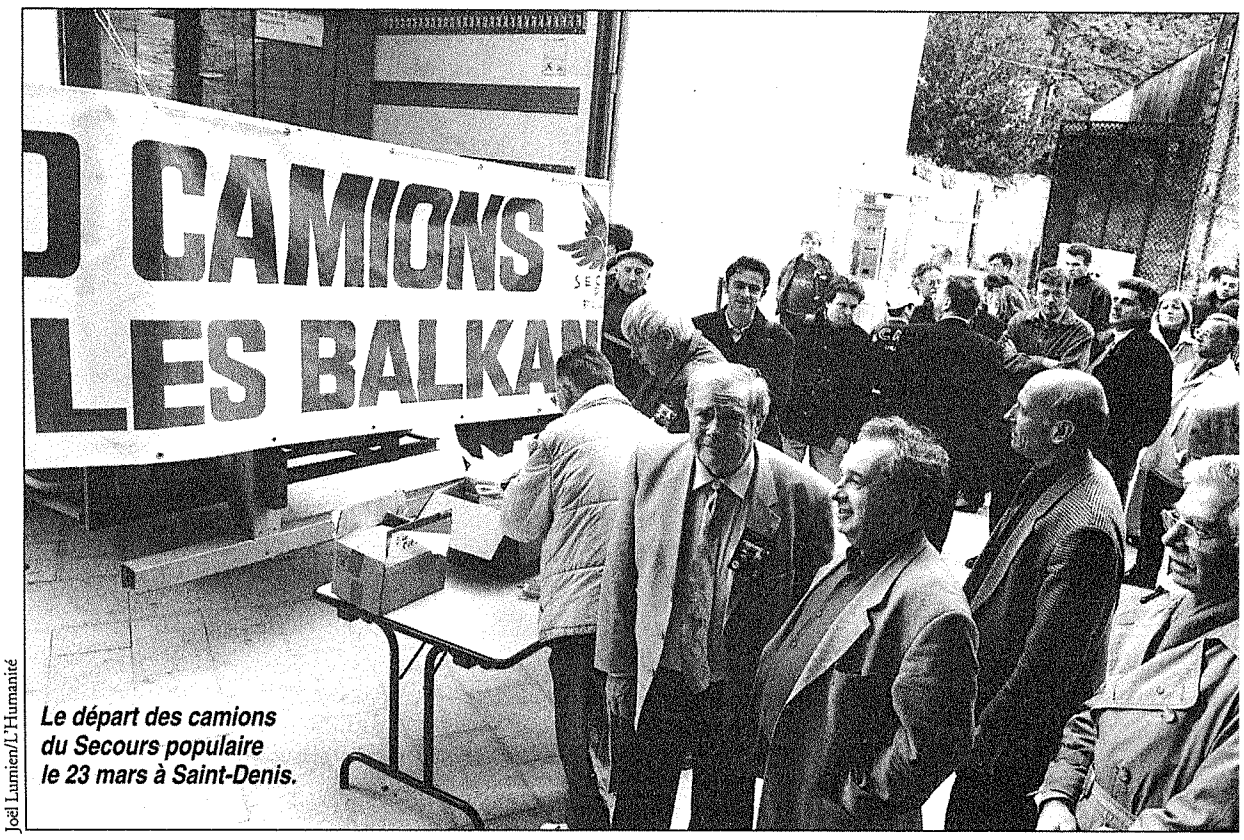

Joël Lumien/L'Humanité

Le départ des camions du Secours populaire le 23 mars à Saint-Denis.

Des centaines, des milliers de Kosovars sont aujourd'hui réfugiés dans les pays alentours et connaissent un drame immense : pas de nourriture, pas d'hébergement, manque d'eau, danger d'épidémie... Face à cette réalité inhumaine, nous vous appelons à la solidarité active ». Tel est l'appel lancé par le maire, Jack Ralite, pour encourager l'élan de solidarité qui traverse Aubervilliers.

Lors du dernier conseil municipal, l'assemblée a voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de trente mille francs, destinée à trois associations humanitaires : le Secours populaire français, la Croix-Rouge et Médecins du monde. Par ailleurs, une collecte de dons alimentaires et vestimentaires était organisée en mairie ; le comité local du Secours populaire s'est chargé de rassembler les dons, de les trier dans ses entrepôts de Montreuil. Jeudi 22 avril, un premier convoi de 100 camions est parti depuis Saint-Denis vers les réfugiés.

De leur côté, la Poste associée à la Croix-Rouge dans une opération nationale ont également organisé une collecte, en collaboration avec les magasins Monoprix et Champion. Pendant 15 jours et jusqu'à samedi 17 avril, 110 Albertivillariens se sont mobilisés pour acheter une liste de denrées non périssables, grâce à une liste de produits préétablie (sucre, farine, pâte, riz, fruits secs et savon de Marseille). La Poste mettait à disposition, dans les trois bureaux d'Aubervilliers, des emballages en carton et acheminait gratuitement les paquets jusqu'à Marseille, centre de regroupement de la France entière. Ces colis étaient destinés aux familles albanaises qui accueillent des réfugiés du Kosovo. A noter qu'une classe de l'école primaire Condorcet s'est plus particulièrement investie dans la réussite de cette collecte.

L'opération se poursuit évidemment et les associations ont toujours besoin de dons, en particulier financiers.

Claude Dupont

● POUR VOS DONS

Secours populaire français
33, rue Henri Barbusse.
Tél. : 01.48.39.12.93

La Croix-Rouge française
13, sente des Prés-Clos.
Tél. : 01.48.33.13.83

A l'Hôtel de Ville
Les denrées non périssables peuvent également être déposées en mairie du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, le samedi de 9 h à 12 h.

PROPRETÉ ● *Face à l'accumulation de déchets sur la voie publique*

Coup de poing sur les dépôts sauvages

La porte d'Aubervilliers est particulièrement touchée. Avenue Victor-Hugo, rues de la Gare et de la Haie Coq, cartons, emballages plastiques et objets volumineux divers... s'entassent sur les trottoirs. « Des indélicats viennent même de Paris pour jeter leurs gravats », constate Jacques Le Duc, inspecteur de salubrité aux services municipaux.

En général, ce sont des industriels, des commerçants ou artisans, sans état d'âme pour la propreté de la ville, qui déposent « discrètement » leurs déchets. Mais, les détritus attirant les détritus, des particuliers y ajoutent leurs sacs poubelles ou matelas usagers, alors qu'il suffirait de jeter les premiers à la poubelle et qu'il existe un service de ramassage gratuit pour les gros volumes. Les dépôts d'ordures sur la voie publique sont pourtant interdits et les entreprises sont tenues de gérer l'enlèvement de leurs déchets. Depuis 1996, la municipalité propose de s'en occuper elle-même moyennant un système de redevance DIB (déchets industriels banals) et de nombreuses démarches ont déjà été engagées auprès des commerçants ou artisans pour les informer. Cependant, certains continuent de polluer les rues. C'est pourquoi la Ville a décidé de frapper un grand coup en verbalisant les contrevenants. D'ici juin, deux inspecteurs de salubrité assermentés, assistés de trois agents municipaux également assermentés, seront sur le terrain tous les jours, même le week-end. A eux d'identifier les « coupables » et de les mettre en demeure d'ôter leurs déchets. S'ils ne s'exécutent pas, les services municipaux s'en chargeront et leur factureront la prestation (242 F/m^3 enlevé et 162 F de forfait de déplacement) qu le Trésor public recouvrira.

Marc Gaubert

Certaines rues de la ville sont dégradées par des dépôts encombrants. La municipalité a décidé de frapper fort. Gare aux contrevenants !

Les plus récalcitrants seront pas sibles d'une contravention pou infraction au code de la sant publique et au règlement sanitai départemental (250 F minimum) les multirécidivistes d'amendes plu importantes encore, jusqu'à 10 000 Ces mesures font actuellement l'obj d'une information auprès des art sans, commerçants et industriel Ceux qui le souhaitent peuver s'adresser au service des collectes d déchets urbains. Aubervilliers tient soigner son environnement.

Une campagne, à ce sujet, est pr vue le mois prochain.

Frédérique Pelleti

● RAPPELS UTILES

- **Collecte des déchets urbains**
  01.48.39.51.58
- **Ramassage des objets encombrants (pour les particuliers)**
  01.48.33.44.88
- **Aubervilliers ville propre**
  01.48.34.80.39

AMENAGEMENT ● *Des travaux qui avancent à vue d'œil*

Les chantiers de la ville

Construction d'un hôtel à La Villette et d'un nouveau marché en centre-ville, création d'une nouvelle voie au Landy, doublement de l'A86... Les chantiers fleurissent en ce printemps 99.

Marc Gaubert

L'immeuble du futur hôtel de la Porte de la Villette a atteint ses 9 étages. Les aménagements intérieurs ont commencé.

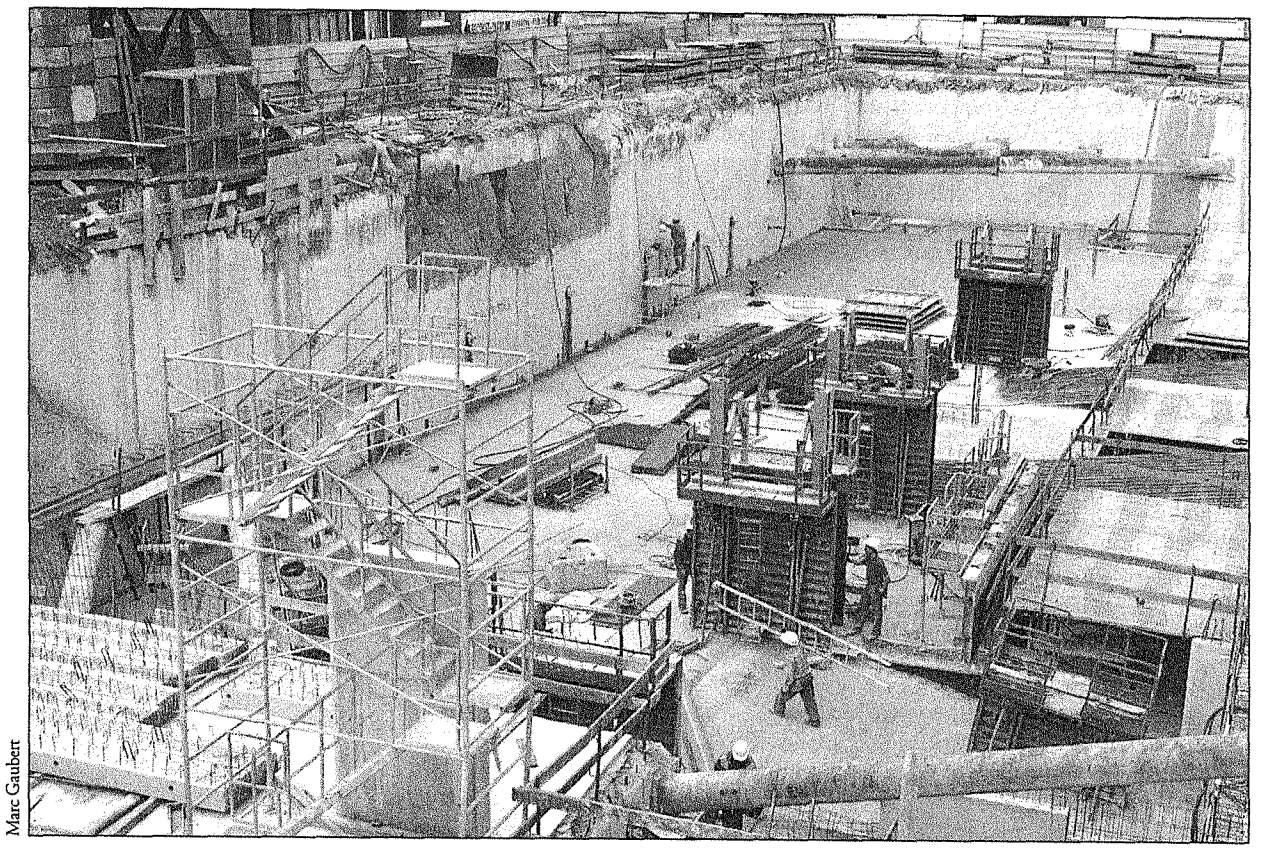

Marc Gaubert

La société Bateg vient d'achever la fabrication du « caisson » qui accueillera les parkings souterrains du centre-ville. Prochaine étape : la réalisation du premier niveau.

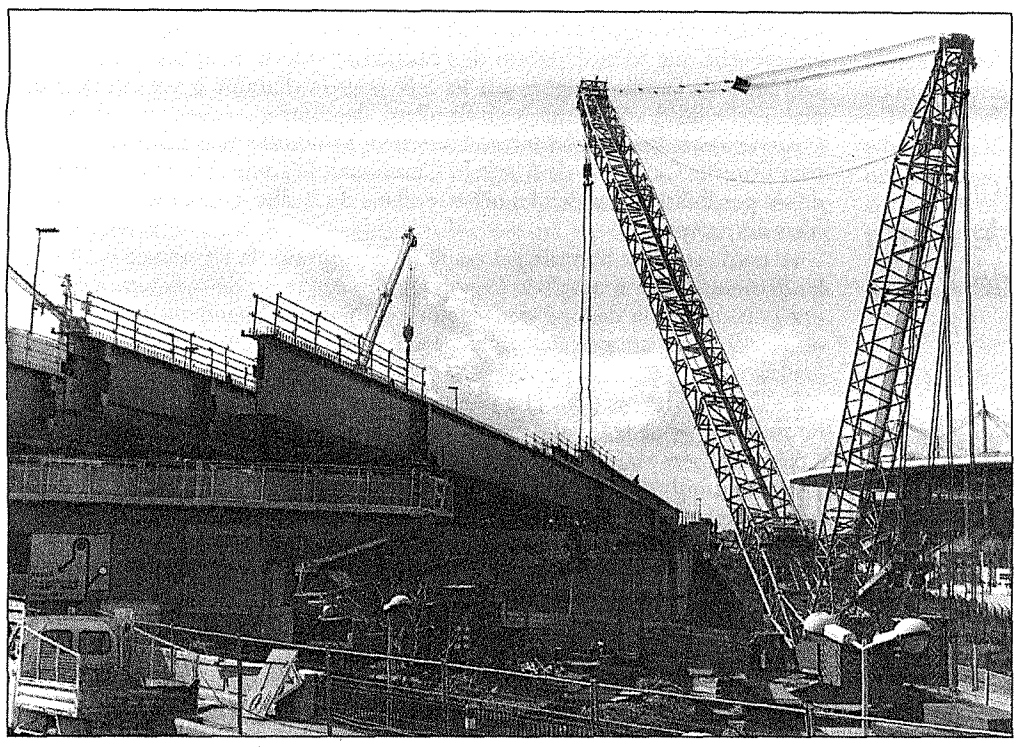

Au dessus du canal, une grue de 60 mètres a posé d'une poigne de fer les traverses destinées au doublement de l'A86.

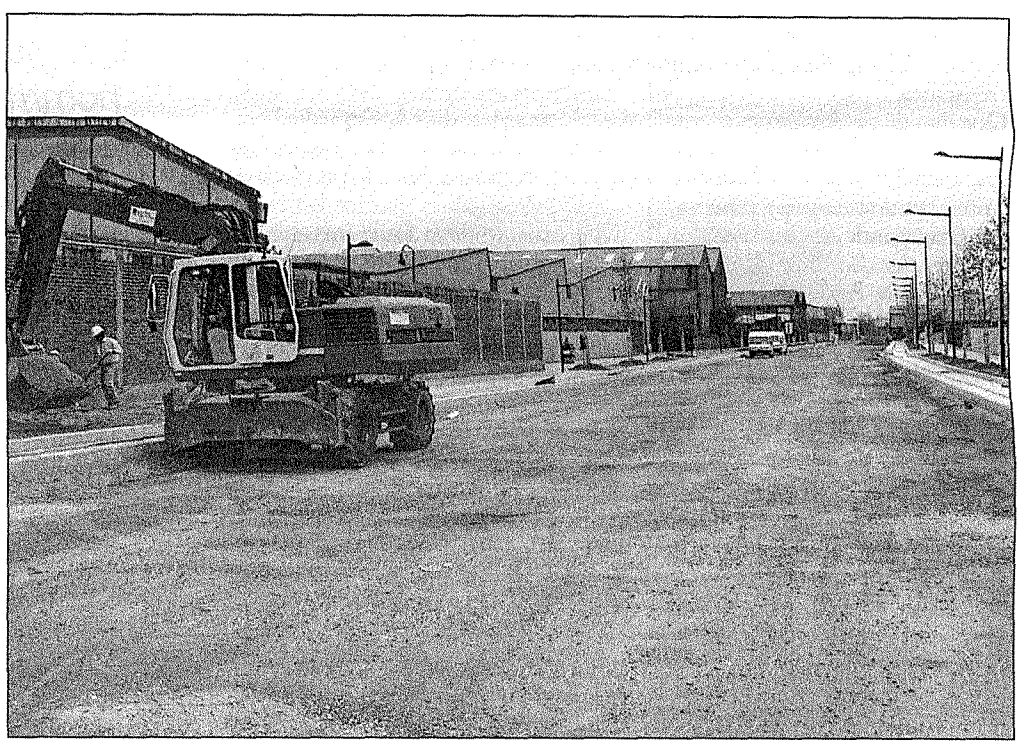

Marc Gaubert

Entre la rue des Fillettes et celle du Landy, le nouvel axe Nord-Sud est en bonne voie. Les arbres sont déjà plantés et la piste cyclable est achevée.

MONTFORT ● *Le quartier se convertit à l'Euro*

La brocante a fait le plein

Peluches, chaussures, vaisselles, livres et timbres de collection ou vêtements pas chers, la dernière brocante du Montfort a fait le bonheur des petits budgets. Samedi 17 avril, plus de 130 exposants ont déroulé leurs étals sur le côté impair de la rue Danielle Casanova et dans les allées de la cité Emile Dubois. Confiée à la société Urbanimation et voulue conjointement par la Maison du commerce et l'association des commerçants du Montfort, avec le concours de la municipalité, cette brocante a permis aux habitants du Montfort, et au-delà, de redécouvrir le entre commercial Emile Dubois où se sont déroulées plusieurs animations. Si le stand de La Poste et les trois clowns, recrutés par le service municipal des Affaires économiques, ont remporté un franc succès, « les calculettes-convertisseurs d'Euro » ont enchanté les heureux attributaires.

1 500 calculettes offertes

« Nous avons souhaité joindre l'utile à l'agréable, explique Michel Mary, président du syndicat des commerçants du Montfort, le convertisseur d'Euros nous a semblé être un bon cadeau. » Ce jour-là, plus de 1 500 calculettes ont été échangées contre des tickets gagnants. « Et ce n'est pas fini, ajoute Michel Mary, cette opération va se poursuivre chez les commerçants de la place Cottin, du Fort, de la rue Alfred Jarry et se terminer par une autre distribution lors de la brocante prévue dans la rue Hélène Cochennec, le 20 juin. » Le maire, Jack Ralite, accompagné de son adjoint à la Vie des quartiers, Pascal Beaudet et de Jeanine Moualed, conseillère municipale du quartier ainsi que Jean-Jacques Karman, maire-adjoint au commerce, étaient au nombre des visiteurs qui avaient bravé le mauvais temps pour participer à cette joyeuse initiative du quartier qui s'est terminée comme elle avait commencé, sous la pluie.

Maria Domingues

Marc Gaubert

8 MAI 1945 ● *Un « devoir » de mémoire*

Voix de femmes

Je chante les armes et l'homme ». Ainsi s'ébranle l'immense épopée virgilienne de l'Enéide, dans cet accord tacite établi avec l'esprit depuis des millénaires de l'homme guerrier engagé dans la lutte… Ainsi s'est perpétué sur le long cheminement de l'histoire humaine l'édifice trompeur d'une exclusivité pourtant éminemment partagée. Car, si l'homme marque de son sceau implacable les convulsions tumultueuses de l'existence, l'histoire est jalonnée de ces femmes livrées dans la lutte, animées de ce courage parfois acharné, toujours sublime qui nourrit les Sabines s'élançant par crainte des effusions sanglantes entrevues, qui nourrit une Jeanne d'Arc s'armant contre l'ennemi anglais au nom de la France. Mais, plus proches de nous encore, furent des femmes héroïnes confrontées aux déchirements de la Seconde Guerre mondiale, à l'âpre obscurantisme du totalitarisme abattu sur l'Europe entière. Des femmes qui, au sein de la multitude attentiste, furent saisies de cette convulsion intérieure et secrète, ce surgissement de la dignité humaine venue des profondeurs abyssales, ce cri déchirant l'air de son écho sonore. Ces femmes, ce furent des êtres du refus qu'on associa au terme modeste de résistantes et dont l'action fondamentale participa de manière décisive de cette mécanique subtile : la Résistance, dont les souffrances innommables, les périls encourus définirent une nouvelle conception de la femme qui remit en cause les jugements établis. Femmes de la Résistance, héroïnes modernes, sans pompe et sans fanfare, et dont le seul signe de ralliement s'arborait au cœur, il n'a qu'un nom, qu'une voix, qu'un visage : « Non ! »

Un « Non » décliné sur toutes les tonalités de la diversité humaine, sous toutes les teintes sociales, toutes les idéologies, les conceptions, les obédiences de la France ; car communistes, catholiques, bourgeoises, employées ou ouvrières, n'importe que le suprême refus de la collaboration et de l'anéantissement de la République, l'affirmation de soi et du « Moi » national au nom de la dignité humaine. Le rôle des femmes ne saurait se mesurer au nombre d'évasions ou actions éclatantes, mais s'inscrit plus profondément dans le quotidien le plus trivial, dans les risques de faits apparemment mineurs, quasi anodins mais lourds de significations et de conséquences.

Tracer à la craie un « V » dans l'autobus, affronter l'occupant en arborant des croix de Lorraine à son bracelet, c'est faire acte de résistance. Arborer comme ces jeunes filles, Jennie, Paulette et Françoise, l'étoile juive alors même que leur confession ne les y contraint pas, en substituant à l'inscription « juif » le terme « papou » par acte d'ironie sarcastique ou, à l'instar de cette marchande de journaux, Marie Lang, faire porter l'emblème juif à son chien, c'est encore faire acte de résistance.

Que dire de ces étudiantes et employées faisant applaudir à la Comédie Française ces vers d'Horace : « Aimer nos ennemis avec idolâtrie / De rage en leur trépas maudire la patrie / Souhaiter à l'Etat un malheur infini / C'est ce qu'on nomme crime et ce qu'il a puni ? »

La propagande fut initialement l'activité majeure de la foule invisible des résistantes, les distributions des tracts et de journaux clandestins, à l'instar du Patriote, de la Pensée libre, de l'Université libre se multipliant, les femmes appelant les épouses de France à refuser le départ de leurs époux, à s'élever pour réclamer une plus grande qualité de ravitaillement pour leurs enfants. La figure de Danielle Casanova s'érige particulièrement en toutes les mémoires, elle qui, pour la première fois, s'adressa directement aux femmes, les enjoignant à manifester devant le ministère des Prisonniers à Paris.

La résistance se résuma également à loger des prisonniers évadés, des résistants clandestins, malgré la menace pesante et omniprésente de la milice, de la police ou de la Gestapo ; de nombreux couvents s'illustrèrent dans ce rôle de cache d'armes et d'hébergement fort périlleux de clandestins. Ainsi les religieuses Augustines de Malestrat, sous la direction de madame Yvonne Beauvais, qui accueilleront de nombreux blessés après le combat du 18 juin 1944 à Saint-Marcel.

Le travail de renseignements et l'action directe succédèrent et renforcèrent à la fois les efforts de propagande. Renseignements fournis par les dactylographes, secrétaires, employées des PTT, interceptant les messages et les diffusant au sein de la Résistance, l'évocation de l'action de Simone Michel-Lévy apparaît incontournable, cette rédactrice aux PTT ayant organisé un complet et efficace système d'acheminement du courrier par voie terrestre, aérienne et maritime qui alimentait de manière décisive les forces résistances.

Nombreuses sont également les employées des mairies qui procurèrent de nombreuses fausses cartes de ravitaillement ou de travail aux réfractaires du service obligatoire. Les agents de liaison se multiplièrent, facilitant le passage de clandestins dans la zone sud à l'instar de Bertie Albrecht, entretenant le contact avec le Général de Gaulle.

Plus radicalement, certaines résistantes luttèrent armes à la main, Léa Blain, Anne-Marie Bauer, organisant des parachutages salvateurs et sabotages nombreux, Marguerite Mouzot détruisant des écluses, des barrages, des chemins de fer.

Chacune mit au service du combat acharné toutes ses capacités, ses qualités, son savoir-faire, consolidant l'édifice quotidien du refus du totalitarisme et de l'inhumanité affichés, des infirmières se détachèrent par leur haut dévouement aux blessés telles Suzanne Laygue s'aventurant jusqu'aux maquis pour assumer sa tâche, France Bloch-Sarazin installa dans son appartement du XIV[e] arrondissement un laboratoire de chimie où furent élaborés des explosifs salvateurs aux assauts résistants. Entraînées par l'action de leurs maris engagés dans l'armée, telles Lucie Aubrac ou Marie-Madeleine Le Faucheux, ou guidées par le refus inhérent de la raison humaine à l'asservissement à la barbarie furieuse, les résistantes durent éprouver les souffrances intenses infligées sans pitié ni scrupule par des êtres de haine…

La souffrance débuta dès juin 1940 par l'exode désespéré de femmes fuyant l'ennemi, animées de ce souffle de détresse qui s'empare de l'homme dans les extrémités les plus sourdes de l'existence. Des femmes séparées de leurs époux, vivant de quelques maigres ressources avec, pour un grand nombre d'entre elles, charge d'enfants, des femmes qui, acceptant les sacrifices les plus éprouvants au cœur maternel, s'éloignèrent de leurs propres enfants pour entrer dans la clandestinité.

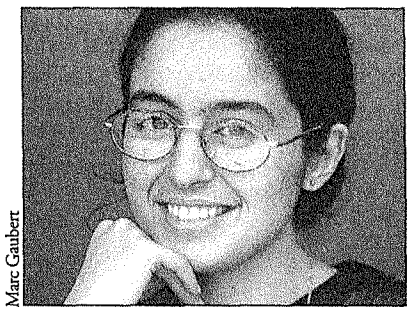

Marc Gaubert

Elle se nomme Nourhoda Himich, il y a deux ans, en 1997, alors qu'elle était encore élève de première au lycée Henri Wallon d'Aubervilliers, elle obtint, à 17 ans, le premier prix du concours national de la Résistance et de la Déportation avec une dissertation sur table, en trois heures. Voici son texte, hommage au « courage parfois acharné, toujours sublime » de ces femmes de la résistance. Les circonstances aidant, il nous a semblé mériter publication.

Clandestinité ou signe d'une vie nouvelle fondée sur des bases nouvelles, mais éminemment inquiétantes et périlleuses, se faire résistante c'est en effet changer de vie, quitter son domicile, changer d'identité pour un pseudonyme trompeur « Françoise », « Marie-Jeanne », « Mozart » et tant d'autres, c'est devoir se maîtriser avec la plus grande force pour que ceux qui vous entourent ne vous suspectent jamais au nom d'un engagement de tous les instants.

Etre résistante, c'est s'exposer aux souffrances de l'arrestation, de la détention dans les camps, combien de noms s'offrent à la mémoire humaine, de femmes s'abandonnant à la lutte ne laissèrent qu'un sourire et disparurent dans la nuit terrible des camps de concentration. Bertie Albrecht, arrêtée en 1942 et de nouveau en 1943, Danielle Casanova arrêtée le 14 février 1942 et morte à Auschwitz, Marie Dubois décédée à Mauthausen en 1945, Simone Michel-Lévy pendue le 13 avril 1945, Emilienne Mapty déportée à Cologne et exécutée le 18 janvier 1943, toutes ces femmes laissant pour certaines derrière elles des enfants, s'érigent en martyrs des temps modernes, Antigones du XX[e] siècle, symboles de tous ceux qui s'élèvent contre le totalitarisme et disent « non ».

Les craintes de la torture, des supplices inhumains de la baignoire, du terrible « déshabillez-vous », les souffrances, la faim qui firent s'évanouir Marie-Claude Vaillant-Couturier au fort de Romainville, qui contraignirent chacune à s'emparer des trognons de choux et épluchures de pommes de terre trouvées ça et là, ne purent vaincre le courage et la détermination de ces femmes.

Comment oublier la peur qui s'empare de l'être en sa chair lorsque les nazis entassent dans des wagons plombés des milliers de femmes affamées exténuées, ignorant qu'elles cheminent dans l'antichambre de la mort ? L'aboiement soudain et brutal des chiens, les inoubliables cris : « Raus, raus ! Zum fünf ! », les travaux continuels dans les camps, les conditions de détention et d'hygiène insoutenables, les appels à quatre heures du matin, l'emprisonnement dans les bunkers, le mépris, l'horreur du spectacle des vivisections auxquelles se refusèrent les médecins arrêtées telles Haïdi Hautval, constituèrent le quotidien de ces héroïnes.

Mais au fond même des humiliations, privations et brimades, s'érige la dignité suprême et revendiquée de la femme, celle exprimée par le retentissement de la Marseillaise entonnée par Marie-Claude Vaillant-Couturier et ses compagnes lors de l'arrivée au camp, celle de la solidarité et de la grandeur d'une femme telle que Mère Elisabeth de l'Eucharistie qui, le 30 mars 1945, écarte une mère de famille désignée par les S.S. pour la chambre à gaz et prend sa place, celle du dévouement des infirmières, dentistes qui mirent au service de la survie toutes leurs faibles forces. Comment ici occulter le courage de la dentiste Danielle Casanova, de Marie-Jö Chombard de Lauve qui tenta au mieux de ses possibilités de sauver les bébés, enfants du malheur, eux-mêmes prisonniers des camps.

La patrie sut faire hommage à ces illustres figures de la Résistance française, les décorant des insignes de la Légion d'Honneur et du dévouement reconnu par la Nation à la défense de la dignité humaine. Cependant, nul ne peut oublier ces combattantes de l'ombre, évanouies dans l'anonymat, perdues dans l'oubli.

La force de leur action, l'héroïsme de leurs actes permirent de forger une nouvelle image de la femme non pas asservie au rôle imbécile d'être frêle voué aux tâches ménagères, à la tenue d'un foyer, et à éloigner de préférence de toute instruction qui pût leur permettre d'exprimer leur intelligence ou de développer leurs talents. Désormais s'érige l'image combattante d'une femme à responsabilité dont les fonctions furent considérables durant la Résistance : direction des maquis, de l'état-major du SR Alliance, telle Marie-Madeleine Fourcade, et pour la première fois certaines d'entre elles furent gradées.

Evénement essentiel, le Général de Gaulle accorda par l'ordonnance du 21 avril 1944 le droit de vote et d'éligibilité aux femmes, premier pas vers une avancée capitale.

Les comités de la Libération donnèrent naissance à des municipalités comportant des femmes dont le nombre s'éleva, fin 1944, à environ une centaine pour la seule région parisienne, ouvrières, employées, infirmières qui accéderont aux postes de maire adjoint.

En octobre 1945 est élue l'assemblée constituante, première occasion d'expression du droit nouvellement acquis des femmes qui éliront trente-neuf députés sur trois cent quarante cinq ; en 1946, l'élection de l'Assemblée nationale porte au premier plan 39 députés femmes, une montée dans la structure sociale approuvée par les Français à 64 %, ainsi qu'en témoigne l'enquête effectuée par l'Institut de l'opinion publique nouvellement créé en 1946. Enfin, consécration suprême, l'arrivée au ministère de la Santé publique de madame Poinso-Chapuis.

Pas considérable dans la lutte quotidienne de la cause féminine, couronné en 1947 par la suppression de l'abattement de 10 % sur les salaires féminins, suppression qui eût été significative si les salaires féminins n'étaient naturellement inférieurs de 10 % à ceux des hommes.

Ainsi esquissés, les germes d'un combat acharné des femmes à la reconnaissance de leurs qualités et de leurs droits se sont vus profondément intensifiés, revivifiés et relancés par le rôle fondamental et combattant des femmes de la Résistance, le port du pantalon par Juliette Gréco à Saint-Germain des Prés exprime cette évolution primordiale et pourtant fortement remise en question dans l'état actuel des sociétés.

Combattantes de l'ombre, les femmes de la Résistance s'engagèrent et se vouèrent au mépris des risques et périls infinis que leur refus du totalitarisme impliquait. Au péril de leur existence, elles permirent à la cause féminine de s'élancer vers la voie d'une progression lente mais sûre. Lente car, contrairement aux « concessions » parfois assez ridicules de la société, être femme nécessite un combat à tous les instants, car selon la formule de Simone de Beauvoir : « On ne naît pas femme, on le devient ».

Nourhoda Himich

Marc Gaubert

Cérémonie en mairie, lors de la Journée nationale de la déportation, le 23 avril, pour rendre hommage aux victimes des camps nazis.

DÉBAT ● *Après l'arrêt puis la reprise des matchs de football en Seine-Saint-Denis*

Comment mettre la violence hors jeu ?

Des acteurs du monde sportif témoignent sur les événements qui ont secoué le ballon rond dans le département. Ils avancent des propositions pour sortir de la spirale des violences sur les terrains de football.

Marc Gaubert

Un match amical pour protester contre la mort d'un jeune supporter avait déjà eu lieu en mars 95 à Saint-Denis.

A Clichy-sous-Bois, le dimanche 28 mars, un footballeur de Saint-Denis était poignardé en plein match. En réaction, le comité directeur du district de Seine-Saint-Denis décidait d'arrêter toutes les compétitions sur son territoire pendant deux semaines. La suspension a été levée le 19 avril. Mais cette décision inédite a agi comme un électrochoc sur les pouvoirs publics. En concertation avec les instances départementales, le ministère des Sports a présenté un dispositif censé casser la spirale de la violence sur les stades. On y trouve pèle mêle le recrutement d'agents de médiation dans les clubs, la présence d'officiers sport de la Police nationale, ou une répression accrue des fauteurs de troubles.

Des avis partagés

José César, le responsable technique des jeunes au CMA football, pense que la question est prise par le mauvais bout : « Les problèmes sont presque toujours liés à des contestations de l'arbitrage. Trop de matchs sont dirigés par des gens trop jeunes ou inexpérimentés qui ne maîtrisent pas la situation. La présence de trois arbitres officiels s'impose, ainsi qu'une meilleure formation ».

Pour Mathieu Carton, licencié chez les moins de 13 ans, « c'est aux joueurs de se discipliner et de relativiser l'enjeu d'un match. On perd, on gagne, et alors ? On doit être capable de se contrôler, de se parler entre adversaires avant, mais aussi après le match ». Une mère de famille aux Quatre-Chemins va plus loin : « Il faut supprimer les championnats de jeunes et tous ces classements qui montent la tête de nos gamins, accuse-t-elle. J'ai inscrit mon fils au foot, d'abord pour qu'il apprenne à vivre au milieu des autres ».

L'association Aubervacances est partenaire des tournois interquartiers organisés par le service municipal des sports. Martial Byl, directeur du dispositif 10-13 ans, met en avant le rôle éducatif : « Le sport est porteur de valeurs positives qui ne sont pas assez enseignées. Parler aux jeunes d'éthique, de fair play, expliquer que l'adversaire n'est pas un ennemi, favoriser la convivialité entre les équipes, discuter avec les parents, aideraient à rendre au foot sa dimension de jeu ». Gary Guams, président par intérim de l'Association sportive des jeunes d'Aubervilliers (ASJA), plaide pour de vrais techniciens du foot dans les clubs : « Des éducateurs diplômés d'Etat dont le bagage pédagogique et les compétences sont capables de faire évoluer certaines mentalités ».

Michel Afonso, capitaine de l'équipe d'Aubervilliers, pense que le problème est extérieur au football : « Le chômage et la précarité fabriquent des exclus et produisent du désespoir. La violence est une forme de réaction contre cet état. Le stade est simplement un lieu parmi d'autres d'exutoire à une immense frustration. La violence disparaîtra du foot lorsque la société se souciera davantage du sort des gens ».

Frédéric Lombard

Alber TiVi

Les propos rapportés ci-dessous sont extraits du magazine vidéo d'informations locales réalisé par le CICA vidéo, des associations et le service municipal de la Vie associative

Le centre de santé

Moi je trouve que les grilles qui entourent le centre de santé ne sont pas très gaies, ça fait un peu prison. Une belle pelouse avec des fleurs eut été préférable, et puis les stores de ce bâtiment qui pendouillent en lambeaux, c'est vraiment très laid. Ça veut dire qu'on a peu de considération pour les gens qui fréquentent le centre de santé.
A mon avis, il vaudrait mieux les retirer parce que ça donne vraiment une image « misèreuse ».

Un centre commercial

Ce qui qui serait bien à Aubervilliers c'est qu'il y est un centre commercial, avec notamment une grande surface bon marché, parce que celles qui existent comme Champion, Monoprix et Franprix sont relativement chères.
En plus, pour les vêtements par exemple, il faut aller aux Quatre-Chemins ou aux Six-Routes de Stains. Donc, réaliser un centre commercial, plus proche, serait vraiment une chose à étudier.

Des petits squares aménagés

Pour les petits enfants (jusqu'a 4 ou 5 ans) il faudrait qu'il existe plus de structures aménagées, parce qu'au niveau des squares c'est pas vraiment ça. Moi, j'habite à la limite d'Aubervilliers, à La Courneuve. Je trouve qu'il faut parcourir une certaine distance avant d'atteindre un petit square, et encore... minuscule.

Dans votre courrier

La rue de La Courneuve

VOILÀ UN MOMENT QUE J'AI ENVIE de vous adresser ce courrier. Je demeure rue de La Courneuve. Une rue attachée à l'histoire de la ville où je suis née. C'est une rue qui mériterait autant d'attention que la rue de la Commune de Paris ou le Marcreux. Ne pensez-vous pas ? Pourtant, passé la rue des Noyers et arrivant à la hauteur du 36, pas un coin de végétation, rien. Beaucoup de crottes de chiens et des arbres qui ne méritent jamais une seule attention de la part des jardiniers, pourquoi ?

Pourquoi cette rue n'est-elle pas mise à l'honneur, avec ses vieilles maisons bourgeoises, ses anciens corps de ferme, son patrimoine chargé d'histoire ?

Pour Aubervilliers, son histoire autour de son cœur (l'église, la mairie), la revalorisation de cette rue serait un bien, pour ses habitants également. Aubervilliers ville propre, ville fleurie, rue de La Courneuve aussi !

Merci de votre écoute et des actions qui pourraient être menées dans notre rue. Je sais toute l'attention que vous portez aux intérêts de notre ville et les difficultés qu'il peut parfois y avoir pour la rendre attrayante.

Mme M...
Rue de La Courneuve

La carte Améthyste

J'AI LU DANS LE DERNIER *AUBERMENSUEL* la réponse faite à ma lettre du 15 mars au sujet de la carte Améthyste et je vous en remercie. Je m'étonne toutefois qu'un grand quotidien puisse parler d'une carte de transports qui n'existe pas en Seine-Saint-Denis. (...) Je vais donc essayer de me renseigner auprès de ce journal pour savoir d'où il tient ces informations.

Mme V...
Rue du Goulet

Les trottoirs du bd A. France

AUBERMENSUEL A PUBLIÉ LE MOIS DERNIER la lettre d'un lecteur attirant l'attention sur la propreté des trottoirs du boulevard Anatole France. Il était notamment écrit : « Si le côté impair du boulevard est à peu près nettoyé régulièrement par les services municipaux, le côté pair échappe, lui, souvent, à tout entretien ».

Ce courrier a été transmis au service du nettoiement de la ville, qui écrit dans sa réponse : « L'importance du passage sur ce boulevard nécessite de la part du service une fréquence de balayage de 7 jours sur 7, à raison même de 2 fois par jour et d'un lavage des trottoirs hebdomadaires, chaque mardi. » Il est également précisé : « Les deux côtés de ce boulevard sont soumis au même rythme de travail, en aucun cas nous ne privilégions un côté ».

La rédaction

Remerciements

EN TANT QUE PRÉSIDENTE DU COMITÉ CROIX-ROUGE d'Aubervilliers-La Courneuve et au nom des membres du comité, des secouristes et des volontaires, je voudrais remercier l'ensemble des personnes qui nous ont aidés et permis de collecter, dans le cadre de l'opération « Réfugiés du Kosovo », des denrées alimentaires et des produits d'hygiène, la semaine du 13 au 17 avril 99.

Les magasins (Monoprix, Champion) nous ont facilité dans notre démarche en annonçant notre opération et en nous prêtant du matériel. Les collèges (Diderot) et lycées ont diffusé l'information auprès de leurs élèves.

Nous tenons plus particulièrement à transmettre nos plus chaleureux remerciements à tous les donateurs qui nous ont permis de confectionner 126 colis alimentaires type (1 kg de sucre, 1 kg de spaghettis, etc.) et diverses denrées, soit un total de 1 tonne 600 kg de produits alimentaires et d'hygiène.

Dès le lundi 19 avril, ces marchandises ont été déposées à notre dépôt départemental, situé à Drancy, pour être acheminées à Marseille.

De Marseille, elles seront expédiées à Tirana, soit par avion (partenariat avec Air France) ou par bateau. Il est prévu que ces colis soient distribués aux familles albanaises qui accueillent les réfugiés.

Yveline Leprat
Présidente du comité Croix-Rouge d'Aubervilliers-La Courneuve

Samedi 29 mai 99
à partir de 14 heures
place du 19 Mars

Fête du quartier Villette

De 1900 à nos jours

Exposition, spectacles, jeux et animations, musiques.

● LOGEMENT SOCIAL

Face aux difficultés financières de l'Office HLM d'Aubervilliers, la municipalité, la direction de l'Office et des amicales de locataires demandent à la population de se mobiliser afin de défendre, ensemble, le droit à être bien logé pour un loyer modéré.

Dossier réalisé par Maria Domingues et Claude Dupont Photos : Marc Gaubert et Willy Vainqueur

Plan de sauvetag

Elaborée par des élus municipaux, des représentants de l'OPHLM, des amicales de locataires, une plate-forme de revendications sera bientôt soumise à l'approbation des Albertivillariens. En effet, si l'on peut se féliciter de mesures positives prises par le gouvernement (abaissement de la TVA sur les travaux...) et de la décision du Conseil régional de financer à hauteur de 10 % les réhabilitations, bien des problèmes restent à régler. Dans l'immédiat, une aide exceptionnelle de 40 millions de francs est demandée pour permettre à l'Office de procéder à des travau urgents dans plusieurs cités de la vill Mais les besoins réels vont bien au-de de cette somme à la fois conséquen et dérisoire au regard de certain

TABLE RONDE ● *Quand la Ville, l'OPHLM, les amicales de locataires s'unissent pou*

Ils veulent agir sur un fi

● L'Office a décidé de ne pas augmenter les loyers pour 1999 et de présenter un budget en déséquilibre. Dans un même temps, vous avez cosigné un texte-pétition en direction de la population qui exige, entre autres, une aide immédiate de 40 millions de francs. Qu'en est-il exactement ?

PIERRE RINGOT, maire-adjoint et président de l'OPHLM.

Ces 40 millions de francs devraient permettre à l'Office de faire face à des travaux très urgents un peu partout dans la ville. Bien entendu c'est en dessous de ce qu'il nous faudrait pour réhabiliter, entretenir et améliorer la vie dans nos cités.

Pour bien comprendre les difficultés de l'Office, je citerai trois pourcentages : 52 % du montant des loyers sert à rembourser les emprunts contractés pour réhabiliter et construire, 22 % de cette somme est consacré à la fiscalité sous formes de taxes diverses, sur les salaires, la taxe foncière, le droit au bail, la TVA... Ajoutez à cela les frais de fonctionnement et de personnel de l'OPHLM, les 10 % restant sont nettement insuffisants pour assurer l'entretien, la rénovation et les réparations nécessaires dans les différentes cités. Nous vivons un cruel paradoxe, les loyers sont trop chers pour les gens et l'Office manque d'argent. Il faut agir ensemble et vite !

MARC RUER, représentant de la Confédération nationale du logement (CNL).

Le paradoxe est d'autant plus grave que le logement ne semble pas être une priorité pour l'Etat puisque, dans le budget de la nation, il arrive en 14e position. Mais au plan local il y a aussi des choses à améliorer comme mieux faire rentrer l'argent en louant plus vite les appartements vides... Il faut aussi réfléchir aux 11 % de loyers impayés.

JACK RALITE, sénateur-maire d'Aubervilliers.

Les financements pour construire des logements neufs ne sont pas les mêmes que pour les réhabilitations. Le fait de ne pas construire ne signifie pas que l'on pourra réhabiliter, ce n'est pas aussi simple... Nous l'avons tous constaté, la majorité de la population d'Aubervilliers s'appauvrit. Notre ville ne lutte pas à armes égales avec d'autres communes bien plus riches et qui ne font aucun effort pour le logement social. Il faudrait un rééquilibrage des aides pour qu'elles soient indexées sur le nombre de logements sociaux. Pour sortir les Offices HLM de la crise qu'ils traversent, quasiment tous, il faudrait des emprunts à taux 0 par exemple. Cela permettrait à l'Office de construire des logements aux loyers plus abordables. Il faut trouver de nouvelles réponses car même les quelques progrès que nous avons enregistrés sont insuffisants.

PIERRE RINGOT. C'est bien là le cœur du problème, les loyers sont devenus trop chers, les moyens de l'Office sont trop faibles et ceux des locataires ne cessent de diminuer. Il faut que le gouvernement corrige cette spirale infernale en bouleversant les choix budgétaires dès l'an 2000. Ce n'est pas en grappillant des aides ça et là que l'on va régler la crise du logement social.

JACK RALITE. Si la municipalité ne peut pas suppléer totalement aux difficultés de l'Office, elle fait tout de même beaucoup. Rien que pour cette année, le conseil municipal a voté plus de 10 millions de francs pour aider l'Office. Ainsi 600 000 francs sont consacrés aux emplois-jeunes recrutés pour le nettoiement des espaces extérieurs des cités, 1,4 million de francs iront à l'entretien et aux plantations des espaces verts, 3,9 millions de francs seront affectés à la surveillance de certains parkings et 4,875 millions de francs vont être débloqués pour aider à la réhabilitation du 112 de la rue Hélène Cochennec au Montfort, les tours 21 et 25 du Pont Blanc et les trois immeubles 19, 21 et 23 de la rue de l'Union à la Villette.

MARC RUER. Notre ville a construit beaucoup de logements sociaux, c'est bien mais maintenant il faut que cela soit reconnu et qu'il y ait une discrimination des aides. Cela a été mis en place pour les villes dites « riches » qui ont dû faire preuve de solidarité envers les communes les plus démunies. Pourquoi pas une telle mesure pour soutenir les Offices « pauvres » ?

En s'associant à cette démarche, la CNL ne renie en rien sa particularité et les désaccords qui peuvent parfois l'opposer à la direction de l'Office. Mais aujourd'hui, c'est la question des moyens des Offices HLM qui est posée ainsi que celle de la survie du logement social. Il faut une mobilisation forte, massive et générale qui ne pourra être efficace que si elle compte les locataires et leurs représentants dans ses rangs.

JACK RALITE. L'une des forces d'Aubervilliers est que ses habitants ont toujours su se serrer les coudes quand il le fallait. Hier c'était pour obtenir un théâtre ou un stade, aujourd'hui c'est pour voir aboutir une ligne de métro ou sauvegarder le droit à un logement à loyer modéré... Ensemble, chacun restant soi est une formule qui m'est chère et qui résume bien la richesse de notre cité.

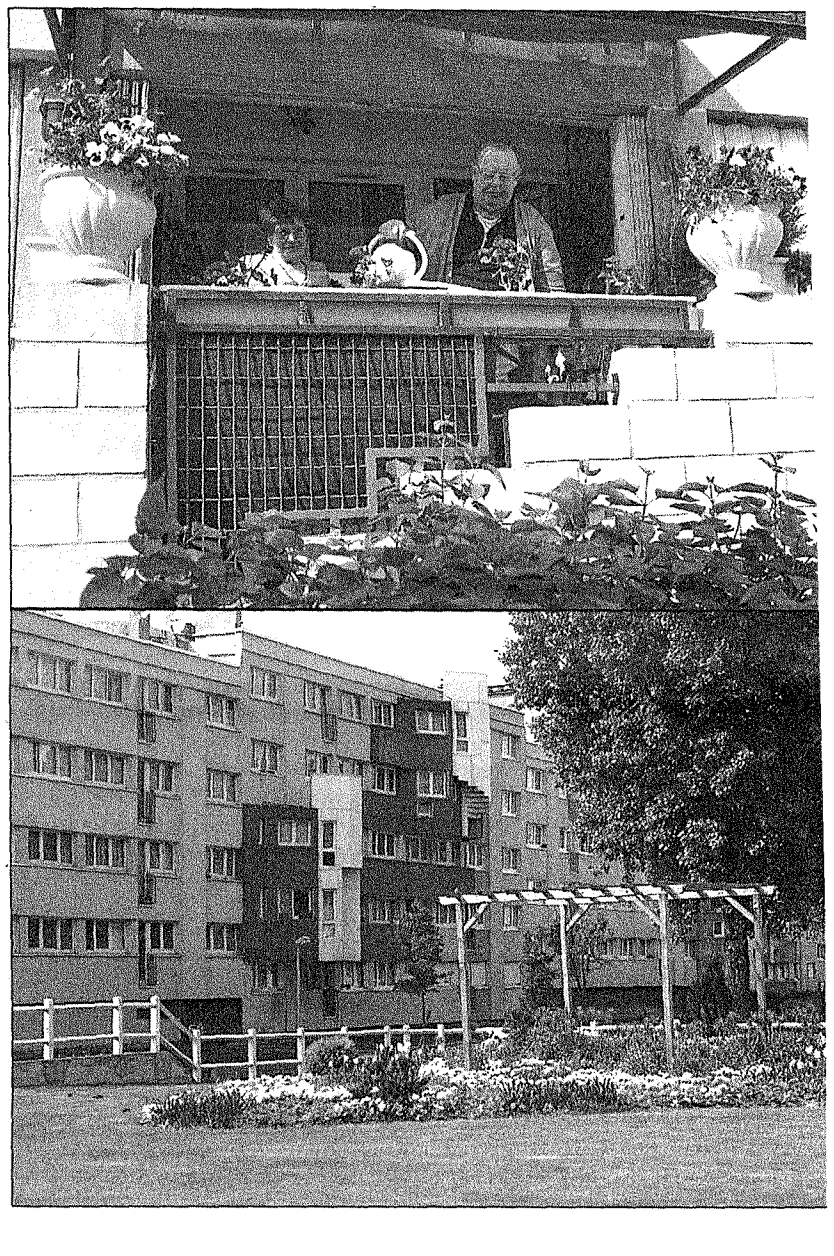

Réfection des halls d'immeubles à Firmin Gémier.

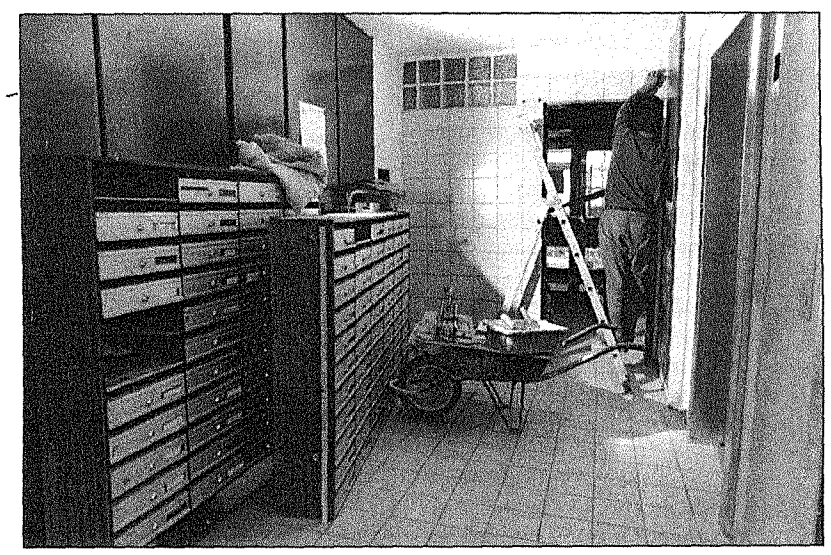

pour le logement social

ensembles d'Aubervilliers, très dégradés, dont les locataires attendent de retrouver un habitat et un environnement plaisants. A plus long terme, une réduction de la TVA à 5,5 % sur les prestations de l'Office, l'abrogation de la taxe sur les salaires, de la taxation et du surloyer, l'augmentation des aides à la pierre et la diminution des taux d'intérêts pour les emprunts à la construction et l'allongement de la durée de leur remboursement sont également revendiqués, ce qui s'apparente à un véritable plan de sauvetage du logement social. Cet ensemble de demandes sera adressé à la Caisse de garantie du logement social, un organisme susceptible d'apporter aide et soutien aux Offices HLM en difficulté avec laquelle une discussion est actuellement en cours.

éliorer la vie dans les cités

nt commun

● *Pour rajeunir l'habitat ancien*

Une association privé-public

L'OPAH remet en valeur des immeubles dont la qualité architecturale passait jusqu'à présent inaperçue. Ici, le 16 boulevard Anatole France.

Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat ont permis de traiter, en 1997, 33 immeubles vétustes représentant 226 logements. Ce sont des procédures administratives lourdes qui associent l'initiative publique à celle des propriétaires privés pour résorber l'habitat ancien dégradé. Depuis 1985 ce sont donc au total 402 logements qui ont ainsi pu être rénovés. En 1999, plus de 4 millions de francs seront consacrés à ce type d'opérations auxquels s'ajouteront une subvention spéciale de 2 millions pour la réalisation de la résidence sociale Prima (ancien hôtel meublé insalubre situé en face de la Documentation française).

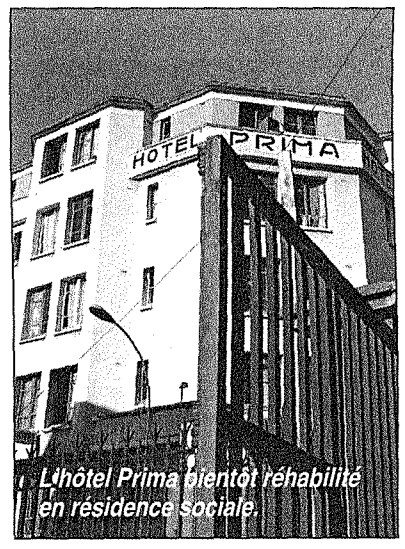

L'hôtel Prima bientôt réhabilité en résidence sociale.

INSALUBRITÉ ● *Avec la démolition d'un vieil immeuble rue des Noyers*

La fin d'un péril

Plus de danger au 18, rue des Noyers. La Ville a mis fin au péril imminent en détruisant l'immeuble de deux étages qui y était situé.

Infiltré d'eau, le mur ayant pignon sur rue menaçait dangereusement de s'écrouler, juste en face de l'école Notre-Dame-des-Vertus. Du coup, dès novembre 98, un arrêté de péril imminent était pris, obligeant à l'évacuation immédiate des occupants. Cinq personnes ont ainsi été hébergées d'urgence. Certaines vivaient dans les lieux depuis de nombreuses années sans mesurer la réalité du danger. Depuis, grâce à un travail commun avec le service de l'habitat, des solutions de relogement à long terme ont été trouvées.

Lors de l'assemblée générale de la copropriété, convoquée en urgence, et au vu du rapport de l'expert, une réhabilitation était exclue (du fait de son coût prohibitif). La démolition était alors votée et la Ville, en tant que propriétaire des lieux, a donc fait procéder aux travaux de démolition.

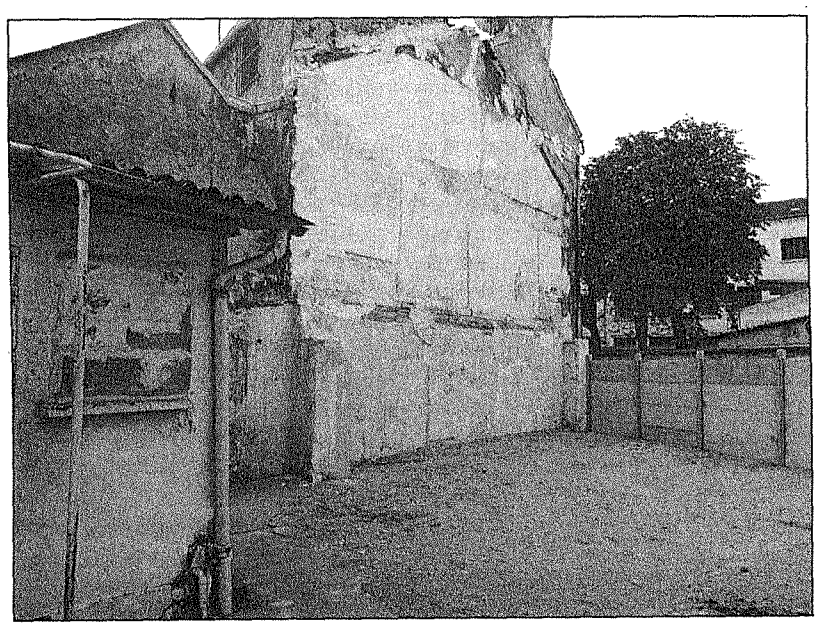

En attendant l'affectation définitive du terrain, un mur de clôture a été élevé par les services municipaux.

Pour le moment aucun autre projet de construction nouvelle n'est à l'ordre du jour car le plan d'occupation des sols prévoit un élargissement de la voirie. Un nouveau schéma de déplacement urbain étant à l'œuvre, il pourrait remettre en question cette contrainte. En attendant, un simple mur de clôture a donc été élevé.

Vite dit

● HABITAT ANCIEN
Le service communal d'hygiène et de santé voit son budget de fonctionnement augmenté de 6,9 % en 1999 et atteindre la somme de 1,061 million de francs. Afin d'accompagner les personnes en grande difficulté vivant dans l'habitat ancien dégradé, cette hausse permettra notamment de se substituer aux propriétaires défaillants, en avançant la somme d'argent nécessaire à la fourniture d'eau ou d'électricité.

● PLAN PARKING
Le plan de sécurisation des parkings de l'OPHLM est maintenu pour la troisième année. Son coût reste de 3,9 millions de francs. A noter que l'OPHLM devrait proposer à la municipalité d'autres moyens d'actions en raison de la mise en œuvre de la loi contre les exclusions. Elle prévoit que l'OPHLM ne peut plus lier de manière obligatoire la location d'un parking avec le logement.

● ENTRETIEN DES ESPACES EXTERIEURS DE L'OPHLM
27 emplois jeunes ont été affectés à l'entretien des espaces verts, anciennement sous la responsabilité de l'OPHLM et depuis l'année dernière sous la direction du service municipal, pour un coût évalué à 1,5 million de francs.

● RÉHABILITATION
Le conseil régional d'Ile-de-France a décidé de participer aux financements des réhabilitations, à hauteur de 10 %, sous la condition qu'une autre collectivité locale (la commune ou le Département) en fasse autant. La municipalité a donc *proposé d'introduire une aide financière à l'OPHLM pour trois opérations de* rénovation : 112 Cochennec, 19, 21, 23 rue de l'Union et 21, 25 Pont-Blanc. Cette aide se monte, pour 1999, à 4,875 millions de francs.

● TAUX D'INTÉRÊT
La municipalité souhaite renégocier les taux d'intérêt avec la Caisse des dépôts et consignations, principal bailleur de fonds pour les opérations concernant le logement social. L'encours de l'OPHLM est actuellement de 446 millions de francs avec des taux d'intérêt au-dessus de 4,3 %. Pour Jack Ralite, le maire, il faudrait un taux renégocié à 3,5 % afin que la Caisse remplisse son rôle social.

● TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
En 1995 il y a eu 558 transactions immobilières sur le territoire d'Aubervilliers. La Ville a fait 11 préemptions d'achat, sur lesquelles 7 ont abouti. Elles représentent 1,25 % des transactions et 2,46 % des montants financiers. En 1996, la Ville a fait 14 préemptions, soit 1,57 % des transactions pour 2,42 % des montants financiers. En 1997, la Ville a fait 0,86 % de préemptions sur l'ensemble des transactions immobilières, représentant 0,71 % des montants financiers et enfin, en 1998, la Ville a fait 0,15 % des transactions, soit 0,03 % des coûts. La rumeur selon laquelle la Ville poursuivrait une politique d'acquisition foncière démesurée est ainsi démentie.

● 50 CASANOVA
Afin de mettre un terme au conflit qui oppose les locataires du 50 Casanova et l'OPHLM (ces derniers contestent les conditions de réalisation de la réhabilitation), le maire a proposé le recours à une mission d'arbitrage, dépendant directement de l'Etat : la Milos.

● CONSTRUCTION NEUVE
Le promoteur immobilier Promogime s'est déclaré intéressé par la réalisation d'un immeuble de 72 logements, en copropriété, dans le quartier du Pont Tournant, à côté du futur parc prévu le long des berges du canal.

● CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 14 avril, l'assemblée communale a véritablement lancé le processus de création de la communauté de communes. Compte rendu.

Photos : Marc Gaubert et Willy Vainqueur

Communauté de commur

En décembre, nous avons voté le principe de la création de la communauté de communes, ce soir nous en engageons le processus ». En ouvrant ainsi la dernière séance du conseil municipal, le sénateur maire Jack Ralite a souligné qu'il appartenait aux élus de se prononcer sur la demande officielle faite au préfet du département de « prendre les dispositions réglementaires » en vue de sa création. A une très large majorité les élus ont approuvé cette demande, qui fait suite au « premier engagement » de décembre 1998 (lire encadré ci-contre), entrant ainsi « dans le vif du sujet ».

Cette entité nouvelle, qui n'a pas vocation de se substituer aux communes, mais de permettre « aux villes concernées de peser d'un poids plus fort, d'être un interlocuteur plus écouté à l'heure des décisions les concernant », réunira Aubervilliers et Saint-Denis, mais aussi sans doute Epinay et Villetaneuse, « qui ont fait connaître leur souhait de s'associer à cette démarche », et qui, dans les prochains mois, devront confirmer cette volonté. Afin de suivre de près toute cette procédure, un groupe de travail de 13 membres a été mis sur pied, comprenant les diverses familles politiques, en fonction de leur nombre d'élus (1). Jack Ralite a également rappelé que de nombreuses réunions s'étaient déjà déroulées dans chacun des douze comités consultatifs de quartiers, sans oublier d'autres rencontres, par exemple le personnel communal, les associations, des personnalités locales et le monde économique. Au total, ces débats au centre desquels la question des transports en commun a été la plus fréquemment évoquée, ont regroupé un millier d'Albertivillariens.

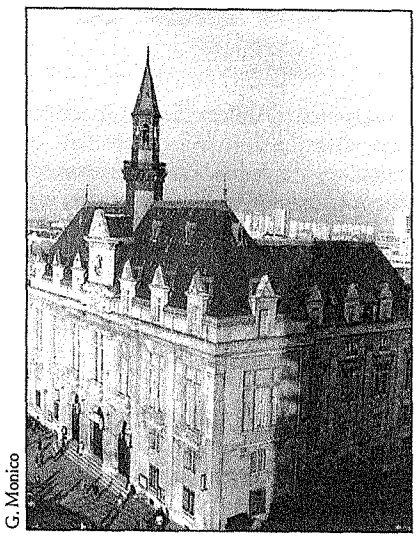

G. Monico

Quatre municipalités s'unissent pour peser plus lourd en Ile-de-France : les mairies d'Aubervilliers, de Saint-Denis...

Une charte intercommunale du développement

A cette démarche, a-t-il rappelé, s'ajoute celle entreprise parallèlement par les villes de l'arrondissement, Aubervilliers, Epinay, l'Ile-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse, auxquelles s'est jointe Pantin, soit dix villes au total qui viennent de s'engager dans l'élaboration d'une « charte intercommunale de développement », présentée lors des dernières Assises de la Plaine qui ont réuni 307 participants. Le même esprit domine : peser d'un poids plus fort à l'heure des grands choix, et notamment dans l'élaboration du contrat de plan entre l'Etat et la région Ile-de-France.

Jack Ralite a rappelé que 1 680 établissement publics de coopération intercommunale existent aujourd'hui en France intéressant 18 876 communes et 35 millions d'habitants, mais que, paradoxalement, « peu de villes sont, dans la région Ile-de-France, engagées dans ce type de démarche. »

Ainsi, « Saint-Denis et Aubervilliers seront à l'heure » pour une communauté effective au 1er janvier 2000, permettant à cette date l'application d'une taxe professionnelle unique. Il s'agira aussi de conduire « des coopérations autour de projets que l'on ne peut pas restreindre aux seuls territoires communaux », les transports, l'habitat, l'environnement... ces « symbioses territoriales » permettant « une nouvelle intelligence du réel ».

Eric Bontemps

(1) Le groupe comprend donc deux élus de droite, deux socialistes, deux du groupe communiste Aubervilliers au cœur, un vert et six du groupe communiste et républicain.

A SAINT-DENIS

Jeudi 15 avril, dans une délibération identique à celle d'Aubervilliers, le conseil municipal de Saint-Denis a voté la demande de création de la communauté de communes.
Le groupe UDF a rejoint la majorité de gauche en votant pour, le groupe Front national a voté contre et *Henri Bernadac, RPR, s'est abstenu.*

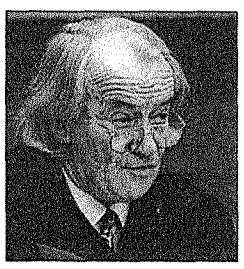

Jack Ralite, sénateur-maire.

Pascal Beaudet, personnalité apparentée au Groupe communiste et républicain.

Carmen Caron, présidente du Groupe communiste et républicain.

Jean-Jacques Karman, du Groupe communiste Aubervilliers au cœur.

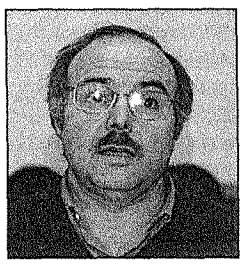

Jacques Salvator, du Groupe socialiste et républicain.

Evelyne Yonnet, présidente du Groupe socialiste et républicain.

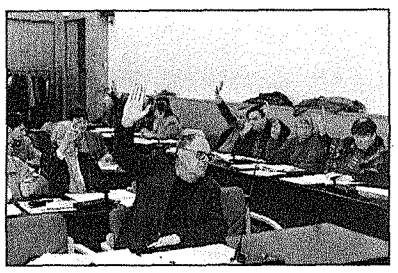

● *Le débat*

« Pour que la responsabilité démocratique se développe »

Evelyne Yonnet remarque que lors de la séance du mercredi 16 décembre « peu, voire aucun élément » n'avait été communiqué au conseil sur la volonté d'Épinay de s'associer à cette démarche et que « la communication de la ville qui s'en était suivie n'y faisait toujours pas référence. »

Un nouvel exercice démocratique

Jean-Jacques Karman souligne qu'il avait relevé au conseil de décembre « qu'Épinay était sur les rangs », ce qui se confirme aujourd'hui, avec Villetaneuse en plus. Les données sont donc changées quant au système de représentation des villes qui ne peut plus reposer sur la parité comme imaginé au départ (9 délégués pour chacune des deux villes Aubervilliers et Saint-Denis). S'agissant de « questions où les intérêts de certaines villes peuvent être supérieurs à l'intérêt communautaire » les décisions « dépendront d'un vote majoritaire de conseillers d'autres villes ».

Jacques Salvator précise qu'une décision pouvant être imposée à une seule commune relève d'une majorité des deux tiers au sein du conseil communautaire et ajoute : « Il faut que cet article du code des communes soit connu (...) surtout dans une situation ou plusieurs villes sont associées. » Tout en étant un « ardent défenseur de la démarche intercommunale » il veut attirer l'attention, en toute « lucidité », sur les difficultés de l'exercice de la démocratie dans cette nouvelle configuration. L'élu cite l'exemple du projet de la porte d'Aubervilliers qui a fait l'unanimité du conseil : « Imaginez la manière dont les votes pourraient se faire. »

Alors qu'il « applaudit » à l'initiative des dix villes, évoquée par le maire dans son introduction, autour d'un objectif de coopération « bien déterminé » dans lequel « on ne délègue rien », Jean-Jacques Karman estime qu'avec la communauté de communes « il s'agit de mettre en place des mécanismes conduisant à la supra-communalité ».

Une communauté de projets

« Cette nouvelle structure crée pour les élus des responsabilités supplémentaires », estime Carmen Caron, faisant en particulier ressortir la nécessité de tisser « un lien permanent avec les citoyens ». Car au fond, ce qui les intéresse, « c'est ce que la communauté va leur apporter ? Comment, dans l'immédiat et dans l'avenir, leur vie et la ville vont être amenées à changer, à bouger ? » Aussi, pour importante que soit la structure, renchérit Pascal Beaudet, elle n'est qu'un outil qui ne doit pas « focaliser » toute l'attention, tant il est vrai que « nous serons jugés sur notre capacité à développer des projets concrets » (Carmen Caron).

Compétences : ce n'est pas le tout ou rien

En ce qui concerne les compétences qui seront mises en commun, Jacques Salvator insiste sur le fait qu'il faut « ôter de la tête de nos concitoyens » l'idée que « ou c'est tout, ou c'est rien. (...) Il est possible de choisir le type précis de compétences dans chacun des champs (voir ci-contre délibérations). « C'est un travail ardu qui mérite d'être placé sous contrôle citoyen ».

Vers quel statut juridique ?

Si la communauté de communes s'impose aujourd'hui comme le seul statut juridique possible, en sera-t-il de même après le vote de la nouvelle loi sur l'intercommunalité ? Question posée par MM. Salvator et Karman.

Le premier s'en réfère aux compétences mises en commun. Si la communauté d'agglomération s'avérait « beaucoup plus avantageuse » il faudrait alors « veiller à ce que la réversibilité (vers cet autre statut juridique) soit facilement autorisée ». Le maire rappelle que dans l'état actuel du débat parlementaire la communauté de communes reste la formule la plus souple, évitant justement « le tout ou rien ».

Le second s'en réfère à la dotation globale de fonctionnement qui passerait de 110 F par habitant à 250 F avec la communauté d'agglomération. A ceci près, précise le maire, que ces sommes étant modulées par les capacités fiscales des villes, ces sommes, et donc leur différentiel, deviennent beaucoup moins importantes.

Démocratie directe et démocratie participative

Pascal Beaudet et Carmen Caron soulignent que le sujet a été l'occasion pour les comités de débattre « pour la première fois d'une question qui engage vraiment l'avenir d'Aubervilliers ». Ils remarquent que les questions formulées étaient de même nature que les interrogations des élus eux-mêmes au début du processus.

A cette étape du processus, pour Evelyne Yonnet, Jacques Salvator et Jean-Jacques Karman, la consultation de la population ne peut en rester aux comités consultatifs de quartiers car elle doit s'alimenter d'un débat contradictoire « sous forme de réunions publiques ».

Que les groupes politiques représentés au sein de l'assemblée communale « aient toute latitude pour défendre leurs positions » au cours de meetings ou débats, souligne le maire, « c'est non seulement leur droit mais aussi leur devoir ». En ce qui concerne le « gouvernement de la ville qu'est la municipalité » il défend, et chacun en son sein, la position majoritaire. Démocratie directe et démocratie participative étant deux aspects tout aussi nécessaires pour que la « responsabilité démocratique se développe ».

Enfin, Evelyne Yonnet estime « indispensable qu'un compte rendu exhautif du débat contradictoire de notre assemblée soit assuré dans *Aubermensuel* » (1).

Robert Costagliola

(1) Précisons qu'un article comme celui-ci compte quelque 5 000 caractères contre plus de 50 000 pour l'intégrale du débat, soit 7 pages du journal. La rédaction espère toutefois avoir répondu à cette attente et à celle des lecteurs et, qu'à défaut d'être exhaustif, ce compte rendu soit aussi complet et fidèle que possible.

es : « Dans le vif du sujet »

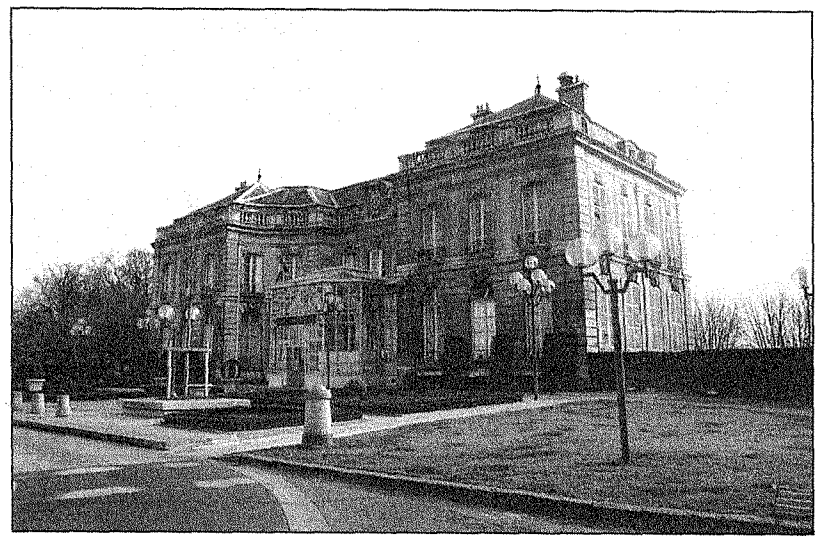

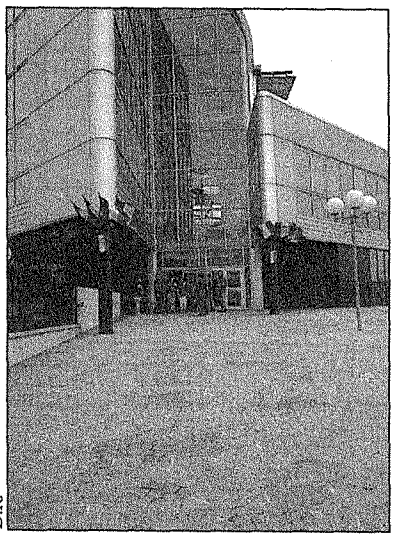

D.R

...d'Epinay et de Villetaneuse.

La suite des événements

Après avoir engagé le processus de création de la communauté de communes, le conseil aura à se prononcer, probablement en septembre, sur les statuts de l'établissement public qui préciseront, notamment, l'adresse de son siège et sa dénomination, le contour exact des compétences transférées, le nombre de membres du conseil communautaire et le mode de représentation des communes, son règlement intérieur, l'affectation des personnels, etc. Autant de questions qui seront mises en débat dans la période prochaine.

Les conseils municipaux d'Epinay (le 20 janvier) et de Villetaneuse (le 25 mars) ont fait savoir qu'ils voulaient s'associer à cette démarche.

LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

C'est par 36 voix pour (Groupes communiste et républicain, socialiste et républicain, groupe R. Labois, Forces unies de Progrès), 6 voix contre (Groupe communiste Aubervilliers au cœur) et 2 abstentions (Gaston Maletras, Josée Baudry) que le conseil a adopté une délibération en 5 points, pour :
1. Engager le processus de création de la communauté de communes et demander au préfet de prendre les dispositions réglementaires à cet effet. Demander :
2. Que le périmètre de cette communauté comprenne Aubervilliers et Saint-Denis.
3. Qu'il puisse être étendu à Epinay et Villetaneuse si elles en confirment la volonté.
4. Que le calendrier permette la mise en place de la communauté au plus tard avant le 31-12-1999 afin d'instaurer une taxe professionnelle unique au 1er janvier 2000.
5. Enfin, le conseil a désigné les compétences suivantes à transférer :
• Aménagement de l'espace intéressant l'ensemble de la communauté : schéma directeur, schéma de secteur, charte intercommunale de développement et d'aménagement, Zac d'intérêt communautaire.
• Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté.
• Protection et mise en valeur de l'environnement : charte de l'environnement.
• Logement : programme local de l'habitat.
• Actions en faveur de l'emploi et de l'insertion par l'économique.

● PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 18 mai 1999 à 19 h à la mairie
Toutes les séances sont publiques.

● *Extraits des séances des 3 et 31 mars, du 14 avril*

Au fil des dernières délibérations

L'importance de certaines questions (Contrat local de sécurité, budget...) examinées lors des derniers conseils municipaux n'a pas permis de rendre compte des autres délibérations. Retour sur quelques-unes d'entre elles.

Finances

• Adoption, dans le cadre du budget 1999, de la redevance d'assainissement fixée à 0,780 F/m^3 qui rapportera 3 432 000 F. 4 400 000 m^3 d'eau sont chaque année assainis.
• Le taux de la redevance relative aux déchets industriels banals due par les entrepreneurs et les commerçants pour le ramassage et le traitement de leurs déchets, a été fixé à 0,08 F/litre. Chaque année, ce sont environ 36 millions de litres traités pour 180 redevables concernés.
• Contrat de nettoyage et d'évacuation des déchets du marché pour un forfait annuel de 1,120 million de francs par la société OTN environnement suite à une procédure d'appel d'offres.
• Fixation d'un droit d'occupation du domaine public de 1 700 F/jour pour les tournages de film sur la commune. Cela correspond aux frais de visite des lieux, de signalisation et de pose de barrières de police nécessaires au bon déroulement des tournages et que la Ville était jusqu'à présent seule à supporter. En 1998, 28 tournages répartis sur 53 lieux ont représenté l'équivalent de 110 jours de prises de vues.
• Participations de la ville :
- aux syndicats intercommunaux qui gèrent le Conservatoire national de Région (7,6 millions de francs), le cimetière intercommunal (1,7 million de francs), et au syndicat mixte pour l'aménagement de la Plaine Saint-Denis (0,6 million de francs).
- à trois réhabilitations de l'OPHLM et à hauteur de 10 % pour déclencher la participation financière de la Région, elle aussi égale à 10 % du montant des travaux, soit 4,872 millions de francs pour le Pont-Blanc, les rues de l'Union et Cochennec concernant 852 logements.
• Vote de diverses subventions à des associations travaillant dans des domaines tels que la solidarité, le sport, les loisirs, la culture, la santé...

Urbanisme

• Adoption des bilans de concertation préalable à des modifications sur deux ZAC (zone d'aménagement concerté) :
- Celle du Pont Tournant, créée en 1993, dont la réalisation a été confiée à la SEM Plaine Développement. Deux opérations ont été réalisées. Un immeuble de 10 000 m^2 de bureaux et 53 logements. Un nouveau programme de Zac a été voté avec l'aménagement d'un parc. La consultation publique s'est révélée positive. Des remarques ont été faites sur le gardiennage de cet espace public.
- Celle du Marcreux, créée en 1994 et dont la réalisation a été confiée à la Sidec, a permis l'implantation de deux entreprises, Via Francs et Europlast. En 1997, décision a été prise d'aménager un nouveau parc de un hectare et d'implanter 17 000 m^2 de studios de cinéma. A cet effet le plan d'aménagement a donc été également révisé et la population consultée. Là aussi le projet a été bien accueilli. Les questions posées concernaient là aussi le gardiennage du parc, la réalisation d'une voie prolongeant la rue Nicolas Royer et le recul des constructions par rapport aux pavillons existants.
• En ce qui concerne la réalisation du parc du Marcreux, la procédure de mise en concurrence par appel d'offre a été lancée. Rappelons qu'il est destiné à devenir un lieu de promenade avec une pelouse plantée de 23 gros arbres, agrémenté d'une aire de jeux de ballon, d'une allée stabilisée pour les jeux de boules. Coût de l'opération 7,356 millions de francs, répartis sur 1999 et 2000. Elle bénéficie d'une subvention de la Région pour plus de 3 millions de francs.
• Acquisition du 18 rue des Noyers pour répondre à la nécessité d'élargissement de la rue Chapon entre la rue de La Courneuve et la rue du Commandant L'Herminier. Elle permet d'apporter aussi une solution à ce bâtiment frappé d'un péril imminent en novembre 98 (lire p.13).

4,8 millions de francs pour les réhabiliations du 112, Cochennec, 21 et 25, Pont Blanc et 19,21,23, rue de l'Union.

Divers

• Création d'un poste d'emploi jeune supplémentaire, grâce à une convention de partenariat entre EDF et le Centre d'action sociale. Il sera affecté à la gestion des impayés en matière d'énergie pour les personnes en grande difficulté.
• Transformation des anciens locaux du commissariat en une maison de justice, rue Bernard et Mazoyer. La Région financera à 80 % les travaux de réhabilitation dont le montant s'élève à près de 3 millions. S'y installeront en permanence un magistrat, un greffier, des permanences d'avocats, d'associations d'aides aux victimes et des éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse (voir *Aubermensuel* d'avril).
• Approbation du financement des travaux aux Laboratoires d'Aubervilliers. Implantés depuis 1992, sous la direction du chorégraphe François Verret, leur installation s'est faite sans aménagement spécifique. Face au développement des activités et à l'accueil d'un public toujours plus nombreux, des travaux vont être réalisés et se dérouleront sur 3 années. Réfection de la toiture, électricité, chauffage et aménagement. Le budget, estimé à 6 millions de francs, sera pris en charge à 75 % par la Drac (État), la Région et le conseil général.
• Approbation du dispositif de résorption des dépôts sauvages de déchets et des tarifs d'enlèvement (lire p. 8).
• Adhésion de la ville au groupement de commandes publiques, initié par le Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication), concernant les flux de télécommunications. Ce dispositif permet aux communes adhérentes de bénéficier d'une consultation collective sur la procédure d'appels d'offres et d'obtenir des conditions tarifaires avantageuses en matière de communications téléphoniques notamment.

Claude Dupont

*S*écurité

Séance de travail au Landy

Pour la première fois de son histoire, le Conseil communal de prévention de la délinquance s'est déroulé dans le préau de la maternelle Robert Doisneau, au Landy. Habituellement, cette séance de travail régulière se tient en mairie où elle rassemble des représentants de la Justice, de la Police nationale, de la municipalité, de l'OPHLM, des services municipaux et des travailleurs sociaux en contact avec des publics jeunes, mineurs et majeurs. Outre sa délocalisation, la présence de Bruno Leroux, maire d'Epinay, député d'une partie de la Plaine Saint-Denis, celles de Didier Paillard, premier adjoint du maire de Saint-Denis, et de Thierry de Bouétiez de Kerorguen, sous-préfet de la Seine-Saint-Denis, accentuaient le caractère exceptionnel de ce premier Conseil local de prévention et de sécurité proposé par le maire.

« On parle souvent des quartiers au CCPD, c'est bien qu'il s'y déplace parfois... », expliquait le maire Jack Ralite, en préambule, avant de passer la parole à Bernard Vincent, maire-adjoint à la prévention et à la sécurité.

L'ordre du jour était largement consacré aux troubles quotidiens que subit la population du Landy. L'installation prochaine d'une antenne de police, rue du Landy, qui préfigurera le futur commissariat de la Plaine Saint-Denis, a également été évoquée.

Ensemble contre la délinquance

Depuis plusieurs mois, un groupe d'individus mineurs et majeurs se livrent à des actes plus ou moins graves qui sapent la vie des habitants du quartier du Landy, au point que ceux-ci ont été reçus le mois dernier par le sous-préfet.

Qualifiée de « très préoccupante et paroxystique » par Pascal Beaudet, maire-adjoint à la Vie des quartiers, et même si elle s'est améliorée ces derniers temps, « la situation reste tendue ». Les fauteurs de troubles étant des récidivistes connus des services de police, tous les membres de l'assemblée se sont interrogés sur le type d'actions à mettre en œuvre pour faire cesser ces agissements inacceptables. Dans un premier temps, l'arrivée d'une antenne de police composée de 25 à 30 fonctionnaires devrait permettre d'intervenir plus rapidement aux appels des riverains. (Lire p. 8).

C'est là un des premiers effets palpables de l'intercommunalité entre Saint-Denis et Aubervilliers.

Maria Domingues

ARTS MARTIAUX ● *Gala annuel du CMA Judo et Jujutsu les 15 et 16 mai*

Le dimanche des samouraïs

Point d'orgue de la saison des judokas du CMA, la Coupe internationale des samouraïs offre l'occasion d'apprécier le savoir-faire et le dynamisme du club le plus important du département.

Une saison de judo au CMA ne peut se terminer sans l'incontournable Coupe des samouraïs. C'est la fête du club. Depuis 27 ans, le même scénario s'écrit. Une journée non-stop de judo, des tatamis couverts de combattants âgés de six à plus de soixante ans, des abords embouteillés de parents enthousiastes, une forte représentation nationale et internationale, un festival d'assauts et de démonstrations, et beaucoup de convivialité. L'ensemble est organisé de main de maître par un comité directeur de ceintures noires, gardien de l'esprit de ce tournoi où la victoire n'est pas un but en soi. C'est une des lettres de noblesse de ce rendez-vous que le temps n'a jamais altéré.

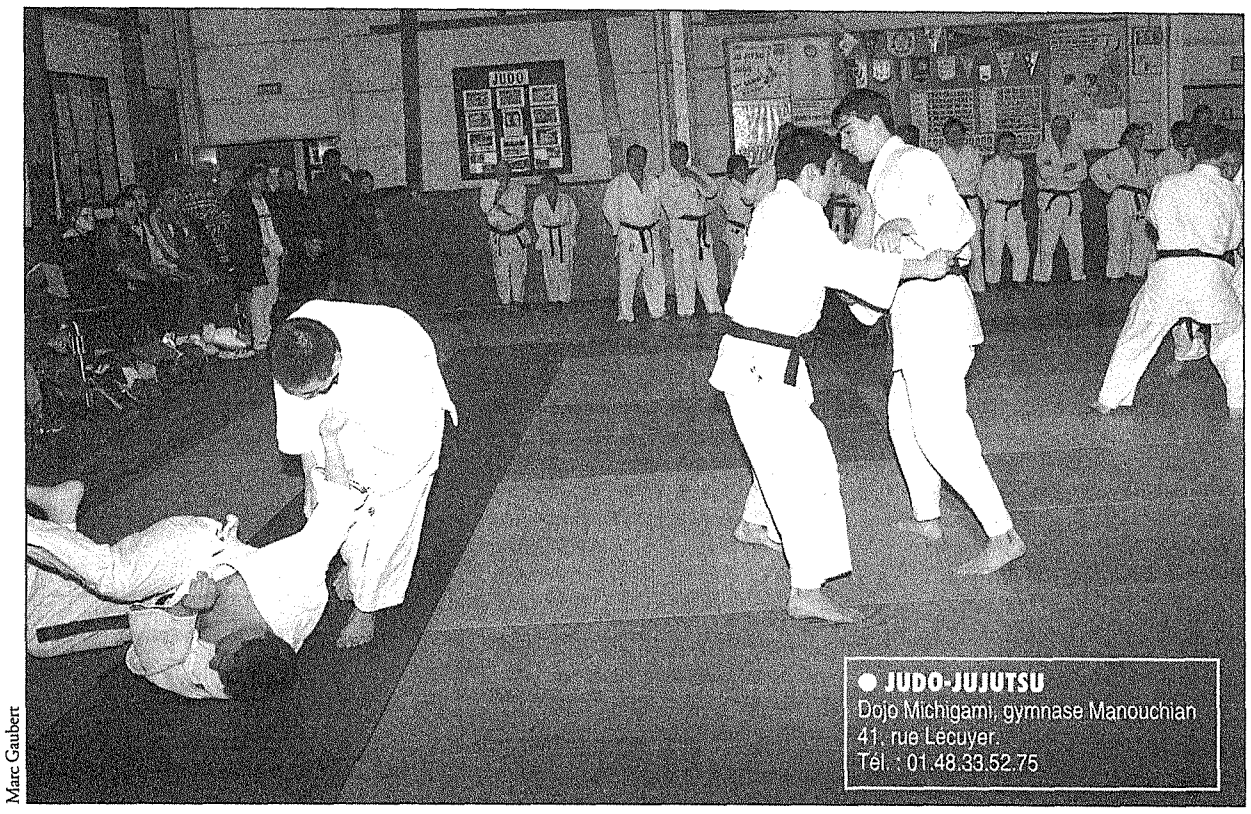

Marc Gaubert

● **JUDO-JUJUTSU**
Dojo Michigami, gymnase Manouchian
41, rue Lecuyer.
Tél. : 01.48.33.52.75

Rencontres pédagogiques le matin, compétitions l'après-midi

Christian Plombas, professeur de judo au club depuis 1967, énumère quelques points forts. « Un club peut se déplacer avec tout son effectif car des tournois sont prévus depuis les poussins jusqu'aux seniors. L'après-midi, notre compétition par équipes est très réputée, tout comme le spectaculaire trophée Jazarin où se mesurent les ceintures noires ».

La Coupe est scindée en deux parties. La matinée est consacrée aux plus jeunes dans le cadre de rencontres pédagogiques. Les compétitions lui emboîtent le pas l'après-midi. La veille, un stage technique de perfectionnement inaugure officieusement les débats. Les nouveautés résident dans la tenue d'un tournoi individuel des poussins aux cadets – « nous évoluons avec notre temps sans remettre en cause ce qui fait notre succès » – et un rendez-vous par équipes de cinq adultes, par couleur de ceinture. Huit mois de préparation sont nécessaires mais personne ne regrette son investissement. La Coupe des samouraïs est un véritable label de qualité pour le CMA et une vitrine de son savoir-faire irremplaçable. Soyez certain, pas un kimono ne manquera à l'appel.

Frédéric Lombard

LA SANTÉ DES JUDOKAS

Avec près de quatre cents licenciés, le CMA Judo et Jujutsu est le premier club du département par le nombre de pratiquants. Cette situation dure depuis des années grâce en particulier à un prix de licence très bas, une qualité d'enseignement reconnue partout, l'investissement des parents, et une attention toute particulière portée à l'ambiance au sein du club. Outre le rendez-vous des samouraïs, la tenue traditionnelle d'un grand arbre de Noël, la participation à un tournoi à l'étranger, une sortie dans un parc d'attractions sont parmi les temps forts qui contribuent à la réputation de sérieux et de compétence du club fondé en 1948. Cette bonne santé générale concourt aussi une belle santé sportive puisque le CMA ne compte plus les titres départementaux, régionaux et nationaux remportés notamment dans les championnats FSGT.

● **27e COUPE INTERNATIONALE DES SAMOURAÏS**
Samedi 15 mai (17 h 30 - 19 h 30)
Dimanche 16 mai (à partir de 8 h)
Entrée : 20 F
Espace Rencontres, 10, rue Crèvecœur.

GOLF ● *Julie Auriat, lycéenne à Henri Wallon*

Un espoir du golf

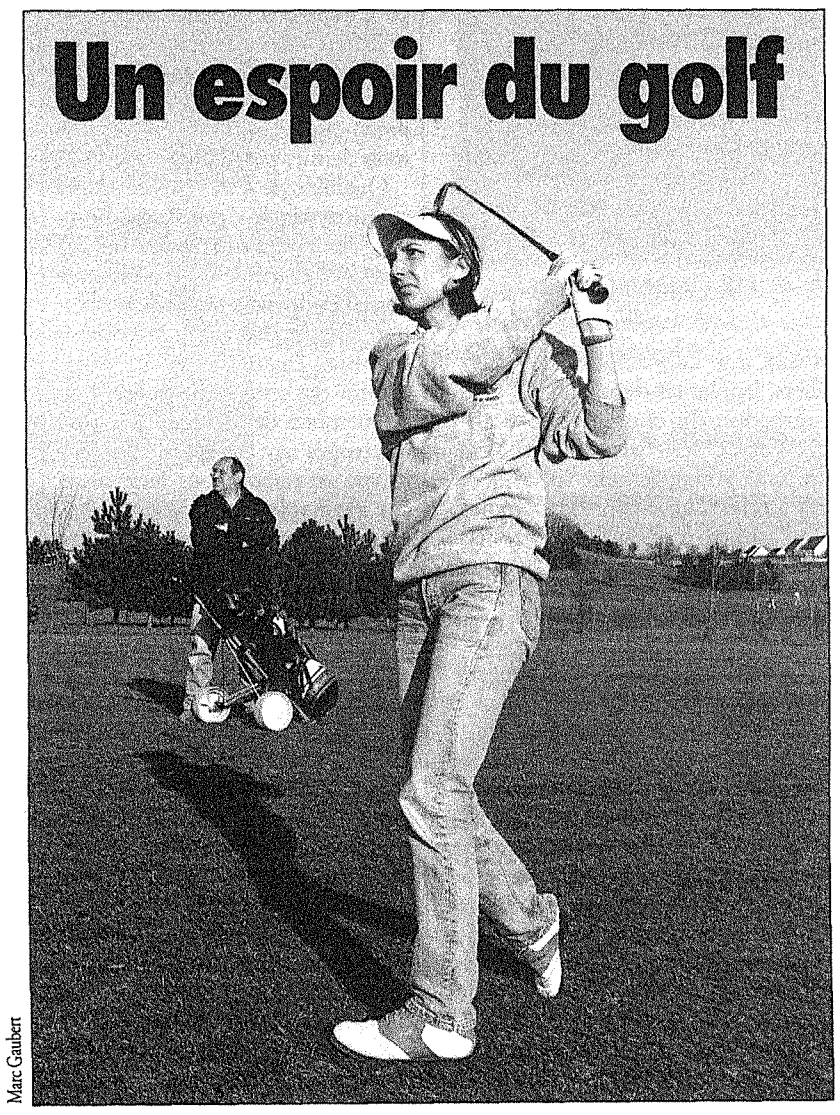

Marc Gaubert

Elue meilleure sportive de l'année 1998 par la municipalité de Gonesse, Julie a de sérieux atouts pour devenir une championne.

Son club de golf bien en main, Julie Auriat est capable de produire une frappe de balle, ferme, forte et précise à la fois. A 17 ans, cette Albertivillarienne du centre-ville possède un handicap 15. Quand on sait que les stars du golf se situent à 0 et les débutants à 30, on mesure mieux le talent de cette jeune fille scolarisée en 1re littéraire au lycée d'Henri Wallon.

Tout a commencé par hasard, il y a 9 ans, en vacances au Grand Bornant où son père Maurice l'initie à ce sport qu'il ne pratique pas mais dont il connaît bien les règles. C'est le coup de foudre.

Julie consacrera cinq années au practice, c'est-à-dire à s'exercer à des frappes de balles courtes, longues, fortes, rectilignes ou en cloche... sans jamais mettre les pieds sur un vrai parcours. Nullement rebutée, elle s'entraîne méticuleusement : « Je ne me souviens pas m'être ennuyée. Cela fait partie du jeu, il faut en passer par là. »

A l'âge de 15 ans, elle intègre une école de golf et gagne sa première compétition à Rosny. Depuis, elle enchaîne les victoires et les sélections. Tous les mercredis, et parfois le soir après les cours, Julie et Maurice s'engouffrent dans leur voiture, direction Gonesse dans le 95. Séduits par l'ambiance à la fois sérieuse et conviviale du club de la Grande Vallée, ils y passent beaucoup de temps et par tous les temps. Ancien cameraman de l'AFP et préretraité, Maurice accompagne sa fille partout, tour à tour chauffeur, conseiller, porteur de clubs... « Je suis un vrai factotum et je ne s'en lasse pas », explique ce papa-poule qui sait passer l'éponge sur les disputes et les coups de nerfs de sa fille. Pour lui « seuls comptent son avenir et cette passion qui l'habite ». Aux dernières nouvelles, Julie s'était qualifiée pour un critérium fédéral et la finale de son club où elle talonne de très près l'actuelle championne.

Maria Domingues

PISCINE ● *Pour le confort des baigneurs*

Le bonnet est obligatoire

Une quarantaine d'enfants des écoles Graccus Babeuf et Paul Langevin se pressent sur les bords du petit bain de la piscine. Tous, sans exception, sont coiffés de bonnet de bain et aucun ne semble s'en formaliser.

Jusqu'à cette année, et depuis l'ouverture de la piscine en 1969, le port du bonnet n'était obligatoire que pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires. Or la direction des sports et celle du centre nautique viennent de décider d'étendre cette mesure à tous les publics. « Cela fait longtemps que l'on y réfléchit, explique Abd'nor Aounit, directeur du centre nautique depuis 1991. Nous avons saisi l'opportunité des travaux de rénovation pour tenter d'améliorer davantage le confort des nageurs. » Le port généralisé du bonnet devrait permettre de limiter très fortement la quantité de cheveux dans les douches, les vestiaires et surtout... dans l'eau. « Les adhérents des clubs d'activités aquatiques et tous ceux qui se baignent s'en plaignaient régulièrement », rapporte Abd'nor Aounit. Hygiène et confort ont eu le dernier mot et vaincu les dernières réticences à mettre en place une mesure que l'on sait justifiée mais impopulaire.

Du côté des enfants « le bonnet n'a jamais posé de problème, assure un instituteur dont certains élèves fréquentent la piscine depuis cinq années. Il fait partie de l'équipement au même titre que le maillot. Dès le début les enfants en ont compris le bien fondé. »

M.D.

Depuis le 4 mai, le port du bonnet est obligatoire pour tous.

Marc Gaubert

CYCLISME ● *Une course internationale de 102 km au cœur de la ville*

Tous à la 27e Nocturne

Les quartiers Jules Vallès, Paul Doumer, Prés-Clos, la Frette et Pont Blanc s'apprêtent à accueillir la Nocturne du CMA qui se disputera le mardi 11 mai. Départ et arrivée près du collège Diderot.

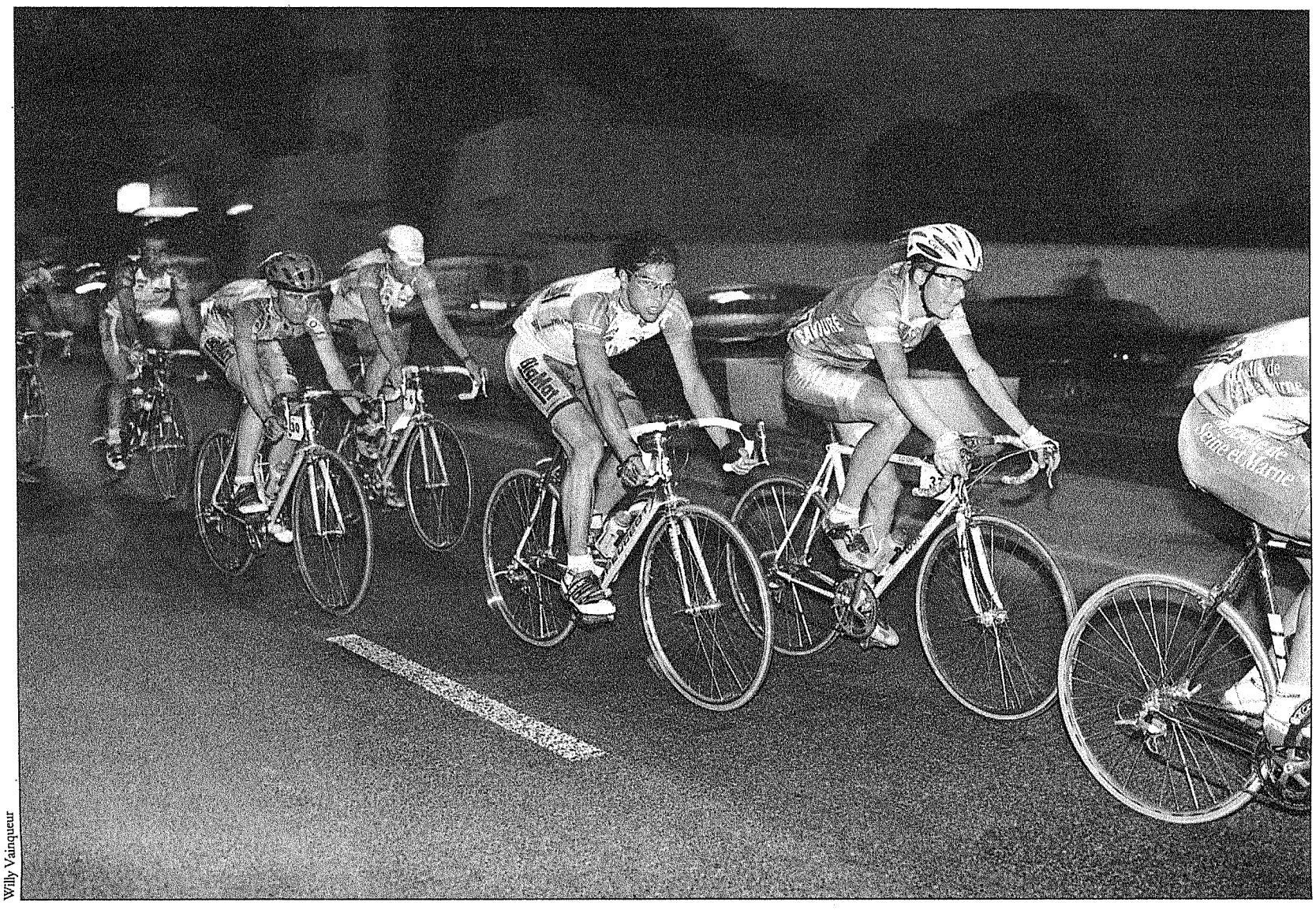

Willy Vainqueur

La Nocturne, c'est un peloton de près de 150 coureurs internationaux qui s'élancera pour 23 boucles de 1,7 km non stop. Arrivée prévue aux alentours de 22 heures.

Cela fait plus de dix ans qu'on y assiste et on compte bien être présents à la prochaine », assurent Tonio et Marcel en continuant leur partie de pétanque dans le square Jules Vallès. Cette course cycliste, Prix du Conseil général, appelée Nocturne parce qu'elle se termine la nuit tombée, est devenue au fil des ans un rendez-vous incontournable pour les amateurs de spectacles sportifs. Cette année, programmée le mardi 11 mai, la Nocturne sera marquée par un changement notoire : c'est un peloton international, composé uniquement de coureurs amateurs issus de l'Élite 2, qui s'élancera aux alentours de 20 h 30 au carrefour des rues Paul Doumer et du Commandant L'Herminier. Organisé par le Club municipal d'Aubervilliers, et avec le soutien fidèle du garage Dorget, actuellement en tête du classement de la division 1, ce rassemblement des meilleurs amateurs mondiaux est l'occasion de les voir s'affronter de plus près avant qu'ils ne soient absorbés par le monde professionnel.

Auparavant, dès 20 heures, les enfants de l'école de cyclisme ouvriront les festivités en compagnie de personnalités comme le comédien Jacques Ballutin, parrain de l'équipe BigMat Auber 93, et de quelques « pros » avec qui ils effectueront quelques tours d'honneur. On se souvient encore d'un sprint mémorable « pour rire » avec Cyril Saugrain, un ancien de l'équipe professionnelle, vainqueur d'une étape du Tour de France et qui aime à revenir se plonger dans « l'ambiance d'Auber ».

Maria Domingues

CMA CYCLISME ● *Communiqué de presse*

Pascal Lino sanctionné

La direction du CM Aubervilliers cyclisme a reçu Pascal Lino, en entretien le 9 avril, suite à une mise à pied à titre conservatoire en date du 22 mars, consécutive à un contrôle interne où il s'est avéré que le coureur de l'équipe BigMat Auber 93 avait tenté de faire usage de corticoïdes à l'insu de son équipe médicale. Après cet entretien, la sanction prononcée se veut sévère et exemplaire, en tenant compte des implications sportives et humaines. Pascal Lino ne sera pas inscrit aux compétitions pendant deux mois (22 mars au 22 mai 1999). Pascal Lino ne fera pas le Tour de France si l'équipe est sélectionnée. Durant cette période d'inactivité sportive, Pascal Lino sera chargé d'effectuer des tâches éducatives auprès des jeunes du club et des clubs conventionnés de la Seine-Saint-Denis.

Par ailleurs, une lourde sanction financière a été prononcée à l'encontre de Pascal Lino. Ces quatre volets (répressif, financier, sportif et éducatif) ont paru à l'équipe être une sanction ferme, juste, équilibrée et utile à l'avenir.

Ce sont ces préoccupations qui ont guidé la direction de l'équipe BigMat Auber 93 et le président du club dans leur décision, persuadés que cette approche de la sanction prononcée sera comprise et approuvée par l'ensemble du mouvement sportif.

MÉDAILLES ● *Le tableau d'honneur du Club municipal d'Aubervilliers*

Dirigeants et sportifs récompensés

Cette soirée est dédiée à tous ceux qui défendent les couleurs et le nom d'Aubervilliers tant par leur actions au sein du club que par leurs exploits sportifs. » Volontairement bref, Henri Cathalifaud, président du club omnisports de la ville, le CMA, a très vite inauguré la soirée de remise de récompenses du club qui s'est déroulée le 23 avril à l'espace Jean Renaudie.

Pas moins de 80 personnes, dirigeants, entraîneurs, professeurs et sportifs confondus, ont été honorées individuellement ou par groupes. Pour cela, la direction et le bureau du CMA avait distingué quatre grandes familles : les dirigeants, les équipes de dirigeants, les sportifs et les exploits.

Déjà partenaire de la soirée anniversaire du CMA, la Société Générale avait tenu à s'associer à cet hommage en déléguant le directeur de sa filiale d'Aubervilliers, Philippe Filliettaz, qui a remis une partie des médailles et des coupes au côté de Bruno Zomer, maire-adjoint aux Sports, Elie Métivier, président d'honneur du CMA, et du président de la section Tennis, Pierre Archimède, qui a assuré la présentation des nominés.

Et parce que sportif rime avec festif, la soirée s'est achevée autour d'un buffet et d'un bal improvisé sur le parquet de Renaudie.

Maria Domingues

Marc Gaubert

Dans la catégorie « Équipe de sportifs » ont été nominés le bridge, le cyclisme, le cyclotourisme, le football à 7 et la boxe française où sont inscrits les plus jeunes récompensés.

● **SOLIDARITÉ**

VOYAGE À ANNABA

Une délégation composée de sportifs et de dirigeants du Club municipal d'Aubervilliers se rendra à Annaba en Kabylie (Algérie) du 16 au 23 mai. Invités par le club de football local, ils assisteront à la fête de l'Université du 19 mai, participeront à un tournoi de pétanque et de football avec des équipes d'étudiantes. Ce voyage de solidarité avec les sportifs et le peuple algérien n'est pas une première puisqu'une longue amitié soude la section football FSGT du CMA à celui d'Annaba. Daniel Dartois, secrétaire général du CMA et délégué départemental de la FSGT, avait déjà fait partie d'un premier séjour au mois de mars. « A cette occasion, j'ai pu vérifier l'intérêt de notre présence sur place, explique-t-il. Celle-ci a été interprétée par nos hôtes algériens comme un lien avec le monde en paix. » Pour la première fois, des pétanqueurs du CMA et des représentants de l'Office municipal de la jeunesse (OMJA) participeront à ce voyage avec les footballeurs de la section FSGT du CMA.

Petites annonces

● LOGEMENTS

Ventes

Vends F2 avec cuisine aménagée, état neuf, quartier mairie, 170 000 F.
Tél. : 01.48.34.50.52

Vends F4, 80 m², dans résidence calme, 4e étage avec ascenseur, entrée, cuisine, grand séjour, 3 chambres, S de B, WC, placards, loggia, parking privé, cave, digicode, gardien, vue dégagée, exposition est-ouest, proche transports, écoles et tous commerces, 670 000 F.
Tél. : 01.43.52.26.29 ou 04.93.13.07.46

Vends dans petite résidence, très bel appartement, 2 chambres + salon double, cuisine et S de B équipées, ravalement refait, 5 mn de la mairie, 495 000 F. Tél. : 01.43.52.09.57

Vends grand F2, refait à neuf, chauffage individuel, peu de charges, centre-ville, espaces verts, 3e étage.
Tél. : 01.48.33.04.65 (vers 20 h)

vends maison de campagne, tout confort, plein sud, sur terrain 1 000 m² arboré, à 300 km de Paris près de Montigny le Roi par A5. Cuisine, salle à manger, 2 chambres, 2 WC, cave voûtée, salle d'eau, 125 000 F.
Tél. : 03.25.90.60.04

Locations

Cherche à louer un appartement 3-4 pièces, 60-70 m², calme, en étage, près métro Fort d'Aubervilliers. Tél. : 01.48.34.41.66

Loue F2, tout confort, Quatre-Chemins, 3 000 F/mois, charges comprises.
Tél. : 01.48.34.17.54 (répondeur)

Loue à Royan Vaux-sur-Mer (17) 2 pièces, kitchenette dans immeuble neuf en R de C avec jardin, TV, parking, commerces, devant la plage du casino de Pontaillac. Libre juillet, août.
Loue à St Cyprien à 20 km de Perpignan, maison 2 pièces mezzanine, kitchenette, lave-linge, TV, 300 m de la plage, parking, centre commercial, immense lac pour la voile et la pêche. Libre juin, juillet, septembre.
Tél. : 01.48.86.40.71 ou 06.03.31.05.20

Loue appartement F2 de 44 m² au 2e étage dans résidence calme, proche tous commerces et transports, avec parking en sous-sol, cave, interphone et ascenseur, porte blindée, 3 800 F/mois, charges comprises.
Tél. : 06.62.55.98.74 M. Patrick

● DIVERS

Cherche un vélo femme d'occasion.
Tél. : 01.48.34.41.66

Vends service de table 93 pièces en porcelaine de Limoges authentique. Décoration : fleurs en couleur sur fond blanc et liseré doré. Prix à débattre. Tél. : 01.48.39.14.28 (le soir)

Vends appareil de bronzage UVA, bon état,, 500 F à débattre. Tél. : 06.07.10.81.30

Vends vélo bon état, 3-4 ans, 150 F ; 4-5 ans, 250 F ; 6-7 ans, 300 F.
Tél. : 01.43.52.31.82

Vends 2 lits d'une place Mérinos fermé (sommier + matelas), 1 encadrement de lit d'une place, 1 table ronde pliante, 1 plaque de cuisson Scholtès neuve (3 feux gaz + 1 plaque électrique), le tout 2 500 F.
Tél. : 01.48.39.91.17

Vends parabole Nokia + bras de fixation, 500 F. Tél. : 01.48.39.51.97

Vends licence IV (débit de boisson) pour Aubervilliers, disponible le 1er juin.
Tél. : 01.43.52.10.08 ou 05.59.41.09.33

Vends landau-poussette couleur marine et blanc, parfait état, avec matelas, oreiller et ombrelle, 450 F. Tél. : 01.48.34.46.28

☛ **Attention ! Les lecteurs qui souhaitent faire paraître une petite annonce dans le prochain numéro d'*Aubermensuel* doivent impérativement l'envoyer avant le 22 du mois en cours.**

Abonnement

je désire m'abonner à
Aubermensuel

nom .....
Prénom .....
adresse .....
.....
.....

Joindre un chèque de 60 F
(10 numéros par an)
à l'ordre du CICA
7, rue Achille Domart
93300 Aubervilliers

A noter

● UTILE

Pompiers : 18
Police : 17
Samu : 15
Centre anti-poison : 01.40.37.04.04
SOS Mains : 01.53.78.81.12
Urgence Yeux :
01.42.34.80.36 ou 01.40.02.16.80
Urgence Gaz : 01.48.91.76.22
Médecins de garde
(samedi, dimanche et la nuit)
Tél. : 01.48.33.33.00
Accueil des sans-abri : 115

Pharmacies de garde

Samedi 8 mai, Huong Tuan Ha, 1, place Verlaine à La Courneuve ; Vidal-Duvernet, 146, av. Jean Jaurès à Pantin.
Dimanche 9 mai, Corbier-Foudoussi, 56, rue G. Lamy ; Lambez-Azoulay, 1, av. de la République.
Jeudi 13 mai, Lepage, 27, rue Charron ; Serrero, 67-69, av. Jean Jaurès.
Dimanche 16 mai, Tordjman, 52, rue Heurtault ; Vally, 35, rue Maurice Lachâtre à La Courneuve.
Dimanche 23 mai, Lemarie, 63, rue Alfred Jarry ; Achache, 23, Centre Commercial de la Tour à La Courneuve.
Lundi 24 mai, Bokobza, 71, rue Réchossière ; Labi, 30, av. Jean Jaurès à Pantin.
Dimanche 30 mai, Vie, 67, Parc des Courtillères à Pantin ; Ghribi, 43, Centre Commercial de la Tour à La Courneuve.
Dimanche 6 juin, Grand, 35, av. Paul Vaillant Couturier à La Courneuve ;
Le Gall, 44, rue Magenta à Pantin.

● CIRCULATION

Au Stade de France

Les jours de manifestations au SDF s'accompagnent de dispositions concernant le stationnement et la circulation des véhicules dans le quartier du Landy.
Prochaines manifestations :
Coupe de la Ligue : samedi 8 mai à 20 h 30
Coupe de France de football :
samedi 15 mai à 20 h 45
Championnat de France de rugby :
samedi 29 mai à 20 h 30

Prévention routière

En collaboration avec la Prévention routière du département, l'Office des retraités et des préretraités organise le 8 juin à l'espace Renaudie, un après-midi gratuit de sensibilisation au profit des conducteurs seniors. Renseignement et inscription dès maintenant en téléphonant à l'Office au 01.48.33.48.13.

● SOCIAL

Pour les personnes âgées de nationalité étrangère

Les personnes âgées de nationalité étrangère titulaires des titres de séjour ou documents justifiant de la régularité de leur séjour en France peuvent dorénavant prétendre à l'allocation spéciale vieillesse, à l'allocation supplémentaire du Fonds de solidarité vieillesse.
Elles doivent donc se présenter au CCAS, 6, rue Charron, guichet 5, avant le 31 mai 1999 pour constituer un dossier munies de :
☛ la copie du titre de séjour ou document justifiant de la régularité du séjour en France.
☛ la copie du dernier avis de non imposition
☛ un jstificatif de ressources
☛ un relevé d'identité bancaire, postal ou d'épargne.

Pour les commerçants

Dès l'âge de 55 ans, un commerçant a intérêt à penser à la restitution de sa carrière. Pour vous aider dans les différentes démarches, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Seine-Saint-Denis organise une réunion d'information lundi 31 mai 1999 à 15 h dans ses locaux.
Les commerçants rencontreront tous les organismes de retraite : l'Organisme autonome de l'industrie et du commerce (Organic), la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS) et l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO), en un seul lieu et pourront poser toutes les questions utiles dans le but de leur éviter ainsi de multiples démarches.
Contact : Denise Bezie.
Tél. : 01.48.95.10.37

● VIE DE QUARTIER

Comité consultatif de quartier

Prochains rendez-vous des comités consultatifs :
☛ **Quartier Paul Bert**
Mercredi 19 mai à 20 h 30, école Jules Guesde
☛ **Quartier Quatre-Chemins**
Jeudi 27 mai à 20 h 30
☛ **Quartier Vallés-La Frette**
La maison des parents vous propose une soirée d'échange sur le thème « Justice et droits des mineurs ».
Cette rencontre (en présence d'une avocate) aura lieu le jeudi 6 mai à 18 h 30 à la boutique du quartier, 34, rue Hémet.
Précisions au 01.48.33.58.83 (possibilité de faire garder les enfants).

● EMPLOI-FORMATION

En faveur de l'apprentissage

Chaque année à pareille époque, la Mission locale d'Aubervilliers mène une campagne en faveur de l'apprentissage.
Plus de 100 jeunes de 16 ans minimum à 22-23 ans bénéficient d'un soutien et d'un accompagnement dans leur recherche de maître d'apprentissage.
Quant aux entreprises soucieuses de former leur personnel à leur propre culture, l'équipe toute entière de la Mission locale peut leur apporter une aide efficace pour le recrutement, le montage de dossiers et le suivi des futurs apprentis.
Pour tous renseignements, contactez Fabienne Canut ou Mireille West, 122 bis, rue André Karman.
Tél. : 01.48.33.37.11

● VIE ASSOCIATIVE

L'Orphelinat mutualiste de la police

La section locale prépare sa prochaine Nuit de l'orphelin.
Elle aura lieu le 16 octobre 1999, à l'espace Rencontres. Le programme prévoit d'ores et déjà le groupe Savor en ouverture de soirée, la présence du Night Orchestra, les meilleurs extraits de la comédie musicale « Notre-Dame de Paris » par la troupe Yves-Marie Ruffie.
Les billets d'entrée (100 F) sont disponibles au commissariat, 16-22, rue Réchossière.

Loisirs et solidarité des retraités

L'association organise, le 18 juin, une escapade à Amiens et dans ses environs, avec notamment promenade en barque sur les Rieux et visite des Hortillonnages. Départ en car à 7 h 30, retour vers 19 h 30. La participation (repas inclus) est de 140 F, 170 F pour les non adhérents. Le nombre de places est limité. Inscription avant le 18 mai. Précisions : LSR, 13, rue Pasteur (permanence tous les mardis de 15 h à 17 h).

● CÉRÉMONIES

Commémoration du 8 mai 45

La municipalité et les associations d'anciens combattants et victimes de guerre invitent les habitants d'Aubervilliers à participer nombreux au 54e anniversaire de la victoire sur le nazisme. La cérémonie aura lieu, samedi 8 mai, à 11 h 30 dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Noces d'Or

La prochaine cérémonie des Noces d'Or est fixée au samedi 29 mai à 9 h 30 à l'Hôtel de Ville. Les couples albertivillariens ayant 50, 60, 70 ans de mariage peuvent se faire inscrire le plus rapidement possible au CCAS, 6, rue Charron.
☛ **Attention : ne pas oublier de se munir du livret de famille et d'un justificatif de téléphone.**

La rénovation du marché Jean-Jaurès

Adopté début novembre, le programme de réaménagement du marché Jean Jaurès démarre le 17 mai.
Le projet, discuté dans les comités de quartier et avec les professionnels concernés, vise à redynamiser cette très ancienne artère commerçante. Les travaux effectués par les services techniques de la ville porteront sur la réfection complète des trottoirs entre l'avenue de la République et la rue Emile Raynaud et sur l'installation d'un nouveau mobilier urbain.
Pendant la durée du chantier, le marché fonctionnera selon les modalités adoptées lors de l'élaboration du projet, à savoir :
☛ **le mercredi et le vendredi de 12 h à 19 h.**
☛ **le samedi et le dimanche, de 9 h à 19 h.**

LOISIRS ET CULTURE ● *Bain de jouvence avec l'Office des préretraités et retraités*

De belles échappées

Willy Vainqueur

Balades campagnardes, visites d'un parc ou d'une ville historique... sont régulièrement proposées à tous ceux et celles qui ont passé le cap des 50 ans.

Ateliers, sorties, voyages... Pour dire définitivement non à l'ennui, l'Office des préretraités et retraités propose mille et une activités tout au long de l'année. Au retour de l'été, le programme fait la part belle aux vertes escapades : découverte de l'histoire de la vie paysanne en Mantois le 20 mai, promenade le 3 juin dans des parcs et jardins du Perche, croisière sur le canal de Briare le 8 juillet... A moins de préférer se cultiver en toute convivialité avec la visite guidée de Rouen, capitale historique de la Normandie, le 27 mai, ou de partir sur les traces de Monet, l'impressionniste, à Giverny, le 17 juin. Ou se distraire d'un spectacle théâtrale, d'un déjeuner-musette sur les bords de la Marne. Un bon moyen de briser le « train-train » quotidien en découvrant des gens, des horizons nouveaux.

Dans le menu concocté par l'Office, dont l'équipe se met en quatre pour varier les plaisirs, il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses ! Pour profiter de ces journées ou de ces après-midi, il suffit de devenir adhérent de l'Office pour seulement 10 francs par an, de venir s'y inscrire et d'acquitter sa participation (de 50 à 265 francs selon les excursions). Celles-ci comprennent les entrées des lieux visités, le service de conférenciers, le repas, toujours choisi avec soin, et le transport aller-retour à Aubervilliers. La palette des voyages organisés répond aux mêmes critères d'exigence qualité-prix.

Pensez aussi, dès maintenant, à vos activités de la rentrée. Les pré-inscriptions aux ateliers (anglais, informatique, couture, peinture et dessin, danse, scrabble, yoga, chorale, gymnastique douce, marche...) ont lieu courant mai.

Bénédicte Philippe

● OFFICE DES PRÉRETRAITÉS ET RETRAITÉS
15 bis, avenue de la République.
Tél. : 01.48.33.48.13
Voir ci-contre le programme détaillé des prochaines sorties.

Demandez le programme

Programme des activités de l'Office

15 bis, av. de la République. Tél. : 01.48.33.48.13
Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

● SORTIES DU MOIS MAI

Jeudi 20 mai
Ménerville : la campagne du Mantois
Après-midi campagnarde et découverte de la vie paysanne et agricole de cette région.
Prix : 50 F
Départ : Office, 13 h ; club Finck, 13 h 15 ; club Allende, 13 h 30
Renseignements à l'Office.

Jeudi 27 mai
Rouen : capitale historique de la Normandie
Visite guidée. Déjeuner. Découverte des paysages rouennais au fil de l'eau.
Prix : 225 F
Départ : 7 h 30 de l'Office
Renseignements à l'Office.

● SORTIES DU MOIS DE JUIN

Jeudi 3 juin
Parcs et jardins du Perche
Visite guidée du Prieuré de Sainte-Gauburge. Déjeuner en auberge. Découverte des jardins du Manoir de Pongirard et de Vauhernu.
Prix : 220 F
Départ : 7 h 15 de l'Office
Inscriptions à l'Office les 10 et 11 mai.

Jeudi 10 juin
A la guinguette du Canotier
Déjeuner dansant sur les bords de Marne, en compagnie de Dany Salmon et de son orchestre.
Prix : 196 F
Départ : Office, 10 h 45 ; club Finck, 11 h ; club Allende, 11 h 15
Inscriptions dans les clubs les 17 et 18 mai.

Jeudi 17 juin
Une journée à Giverny
Visite du Musée d'Art américain. Déjeuner en auberge. Visite guidée de la maison et des célèbres jardins de Claude Monet.
Prix : 252 F
Départ : Office, 8 h 30 ; club Finck, 8 h 45 ; club Allende, 9 h
Inscriptions dans les clubs les 25 et 26 mai.

Jeudi 24 juin
Journée bord de mer
Journée détente à Dieppe. Déjeuner inclus.
Prix : 140 F
Départ : 7 h 15 de l'Office
Inscriptions à l'Office les 31 mai et 1er juin

● SORTIES DU MOIS DE JUILLET

Jeudi 8 juillet
Passeport pour Briare
Croisière-déjeuner sur le canal et découverte de Briare et des bords de la Loire en petit train.
Prix : 263 F
Départ : 7 h 30 de l'Office
Inscriptions à l'Office les 26 et 27 mai.

● LES CLUBS
Club S. Allende
25-27, rue des Cités.
Tél. : 01.48.34.82.73
Club A. Croizat
166, av. Victor Hugo.
Tél. : 01.48.34.89.79
Club E. Finck
7, allée Henri Matisse.
Tél. : 01.48.34.49.38

Carnet

Une disparition

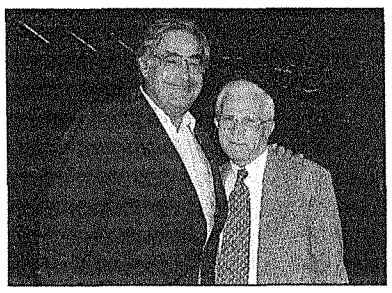

Jean Martin, à droite sur la photo.

JEAN MARTIN, président d'honneur du CMA, est décédé le 25 avril dernier. Créateur du club de boxe anglaise, il fut aussi l'un des pères fondateurs du Club municipal d'Aubervilliers.

C'est un passionné et un ardent défenseur du sport en général et de la boxe en particulier qui vient de disparaître à l'âge de 81 ans. Très impliqué dans la vie locale d'Aubervilliers, où il a toujours vécu, Jean Martin, ancien champion et ensuite entraîneur de boxe anglaise, a été projectionniste du premier ciné-club de la ville, directeur et animateur du patronage laïque, trésorier du CMA, avant de se retirer de la vie publique, en septembre 1998, pour des raisons de santé. *Aubermensuel* s'associe à tous ses nombreux amis pour présenter ses condoléances à Danielle Pares, sa fille unique.

Honneur au travail

CINQUANTE-NEUF SALARIÉS D'AUBERVILLIERS figurent dans la dernière promotion des Médaillés du travail.
A l'initiative du maire Jack Ralite et de la municipalité, une réception était organisée le 8 avril à l'Hôtel de Ville pour rendre hommage à leurs années de travail.

Les médaillés
Grand or : A. Bonnard.
Or : J. Hérisson, G. Lemaire, M. Virotti.
Vermeil : A. Bassim, E. Blin, C. Brousse, L. Chassine, P. Chaumeton, B. Cretolle, M. Cromer, J. Dauvel, L. Ferlazzo, M. Gadel, A. Garnier, M. Guenaoui, R. Hue, L. Lator, D. Leroy, G. Maiello, A. Marzin, C. Nicot, M. Nuevo, J. Ouhamou, A. Salles, T. Tahri, M. Taillandier.
Argent : M.-V. Adèle, F. Barthelemy, C. Besombes, L. Bessis, C. Bocage, F. Bolle, C. Burlot, C. Caillat, A. Chantier, A. Cima, M. Daigneaux, M. Drame, R. El Adel. F. Fusillier, S. Garnier, M. Gérard, A. Gros-Desormeaux, G. Hameau, I. Henry, M. Houzet, M.-A. Jean-Toussaint, G. Larnaudie, A. Le Guinio, M. Lopez, G. Maiello, I. Meziane, C. Nicot, M. Nuevo, M. Oge, F. Pignault, P. Smirov, G. Suchet, T. Tahri.

Une nomination

BERNARD BOUCAULT, préfet de Seine-Saint-Denis, vient d'être nommé préfet de la Région Midi-Pyrénées, préfet de Haute-Garonne. Il était le représentant de l'Etat dans notre département depuis juillet 1997.
Son successeur vient d'être nommé. Il s'appelle Bernard Hagelsteen.

Porte à porte à la Maladrerie

Elles sont deux, sont discrètes et méritent pourtant un petit coup de chapeau. Elles vivent à la Maladrerie depuis 16 et 20 ans chacune. L'une est locataire, l'autre copropriétaire. Toutes deux regrettent « l'époque du militantisme et des contacts conviviaux, la cité qui vieillit mal, les agressions sur les personnes âgées, le départ des anciens ». Mais, au lieu de continuer à se lamenter dans leur coin, elles ont décidé de faire du porte à porte et d'aller au devant des autres, de renouer le contact. Et depuis mars, le très bon accueil qu'elles reçoivent les ravit : « Nous nous étions concoctées un questionnaire pour établir le contact, explique Hermine, mais la discussion est très vite engagée. Les gens ont envie de parler de ce qu'ils vivent. Je trouve que c'est un très bon moyen pour connaître ses voisins et pour tenter de les mobiliser. L'important, c'est que chacun joue à nouveau son rôle d'adulte et de citoyen ».

Devant l'inertie ambiante, toutes deux ont du mal à comprendre pourquoi si peu de gens ne se sentent pas plus concernées. Parmi les raisons avancées : « Il semble que certaines familles nombreuses soient débordées par leurs enfants. J'ai entendu parler de l'école des parents, peut-être une piste à creuser »...

C. D.

Brocante de printemps
dimanche 6 juin
De 9 h à 19 h
autour du marché du centre
Renseignements :
01.53.57.42.60

A l'affiche

● **EXPOSITION**

Rétrospective Jacky Langagne
Organisé conjointement par le service culturel de la ville et la Galerie Art'O de l'ANGI, un hommage à un peintre-poète récemment disparu.
Jusqu'au samedi 29 mai
Du lundi au vendredi de 10 h à 19 h, le samedi de 14 h à 18 h (mercredis réservés aux scolaires).
Vernissage vendredi 7 mai à 18 h 30
Galerie Art'O
9, rue de la Maladrerie.
Tél. : 01.48.34.85.07

Artisanat
Patricia Damelaincourt, présidente de l'association des artistes plasticiens d'Aubervilliers, ouvre son atelier et propose un éventail de gravures, peintures sur verre et sur soie, objets décoratifs... Entrée libre
Samedi 8 et dimanche 9 mai de 14 h à 19 h
8-10, rue des Noyers.
Tél. : 01.43.52.45.33

● **SPECTACLES**

Avec la Compagnie Etincelles
Soirée impro
Vingt comédiens improvisent sur des thèmes qu'ils découvrent avec le spectateur. Huit places sont offertes à des amateurs qui souhaiteraient relever le défi.
Entrée : 30 F (tarif réduit : 15 F)
Tél. : 01.48.39.52.21
Samedi 29 mai à 20 h 30
Présentation du travail théâtral réalisé par les jeunes de la compagnie.
Entrée : 20 F (tarif réduit : 15 F)
Mardi 1er juin à 20 h 30
Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.39.97.21

Sur la route de la liberté
L'association Colibri des Iles, amicale antillaise d'Aubervilliers, vous invite à un spectacle de danses folkloriques sous le signe de l'abolition de l'esclavage.
Entrée : 25 F (10 F de 10 à 16 ans, gratuit pour les plus jeunes)
Samedi 5 juin à 18 h
Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.33.44.16

CHORÉGRAPHIE ● *Un spectacle de François Verret au Théâtre de la Commune*

« Fin et début »

Quand l'équipe du TCA, Didier Bezace et Laurent Caillon, a proposé à François Verret, des Laboratoires d'Aubervilliers, d'intégrer sa vision de danseur dans le cycle Masculin-Féminin, le chorégraphe a d'abord dit non : « Non, parce que cette proposition est impossible à traiter et surtout pas avec des mots. Cette distinction est totalement arbitraire. Elle est énigmatique, mystérieuse et doit le rester. Pourquoi Masculin-Féminin et non pas Jeunes-Vieux ou Début-Fin ? »

Et puis, finalement, c'est de cette impossibilité qu'est né le projet artistique *Fin et début*. Mais il serait inutile d'aller voir ce spectacle de Verret en espérant découvrir une histoire classique, avec un début et une fin. « C'est d'abord une expérience, affirme François Verret, une proposition pour tenter de capter l'attention du spectateur. Il est là pour ressentir une émotion et éventuellement la partager ». Et pour cela, le public doit accepter d'être parfois perdu, d'avoir l'impression de ne plus rien y comprendre.

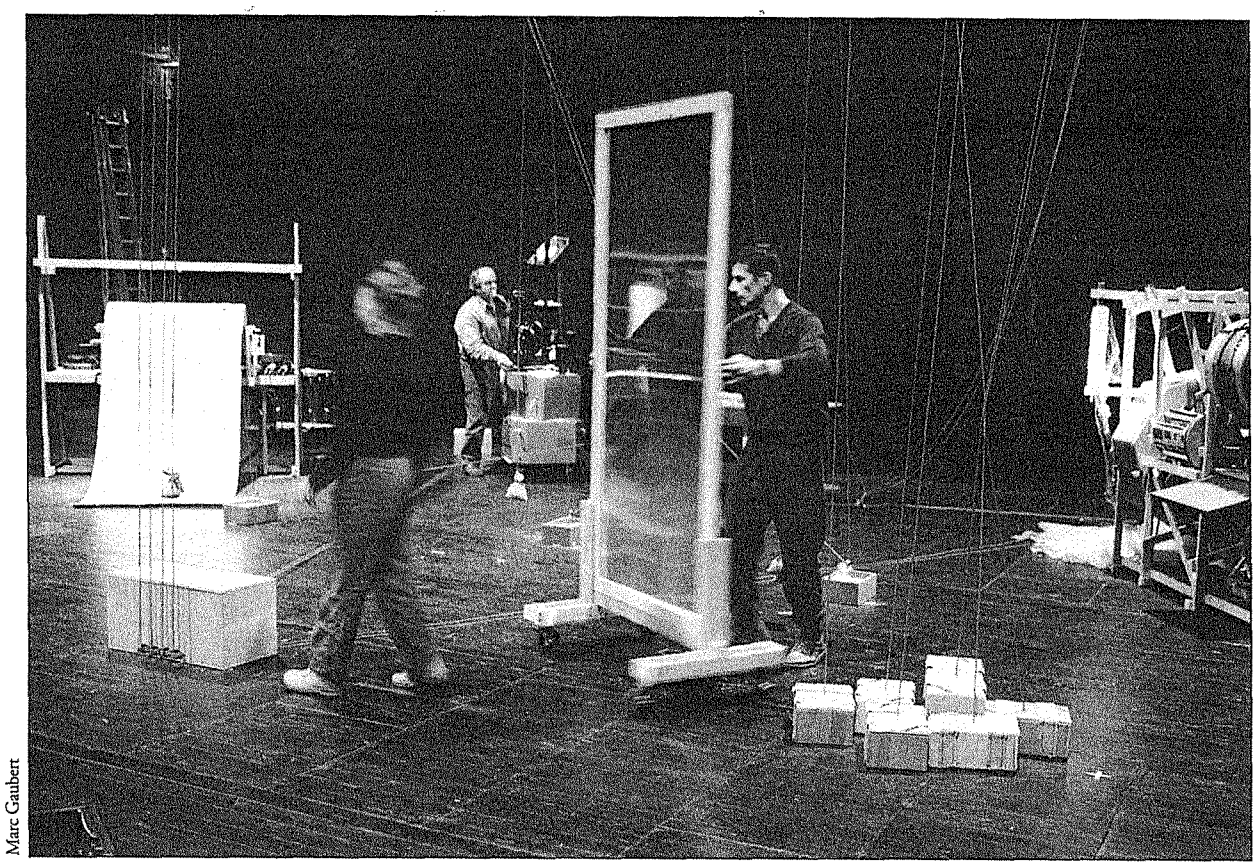

Marc Gaubert

François Verret en pleine répétition parmi les machines sonores de Claudine Brahem.

Un tableau vivant et sonore

Il sera quand même question d'un paysage, d'une construction, d'un espace traversé par un personnage, un nomade immobile. Et puis d'une voix, celle de Catherine Jauniaux. C'est une sorte de tableau vivant et sonore, un travail à plusieurs mains réalisé avec les compagnons de route de Verret : Jean-Pierre Drouet et Louis Sclavis, les musiciens. Christian Dubet, l'éclairagiste, et Claudine Brahem, conceptrice d'étranges machines sonores.

« Ce spectacle est le fruit d'une rencontre, celle d'êtres qui s'accordent à un moment donné un peu à la manière d'un instrument de musique », explique François Verret qui tente une nouvelle fois de représenter son imaginaire. Il dit encore « ouvrir des champs du possible » que chacun pourra interpréter à sa guise, car « il n'y a pas de bonnes ou mauvaises interprétations, de vrai ou de faux ». Le chorégraphe se compare volontiers à un peintre dans son atelier. Avec lui, impossible de voir un spectacle dans ses limites conventionnelles, impossible de regarder sa chorégraphie sans un œil neuf. Certes il y a bien un plateau, un décor, des personnages mais Verret fait éclater tous les repères traditionnels. Le résultat est plus proche de la peinture abstraite. Dans cette situation, la représentation du monde tel qu'on le voit est bien loin. S'ouvre le monde de l'imaginaire.

Claude Dupont

● **9 REPRÉSENTATIONS**
Du 19 mai au 4 juin
Les mercredis, jeudis et vendredis à 20 h 30.
Relâche du samedi au mardi.
Théâtre de la Commune
2, rue Edouard Poisson.
Plein tarif : 130 F
Tarifs réduits : 90 F, 70 F et 50 F.
Réservations au 01.48.33.93.93

● **ART LYRIQUE**

A la rencontre de Francis Poulenc

Stéphane Kovalski

Alexia Cousin et Daniel Delarue.

Retenez la date. C'est à une soirée unique que vous êtes conviés le 21 mai. Entourée par ses jeunes condisciples de la classe de chant du Conservatoire national de Région d'Aubervilliers-La Courneuve, Alexia Cousin incarnera Blanche de La Force, l'héroïne du *Dialogue des Carmélites*, de Francis Poulenc, l'un des très rares opéras écrits après la Seconde Guerre mondiale à figurer au répertoire des théâtres lyriques du monde entier.

Un premier prix au Concours des Voix nouvelles

A dix-neuf ans, la jeune fille a remporté le premier prix de la deuxième édition du Concours des Voix nouvelles à Paris l'année passée. Depuis, les plus grandes scènes nationales et internationales, comme la Scala de Milan, se la disputent cordialement ! Daniel Delarue, son professeur, directeur artistique et metteur en scène de cette représentation, a vu, depuis l'arrivée d'Alexia à quinze ans au conservatoire, la « chrysalide se métamorphoser en papillon ». Une voix parfaite pour interpréter des rôles dramatiques, de l'intelligence, du charisme... la Belle, qui garde la tête froide malgré un horizon cousu de fil d'or, a tout d'une soprano d'exception.

Pour le néophyte, Poulenc, dans son registre lyrico-religieux de surcroît, n'est pas évident de prime abord. Considéré aujourd'hui comme un classique, il figure parmi les plus grands compositeurs français du XXe siècle. Ecrits par Georges Bernanos peu avant sa mort en 1948, les *Dialogues des Carmélites* livrent l'atmosphère d'un couvent dans la tourmente sanglante de la Révolution. Les religieuses évoquent Dieu, la peur, la mort. Un questionnement aussi profondément humain qu'universel.

Bénédicte Philippe

● **LE DIALOGUE DES CARMÉLITES**
Vendredi 21 mai à 20 h 30
Entrée libre
Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.42.50

Cinéma

● **LE STUDIO**
2, rue Edouard Poisson
Horaires au 01.48.33.46.46

● Jusqu'au 11 mai
The Hole
de Tsai Ming-Liang
France -Taïwan - 1998 - VO
Avec Yang Kuei-Mei, Lee Kang-Sheng, Miao Tien, Tong Hsiang-Chu.
Prix de la Presse internationale - Cannes 1998
Samedi 8 à 18 h 30, dimanche 9 à 17 h 30, lundi 10 à 20 h 30, mardi 11 à 18 h 30

● Du 12 au 18 mai
Cookie's Fortune
de Robert Altman
USA - 1998 - VO
Avec Glenn Close, Julianne Moore,
Mercredi 12 à 20 h 30, vendredi 14 à 20 h 30, samedi 15 à 18 h, dimanche 16 à 15 h, lundi 17 à 18 h 30, mardi 18 à 20 h 30

Yom Yom
de Amos Gitaï
France-Israël - 1998 - VO
Avec Moshe Ivgi, Hanna Maron, Juliano Merr, Dalit Kahan.
Vendredi 14 à 18 h 30, samedi 15 à 16 h 30 et 20 h 30, dimanche 16 à 17 h 30, mardi 18 à 18 h 30

● Du 19 au 25 mai
New rose Hôtel
de Abel Ferrara
USA - 1998 - VO
Avec Christopher Walken, Willemn Dafoe, Asia Argento, Yoshitaka Amano.
Vendredi 21 à 18 h 30, samedi 22 à 16 h 30 et 21 h, dimanche 23 à 15 h, mardi 25 à 21 h

Animathèque
Courts métrages - Canada - 1 h 30
Séance unique jeudi 20 à 20 heures.

Un temps pour vivre, un temps pour mourir
de Hou Hsiao Hsien
Taïwan - 1985 - VO
Avec T'ien Feng, Mei Fang, T'ang Ju-Yun,
Mercredi 19 à 20 h 30, vendredi 21 à 20 h 30, samedi 22 à 14 h et 18 h 30, dimanche 23 à 17 h, mardi 25 à 18 h 30

● Du 26 mai au 1er juin
Le plus beau pays du monde
de Marcel Bluwal
France - 1998
Avec Jean-Claude Adelin, Claude Brasseur, Marianne Denicourt, Jacques Bonnafé, Didier Bezace.
Débat avec Marcel Bluwal et Didier Bezace après la projection du vendredi 28 à 20 h 30 (réservation obligatoire).
Samedi 29 à 15 h et 19 h 30, lundi 31 à 20 h 30, mardi 1er juin à 18 h

Jugatsu
de Takeshi Kitano
Japon - 1990 - VO
Interdit - 12 ans
Avec Takeshi Kitano, Masahiko Ono,
Mercredi 26 à 20 h 30, vendredi 28 à 18 h 30, samedi 29 à 17h 30, dimanche 30 à 17 h 30, mardi 1er juin à 20 h 30

● **PETIT STUDIO**
2, rue Edouard Poisson
Tél. : 01.48.33.46.46

Petits frères
de Jacques Doillon
France - 1998
A partir de 9 ans.
Avec Stéphanie Touly, Lliès Sefraoui, Mustapha Goumane, Nassim Izem, Rachid Mansouri.
Vendredi 7 à 18 h 30, samedi 8 à 16 h 30, dimanche 9 à 15 h, lundi 10 à 18 h 30
Wend kuuni
de Gaston Kaboré
Haute Volta - 1983 - VO
A partir de 7 ans.
Mercredi 26 à 9 h 30
Réservation obligatoire.

L'homme qui rétrécit
de Jack Arnold
USA - 1957 - VO
Avec Grant Williams, Randy Stuart, April Kent.
A partir de 8 ans.
Mercredi 26 à 14 h 30, dimanche 30 à 15 h
Reprise du 2 au 8 juin.

● **ESPACE RENAUDIE**
30, rue Lopez et Jules Martin
Tél. : 01.48.34.42.50

● Jeudi 20 à 20 h 30
Quasimodo d'el Paris

● Jeudi 27 à 20 h 30
Le plus beau pays du monde

Jacky Langagne

peintre et poète

Exposition jusqu'au 29 mai 1999
à la galerie Art'O, 9, rue de la Maladrerie

Une initiative conjointe du service culturel de la ville
et de la galerie Art'o de l'Angi avec le soutien du fonds d'action sociale
et du conseil régional d'Ile-de-France

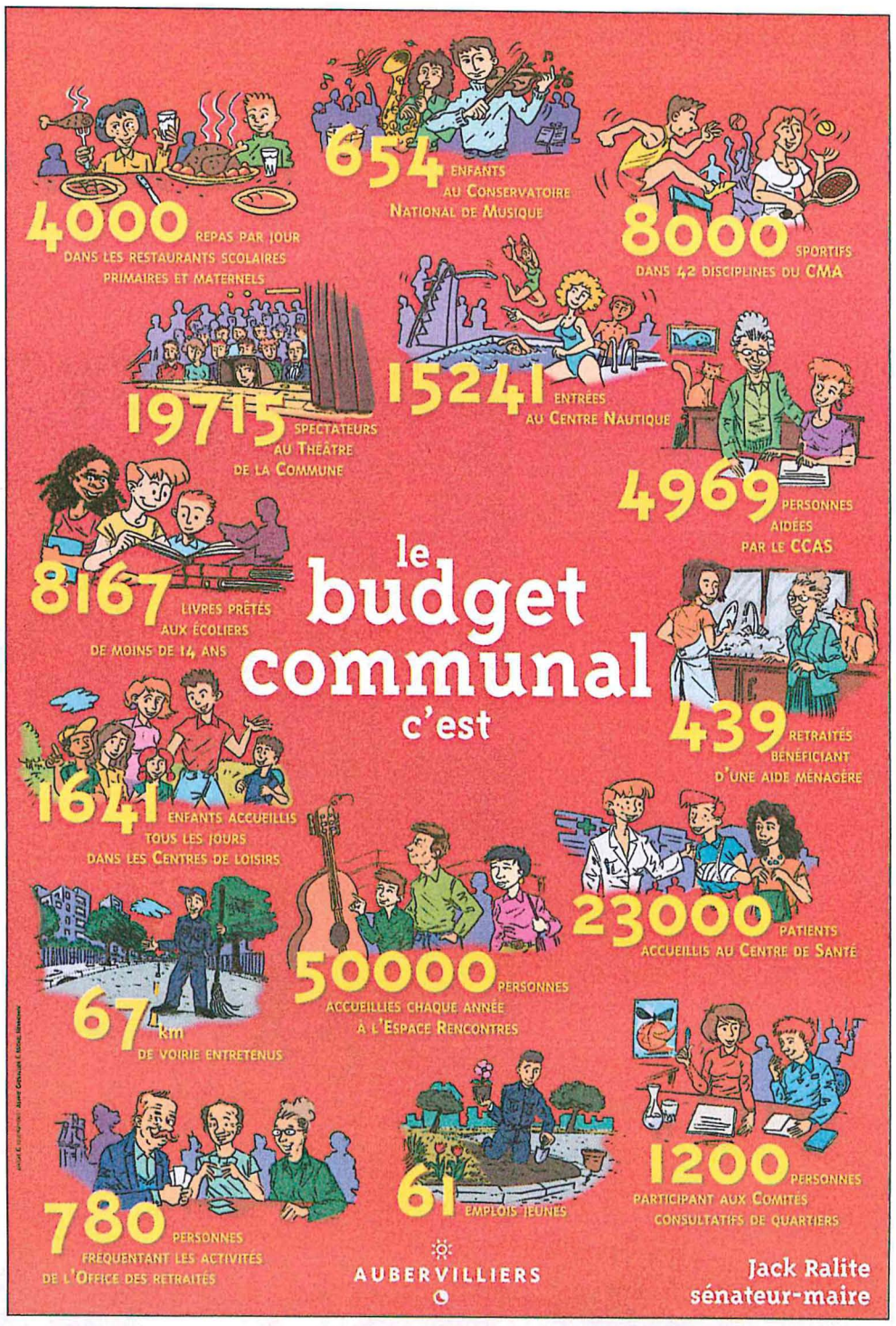

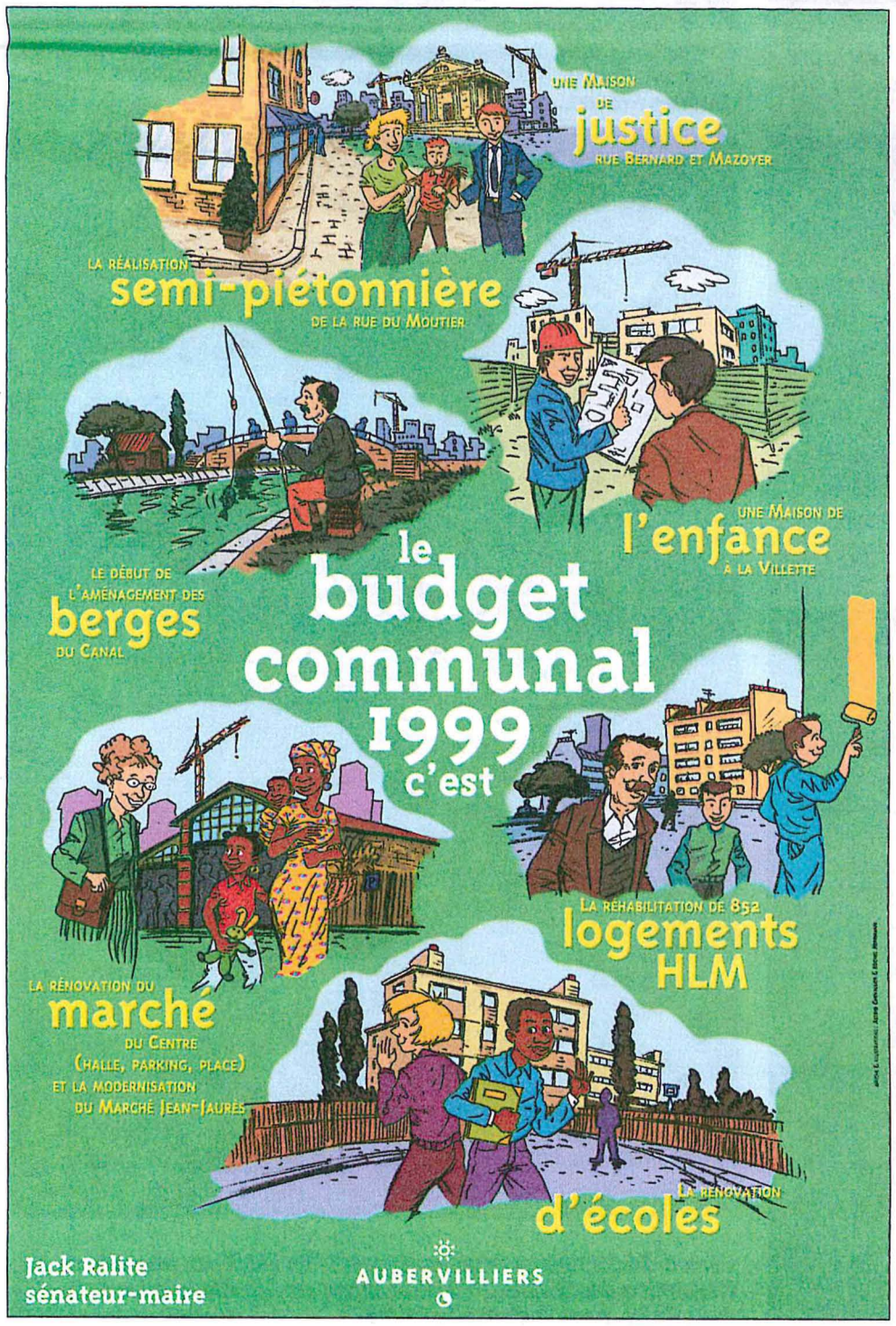

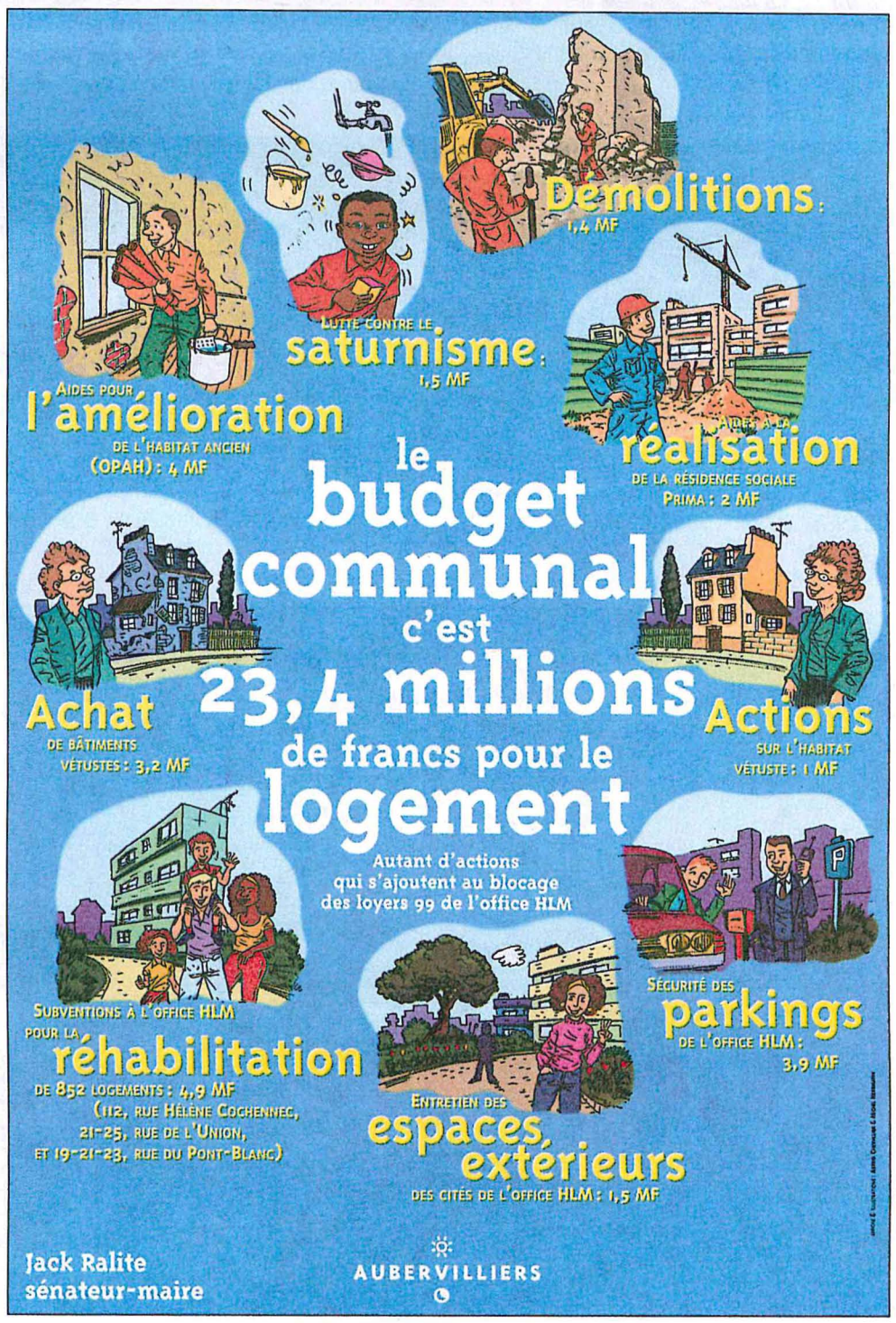

Aubervillier

Des dons pour les réfugiés du Kosovo à l'anniversaire de la Révolution des Œillets, en passant par les 400 enfants des centres de loisirs maternels qui ont fêté le printemps en traquant les œufs de Pâques, avril à Aubervilliers a défilé sous le signe de la solidarité et des festivités.

Lundi 12. La mairie recueille les dons des Albertivillariens ayant répondu à l'appel de Jack Ralite en faveur du Kosovo.

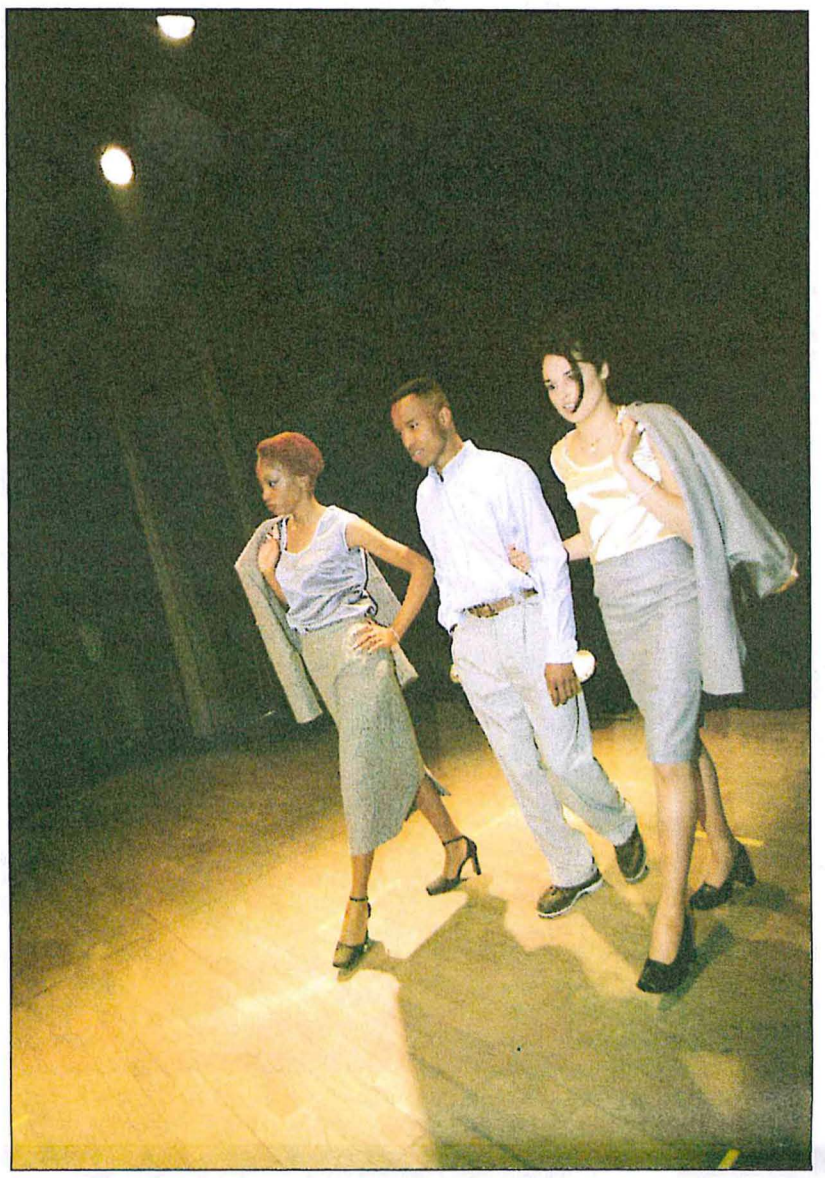

Samedi 10. Des élèves de 1re du lycée professionnel d'Alembert sont à Pierrefitte pour un défilé de mode au profit de l'association Sol en Si.

Mercredi 21. Chasse aux œufs de Pâques dans l'Oise.

Samedi 10. Carnaval se glisse entre les pages des cahiers. Plusieurs écoles, Saint-Just, Paul Bert, Firmin Gémier (notre photo), Jacques Prévert... lui font fête.

Du 21 au 29 avril. Plus de 300 jeunes ont participé à l'Opération Rythm'Boxe organisée par le service municipal des Sports. Ce stage s'est terminé en musique avec Faudel, Aït-Menguelet, Cheb Sarhaoui et Khaled Junior à Guy Moquet.

Vendredi 23. Bal masqué pour les enfants du centre de loisirs maternel Saint-Just.

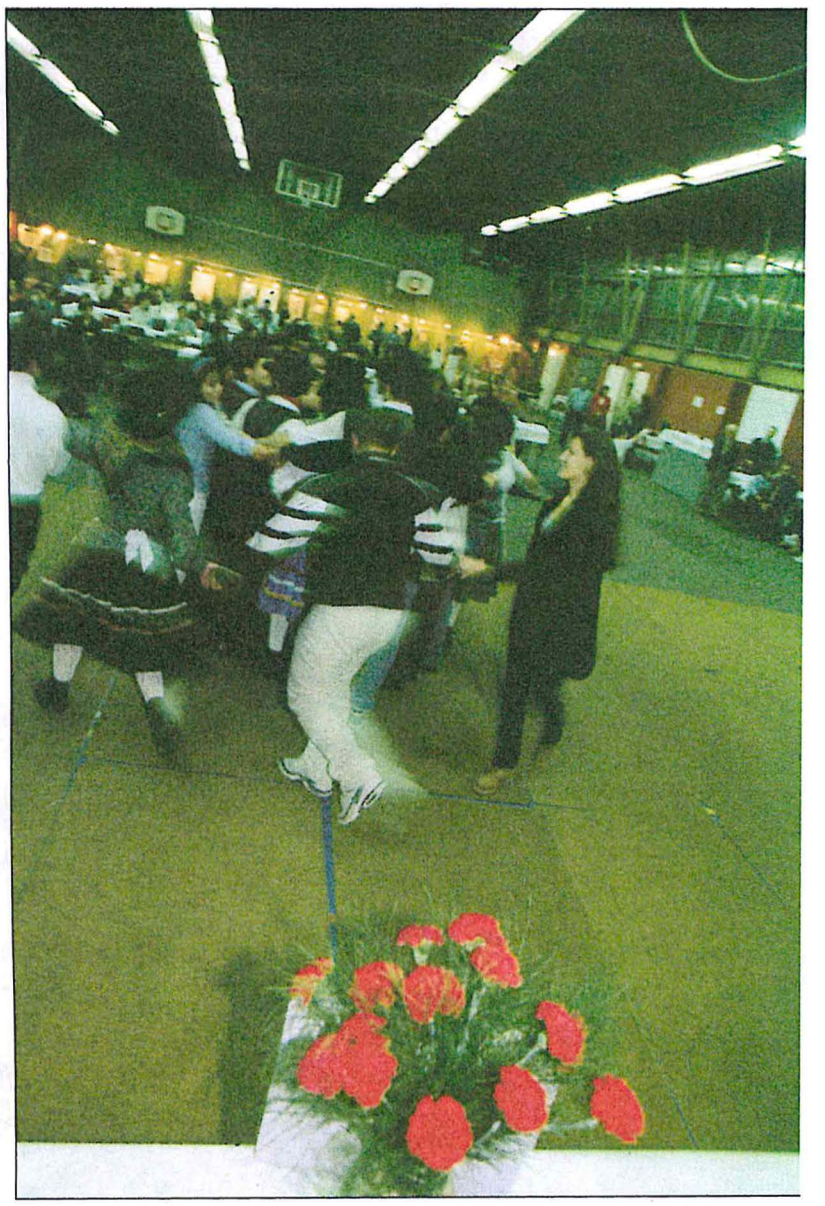

Samedi 24. La communauté portugaise fête le 25e anniversaire de la Révolution des Œillets. Plusieurs élus, parmi lesquels le maire Jack Ralite, participaient à la soirée.

au fil d'avril

Samedi 24. Bonne humeur et spécialités gastronomiques de rigueur au banquet annuel de l'association espagnole Hogar del Extremeño.

Du 30 mars au 6 avril, 950 enfants ont chanté et dansé le répertoire de l'Ecole aux Chants.

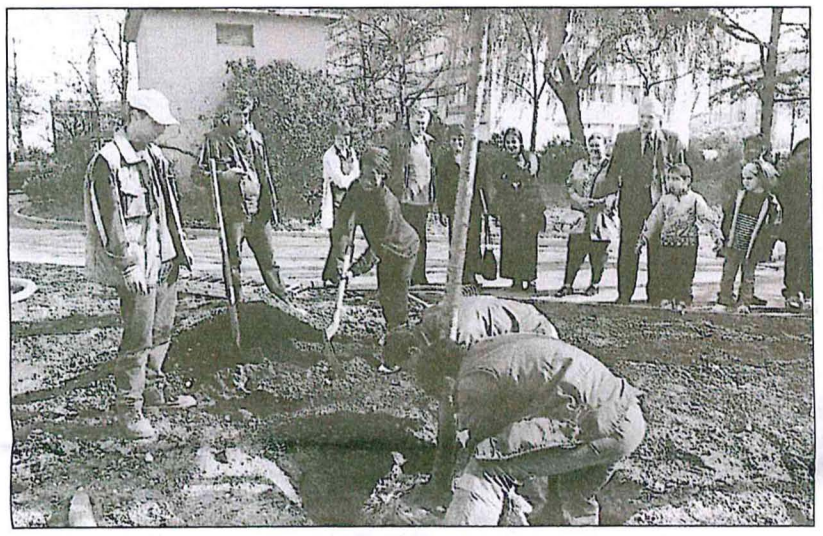

Mercredi 31 mars, des enfants de la Villette s'engagent à protéger « l'arbre de la solidarité » qu'ils ont planté le jour même.

Jeudi 15. Ça jazz très fort au TCA. Le concert d'Archie Shepp constitue le point d'orgue du passage de Banlieues bleues à Auber. A l'année prochaine !

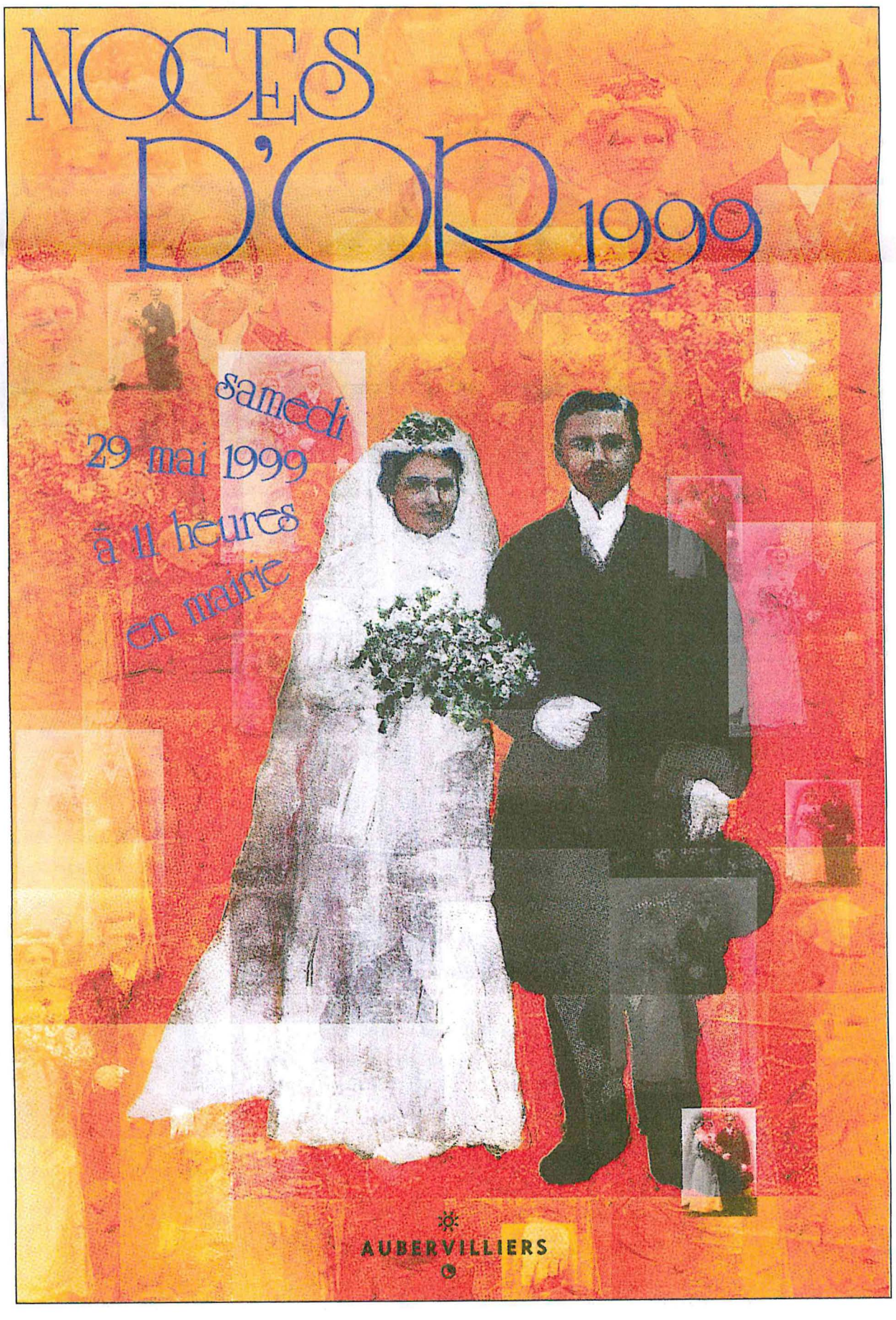

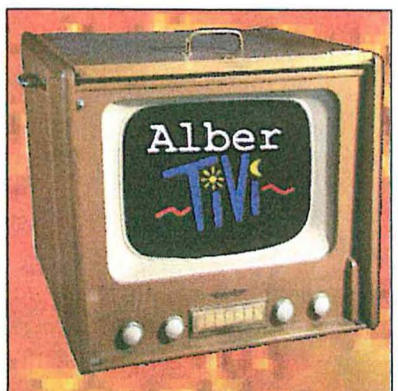

Au sommaire du magazine vidéo n° 32

● Les élections algériennes à Aubervilliers

● Les jeunes européens contre le racisme

● Jane Birkin au lycée Henri Wallon

● Sans oublier les agendas, la revue de presse, les micro-trottoirs, la boîte à idées et le carnet

● A voir : à l'espace Renaudie et au Studio lors des séances de cinéma, à l'Hôtel de Ville, au centre de santé, au bâtiment administratif rue de la Commune de Paris, au service des Archives, à la boutique des associations, à la maison de retraite, au Caf'Omja...
Vous pouvez aussi emprunter une cassette VHS dans toutes les bibliothèques municipales et à la boutique des associations.

● Pour en savoir plus : 01.48.39.51.03 ou 01.48.39.51.93

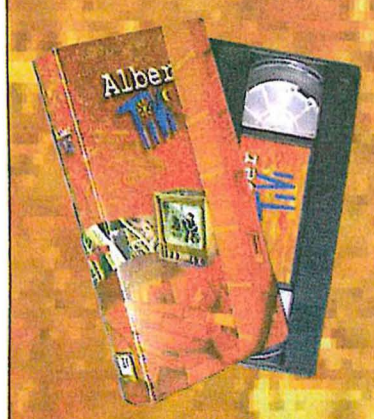

Toutes les mamans savent ce que gérer un budget veut dire...

Avec France Telecom, elles vont adorer leur fête !

DU 22 MAI AU 2 JUIN 1999

sans facture
sans abonnement

15 mn
de communications
offertes
pour tout achat d'un
Kit Mobicarte*

* dans la limite des stocks disponibles

ACCUEIL RÉSIDENTIEL D'AUBERVILLIERS
Agence Aubervilliers
13, rue du Docteur Pesqué
du lundi au vendredi de 9 h à 19 h,
le samedi de 9 h à 13 h.

France Telecom

39/01 48 44 67 66

AMBULANCES DU NORD
PARIS / PROVINCE / ÉTRANGER
7/7 - 24/24

Transport d'enfants, transport médicalisés

Véhicules climatisés

Location et vente de matériel médical

01 48 11 61 32
Fax : 01 48 11 61 33

121, rue Hélène Cochennec - 93300 AUBERVILLIERS.
Agrément 93-TS 345

RAMONAGE
Fumisterie
Tubage de conduit
Ventilation mécanique
Maintenance V.M.C.

QUALIFICATION QUALIBAT 5111 - 5212 - 5221 - 5311

Entreprise RAMIER
59, rue Schaeffer
93300 Aubervilliers
Tél. 01 48 33 29 30
Fax. 01 48 33 61 20

Syndicat du Génie Climatique

SPÉCIAL CRÉDITS

C'est toujours le bon moment pour réaliser vos projets

LORSQUE VOUS VOULEZ RÉALISER UN PROJET QUI VOUS TIENT À CŒUR, VOUS AVEZ BESOIN D'AGIR RAPIDEMENT ET VOUS NE DISPOSEZ PAS TOUJOURS DE L'ARGENT NÉCESSAIRE AU MOMENT VOULU. A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, NOUS AVONS MIS AU POINT TOUT LES MOYENS DE RÉPONDRE IMMÉDIATEMENT À TOUTE DEMANDE DE PRET.

Renseignez vous auprès de l'agence
Société Générale d'Aubervilliers
5, Ferragus 93300 Aubervilliers
Tél.: 01 49 37 92 80

SOCIETE GENERALE

Conjuguons nos talentS.

POMPES LE CHOIX FUNERAIRE FUNEBRES

MARBRERIE - PREVOYANCE OBSEQUES - MARBER

VU A LA TELE

Aujourd'hui, vous êtes libre de choisir des professionnels qui respectent votre choix.

Le sérieux des prix, le sérieux des prestations.
Parce que dans ces moments douloureux, il est difficile de penser à tout, de connaître toutes les démarches, ***les Professionnels du Choix Funéraire ont mis au point un "Guide"*** *pour vous aider et vous accompagner en respectant scrupuleusement vos droits.*
Depuis la loi de 1996, vous êtes libre de choisir votre entreprise funéraire.
Aujourd'hui, votre nouvelle liberté c'est d'avoir le choix.

POMPES FUNEBRES SANTILLY
1er Réseau Français de Marbriers et Pompes Funèbres Indépendants
12, av. de la République
Tél. 01 43 52 12 10
Habilitation 98.93.174
48, rue du Pont Blanc
Tél. 01 43 52 01 47
Habilitation 97.93.049

PREVOYANCE OBSEQUES - POMPES FUNEBRES

MARBRERIE - PREVOYANCE OBSEQUES - MARBER